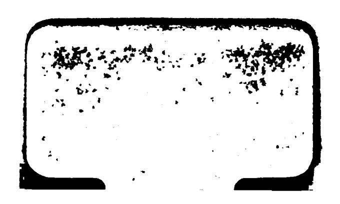

SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG·
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE



ÉTUDE DESCRIPTIVE

DE

LA CÉRAMIQUE

DU MUSÉE

DES ANTIQUITÉS NATIONALES

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

PAR

H.-A. MAZARD

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

IMPRIMERIE TH. LANCELIN

RUE DE PARIS, 27

1875

Offert à Monsieur E. Egger,
Membre de l'Institut. par l'auteur
M A. Mazard



0

Extrait du Journal L'INDUSTRIEL de Saint-Germain-en-Laye.

MUSÉE

DES

ANTIQUITÉS NATIONALES

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

LA CÉRAMIQUE

PAR

H.-A. MAZARD

Tiré à cent exemplaires.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

TH. LANCELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

Rue de Paris, 27.

1873

AVANT-PROPOS

En réunissant en un volume une longue suite d'articles parus dans le journal hebdomadaire de Saint-Germain-en-Laye, « l'*Industriel* », dont nous n'avons fait qu'utiliser la composition, nous ne nous sommes pas dissimulé l'inconvénient de ce mode de publication.

Ce livre pèche à première vue, sans parler des incorrections, par le défaut de méthode. Les articles ont été écrits au fur et à mesure que les numéros du journal paraissaient, sans plan préconçu, selon que le sujet nous entraînait; de là, tantôt profusion, tantôt pauvreté dans les détails. Bref, ce travail aurait demandé un remaniement complet, qui eut nécessité des frais de réimpression que sa valeur ne comporte pas.

Tel qu'il est, nous le livrons cependant à la publicité (publicité bien discrète, 100 exemplaires), non pas comme un livre à lire, mais comme un recueil de renseignements, fruits d'observations consciencieuses, qu'on pourra peut-être consulter à l'occasion.

Si, sous ce rapport, cette étude descriptive de la Céramique du Musée des Antiquités nationales offre quelque utilité, le mérite ne doit pas en revenir à nous

seul, mais aussi à MM. les Conservateurs du Musée, qui avec une bienveillance dont nous tenons à les remercier publiquement, ont mis les vitrines à notre disposition et dont les avis éclairés ne nous ont pas fait défaut.

Au dernier moment, grâce à l'obligeance de notre ami, M. J. Charvet, nous pouvons ajouter à la fin du volume des planches qui, mieux que nos laborieuses descriptions, donneront une idée saisissable des divers types de poteries. Ces quelques figures sont loin de les reproduire tous, mais elles suffiront pour se rendre compte, par analogies et déductions, de la généralité des formes.

Nous citerons parfois, au cours de cette étude, l'ancienne collection Charvet. Le nom de cet antiquaire nous fournit l'occasion d'exprimer un regret que partageront beaucoup d'archéologues. Tous connaissent, au moins de réputation, la splendide collection de verres antiques qu'il a rassemblée, et qui, par l'importance, le choix et la rareté des pièces, ne le cède à aucune Collection publique. Cette réunion exceptionnelle d'objets précieux peut, d'un jour à l'autre, être dispersée ou passer à l'étranger, et n'y a-t-il pas lieu de déplorer que le budget si réduit du Musée de Saint-Germain lui interdise de songer à une acquisition qui constituerait, avec ce qu'il possède déjà en ce genre, une merveilleuse exposition, dans une des nouvelles salles du Château dont il aura bientôt la jouissance ?

MUSÉE

DES ANTIQUITÉS NATIONALES

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

LA CÉRAMIQUE

L'examen rapide que nous nous proposons de faire de la riche collection des poteries du Musée de Saint-Germain, ne nous permet pas d'entrer dans les considérations générales sur la Céramique, qui font l'objet des traités spéciaux; qu'il nous suffise de rappeler en quelques mots l'importance du rôle que cet art remplit dans l'Archéologie.

La nécessité d'un vaisseau capable de retenir les liquides s'est de tout temps imposée à l'homme et a, dès le principe, dû éveiller son industrie. Dans les contrées où le règne végétal ne lui offrait pas des récipients naturels, il n'a pu tarder à reconnaître dans les terres argileuses, qui gardaient l'empreinte de ses pas, une matière obéissante, avec laquelle il pouvait façonner de grossiers ustensiles, en varier les formes, que bientôt, poussé par l'instinct artistique qui naît avec lui, il revêtit de ces décorations rudimentaires qui distinguent ses premiers essais.

Le vase répond à des besoins si impérieux, si multiples, si divers, l'argile offre de telles facilités au travail, que de tous les arts, celui du Potier, s'il n'est pas le premier en date, si même ses progrès ont été moins sensibles au début que ceux de la métallurgie, n'en est pas moins l'art qui s'est développé de la façon la plus générale et la plus heureuse. Chez presque tous les peuples, ses progrès suivent la marche de la civilisation, ils en sont quelquefois les seuls indices; et depuis le simple fragment qui, à défaut d'autre document, peut prendre la valeur d'un titre historique, jusqu'aux productions les plus parfaites de la Grèce et de l'Etrurie, la Céramique, sous toutes ses formes, est une source inépuisable d'études pour l'archéo-

logue, soit au point de vue de l'histoire, soit au point de vue de l'art.

Il suffit d'avoir jeté une fois un coup d'œil sur un de ces beaux vases antiques du Musée du Louvre, aux contours si purs et si élégants, pour se rendre compte de l'intérêt que présentent les peintures qui les couvrent, des secours qu'elles apportent à l'interprétation des mythes religieux et des traditions, à la connaissance des mœurs, des usages, des costumes et même de la linguistique. Sans doute les vases de l'époque Gallo-Romaine, et à plus forte raison tous ceux des temps antérieurs, sont bien loin d'offrir les mêmes ressources à l'étude; mais leur importance archéologique n'est pas moins réelle, dès qu'ils nous aident à reconstruire, dans une certaine mesure, l'antiquité d'un peuple qui a laissé si peu de monuments sur le sol où il nous a précédés.

Pour nous résumer, rappellerons-nous, malgré une légère exagération, ces paroles souvent citées, d'un savant numismate.

« Les poteries modelées par les hommes depuis le jour où la main commença à façonner l'argile, montrent les rameaux de la race humaine, leurs mariages, leurs déplacements, révélés par une forme, un profil, un procédé de fabrique. » (Lelewel.)

Offert à Monsieur E. Egger,
Membre de l'Institut par l'auteur
71 A. Mazard

Grotte de Vergisson (Saône-et-Loire), de Ferry, *Age de la pierre dans le Maconnais.*

Caverne de Pondres (Gard), Dr F.-A. Forel, *Congrès de Neufchâtel (Matériaux)*, 1 volume, p. 492.

Auxquelles il convient surtout d'ajouter les différentes cavernes explorées par M. E. Dupont, dans les environs de Dinant-sur-Meuse, Belgique. (*L'Homme pendant les âges de la pierre*, Bruxelles, 1872).

Si on ne doit pas conclure de faits locaux à des règles générales, il n'en est pas moins vrai que la constatation de fragments de poteries, associés à des ossements du Renne ou de ses congénères, dans une station, fut-elle unique, et dans un terrain bien en place, serait une forte présomption en faveur de notre hypothèse; nous ne pouvons donc que renvoyer le lecteur, curieux de ces recherches, aux rapports publiés par le savant directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, et au remarquable ouvrage que nous avons cité plus haut et qui les résument.

Quelques rares spécimens de cette poterie qu'on pourrait reporter à l'époque où le Renne vivait dans nos contrées, figurent dans une vitrine latérale de la grande galerie de la pierre du Musée de Saint-Germain; mais la pièce ca-

pitale qui attire à juste titre l'attention, c'est le fac-similé d'un vase reconstitué en partie, que M. Ed. Dupont a recueilli dans la sépulture du Trou du Frontal, dans la vallée de la Lesse, près Dinant, et auquel il donne une attribution funéraire. Cette urne, sorte de grande gourde, de forme ovoïde, en terre noirâtre, à peine cuite, reliée par des grains de spath calcaire, porte sur la panse de légères protubérances percées qui donnent passage aux cordes de suspension, étant à base arrondie. Ajoutons que sa forme régulière trahit une fabrication assez avancée pour justifier les hésitations que cette découverte a fait naître sur l'époque à laquelle on ferait remonter ce vase.

La question de la présence de la poterie à l'âge paléolithique peut donc être encore réservée; il n'en est plus de même pour la période néolithique, où elle apparaît dès le début et ne tarde pas à devenir commune.

Voulant éviter ce qui rappellerait l'aridité d'un catalogue et épargner autant que possible au lecteur des définitions techniques, fatiguantes en l'absence de dessins explicatifs, ce n'est qu'à un point de vue général que nous étudierons les collections du Musée.

Pour procéder d'après l'ordre chronologique et suivre les dispositions des salles, nous éta-

blirons deux groupes, dont le premier comprendra les poteries primitives des âges de la pierre polie, du bronze et de la première époque du fer, le second toute la céramique Gallo-Romaine.

Pierre polie. — Les Dolmens ont fourni la majeure partie des spécimens de poterie de cette époque, mais il ne s'en suit pas que pour être sortie des sépultures, elle dût avoir une destination exclusivement funéraire; cette assertion a été émise, toutefois il nous paraît plus probable que la poterie répondait à tous les besoins usuels de la vie. La présence constante dans les tombeaux de vases, qu'ils aient servi, soit au repas des funérailles, soit à contenir les offrandes destinées au mort, n'en est pas moins une nouvelle affirmation de cette vérité, que l'idée religieuse, la croyance à une autre vie, s'est de tous temps imposée aux hommes, qu'elle a présidé à la naissance des sociétés, comme elle est restée la condition de leur développement moral et de leur progrès matériel.

Quatre vitrines, dans la salle des Dolmens, renferment de nombreux fragments et un certain nombre de vases entiers ou reconstitués; à défaut des originaux, quelques pièces sont reproduites en fac-similés d'une exactitude parfaite.

Ces moulages nous amènent à répondre à des

observations que nous avons entendues ou lues à leur sujet. Quelques personnes se sont étonnées de la fréquence de ces reproductions dans les vitrines ; elles ont oublié qu'en créant le Musée de Saint-Germain, on s'était moins proposé de collectionner des objets d'art ou de curiosité, que de réunir un ensemble, aussi complet que possible, de documents archéologiques pour l'étude et la reconstitution de notre antiquité nationale. Ce but ne peut-être atteint qu'autant que les séries présenteront moins de lacunes ; d'autre part les belles pièces originales sont rares, les ressources trop limitées, et on doit savoir gré aux Archéologues distingués qui dirigent et organisent le Musée du soin qu'ils mettent à compléter les collections par des reproductions fidèles des pièces intéressantes qui leur manquent.

Comme toute la Céramique antique, la poterie de la pierre polie appartient à la grande division de Brongniart : *Les Poteries en pâte tendre*, c'est-à-dire pouvant être rayées par un instrument en fer; et à sa subdivision: *Poteries à surface mate, sans glaçure.*

La pâte en est grossière, argilo-sableuse, calcarifère, à texture plus ou moins poreuse, et à cassure terreuse, perméable, peu sonore et fusible à une haute température. Elle est habi-

tuellement mélangée de parcelles de spath calcaire, de feldspath, de grains de quartz, de paillettes de mica, quelquefois même de menus fragments de tests de mollusques, matières étrangères dues à la nature des terres et à leur lavage insuffisant, mais qui, en certain cas, ont bien pu être introduites à dessein dans l'argile, pour lui ôter de sa plasticité plustôt que pour en empêcher le retrait à la cuisson. Tel est du moins l'avis de personnes compétentes que nous avons consultées à la Manufacture de Sèvres.

Cette cuisson, pratiquée à l'air libre, est toujours incomplète, et c'est aux mauvaises conditions d'une opération aussi essentielle pour la poterie, qu'on peut attribuer les différences de couleur constatées dans l'intérieur de la pâte et sur les surfaces, les tons noirs des parois n'étant souvent que le résultat d'un enfumage, sans doute au bois vert. Nous reviendrons sur ces détails de fabrication, sur lesquels on est loin d'être d'accord; dès maintenant nous repoussons cette opinion, que certaines de ces poteries aiént été simplement séchées au soleil, car dans ce cas il eut été impossible que le moindre débris en fut parvenu jusqu'à nous.

Les vases sont façonnés à la main et présentent des contours irréguliers; par exception, quelques-uns montrent des formes assez réussies

pour laisser supposer l'emploi du plateau tournant, premier acheminement vers le tour à potier, qui, pas plus que le four à cuire n'était alors connu.

Une fabrication aussi rudimentaire, et par ces procédés primitifs, est encore pratiquée aujourd'hui dans des localités des Pyrénées et de la Bretagne.

On a écrit que les corolles des fleurs avaient donné l'idée du vase et servi de premier modèle; ce n'est pas impossible, quoiqu'en voyant les essais informes de l'art à son début, on soit tenté de croire que cette imitation douteuse n'a existé que dans l'imagination poétique des auteurs.

Les formes sont peu variées, elles rappellent en bien des cas nos vulgaires pots à beurre et pots à fleurs ou ces récipients turbiniformes, nommés touries. Ces vases à panse rebondie, s'évidant brusquement vers la base qui est étroite et tronquée, et n'offre qu'une assiette peu stable, se perpétueront sans grandes variations, à travers les époques suivantes et resteront le type de presque toutes les urnes cinéraires. Les bords, soit que l'orifice soit évasé ou étroit, sont tantôt droits, tantôt recourbés en dedans ou en dehors. Une des formes les plus communes, surtout pour les petits récipients,

est la simple calotte hémisphérique, d'où dérivent les coupes, jattes, bols, plats creux, etc.

Les anses, proprement dites, sont encore rares, mais souvent les parois donnent naissance à des protubérances pleines ou percées de trous pour passer des cordes de suspension.

Tous les vases sont apodes, c'est-à-dire sans pieds.

L'ornementation répond par sa simplicité à la rudesse des formes; elle consiste en impressions produites avec le doigt ou l'ongle sur la pâte molle, quelquefois en cordons en terre appliqués extérieurement sur les parois avant la cuisson. Une ornementation plus soignée, est celle dite *Géométrique*, série de stries circulaires, de lignes tracées en creux, ou produites au moyen d'un pointillé et dirigées en divers sens, de façon à former des chevrons, des losanges, des réseaux, etc.

Les surfaces des vases les plus volumineux sont souvent rugueuses, ou simplement unies au torchis, dont elles laissent voir les traînées; quelquefois cependant, et c'est le cas pour ceux de petite dimension, elles ont été lissées à la planchette; les exemples de lustrage ou de polissage, par un corps dur après la cuisson, sont peu communs.

Tels sont les caractères spécifiques qui dis-

tinguent, à son origine, la Céramique dans l'Europe Occidentale. Ces caractères ne sont pas tellement absolus, qu'ils ne subissent des modifications en raison de l'habileté déployée dans la fabrication, des localités, de la matière mise en œuvre, et sans doute aussi de l'appropriation des ustensiles.

Aussi est-il toujours hasardeux de prétendre baser des classifications chronologiques, pour les temps préhistoriques, dans la Céramique, comme en d'autres matières, sur des types archéologiques, dont la fixité ou la variation dépendent de conditions qui nous échappent.

Dans la vitrine centrale de la salle des Dolmens, nous signalerons sur le rayon inférieur ; d'abord un vase noir-brun de moyenne grandeur, à large orifice, d'un bon profil, surface lisse, bords légèrement rentrés, orné de stries verticales disposées par séries. A côté, un vaisseau, plus petit, espèce de gourde de couleur brune, à parois minces, décorées de traits circulaires au pointillé et au-dessous de dessins en chevrons ; quatre petits renflements percés de trous de suspension, donnent à la panse une forme presque carrée. L'original a été retiré d'une sépulture des bords du Rhin. Un troisième, noirâtre, lissé, de galbe assez pur, trouvé dans un Dolmen du Morbihan, est muni au-des-

sus de la panse, de trois anses plates dont l'ouverture paraît trop étroite pour donner passage au doigt. Puis le fragment d'une coupe, dont le bord recourbé descend comme une sorte de frange, plus bas que le fond; et formerait ainsi un vase double. Ce spécimen curieux, dont on n'a que le moulage se trouve dans le Musée de Vannes et est sans doute unique.

Notons encore, comme échantillons de fabrication des plus grossières, quelques pots en terre brune, informes, rugueux, à peine cuits, de diverses localités. Deux ou trois ont été donnés au Musée par l'illustre Boucher de Perthes. Les pièces qui décorent la vitrine sont disposées en pyramide couronnée par un large bol aux contours réguliers, d'aspect noirâtre d'un bon effet.

A gauche de la grande cheminée, on remarquera une série de poteries germaines; les contrées au-delà du Rhin ont fourni un notable contingent de vases à la Céramique préhistorique. Les grandes urnes cinéraires qui surmontent les vitrines, sont pour la plupart de cette provenance; les originaux déposés aux Musée de Mayence, sont sortis en partie du cimetière de Monsheim, près Worms, fouillé par le docteur Lindenschmit, à qui le Musée doit ces belles reproductions qui nous montrent

l'ornementation en chevrons et en dents de loup. Cette colline de Monsheim a été une véritable mine archéologique, au sommet un champ funéraire de l'âge de la pierre polie, plus bas des sépultures mérovingiennes, et dans les environs des cryptes de l'époque romaine avec urnes cinéraires en verre.

Les poteries de moindre dimension qui se trouvent au-dessous, sont presque toutes tirées du Hanovre; grisâtres, d'aspect peu régulier mais varié, à parois minces, assez bien cuites, elles sont chargées d'ornements au trait ou au pointillé. La cassure laisse voir quelquefois une pâte rougeâtre. Quelques spécimens affectent la forme de grands gobelets caliciformes. On remarquera un petit flacon en terre blanchâtre, d'un joli travail, et un grand pot, à base tronquée, muni d'une anse et d'un petit goulot.

La vitrine à côté renferme de nombreux tessons provenant des Dolmens de l'Ouest de la France, qui permettent de bien apprécier la texture des différentes pâtes avec mélange de grains calcaires et autres, ainsi que les divers genres de décoration, depuis les simples impressions digitales jusqu'aux lignes plus ou moins enchevêtrées; quelquefois les dessins, par l'introduction d'une substance terreuse dans les

stries, ressortent en blanc sur le fond brun ou noir des parois.

Dans l'embrâsure de la fenêtre du milieu, sont exposés des échantillons des poteries de l'Algérie, où tant de sépultures mégalithiques ont été reconnues et explorées, bols, écuelles, jattes, même une véritable cruche à anse, ustensiles grossiers en terre jaunâtre, celluleuse, mal cuite et sans ornementation. Un fragment se prolonge en forme de manche, cas qui semble exceptionnel. Un vase avec deux anses latérales est assez réussi.

Au-dessous diverses pièces ou fragments du camp de Chassey (Saône-et-Loire); des grottes du département du Gard, ceux-ci en terre blanche; et, provenant des dragages de la Seine à Paris, un pot noir à calotte hémisphérique, percé de quantité de trous, sans doute une passoire, on en connait d'autres exemples.

Une dernière vitrine renferme les objets de toute sorte, retirés du dolmen de la Justice (Seine-et-Oise), par M. Abel Maître, chargé des fouilles que fait pratiquer le Musée. Il s'agit ici d'une exploration méthodique, d'autant plus intéressante qu'on a pu constater l'existence de plusieurs gisements d'âges différents, qui ont fourni des spécimens de poterie, depuis la pierre polie jusqu'à l'époque romaine.

Mentionnons ensuite sur les meubles de la salle du Dolmen de Gavr'inis, trois urnes des bords du Rhin et une quatrième couverte de rugosités, provenant de la vieille Castille; ainsi que de nombreux fragments gris et noirâtres, épais, en général très-grossiers de la grotte de Cueva Lobrega (Espagne), et portant comme ornementation spéciale, des cordons ou bourrelets, avec dépressions digitales, se croisant en divers sens.

Pour clore l'âge néolithique, il nous resterait à parler des habitations lacustres de la Suisse; mais qu'en dire, devant la façon presque misérable, le mot n'a rien d'excessif, dont ces stations classiques, illustrées par les travaux des Keller, des Troyon, des Desor, sont représentées dans les salles préhistoriques du Musée de Saint-Germain? De ces stations si riches des lacs de Constance, de Neufchâtel et autres, deux seulement de l'âge de la pierre, celles de Robenhausen et celle de Waugen, ont fourni quelques débris de grandes jarres très-grossières, couvertes d'aspérités, mal cuites, semées de grains de quartz, les bords recourbés légèrement en dehors, percés de trous de suspension, et pour tout ornement, de simples impressions faites avec le pouce.

Les Albums que possède la Bibliothèque du

Musée donneront une toute autre idée de la Céramique de ces stations lacustres de la Suisse.

Deux fragments de terre cuite offrent cependant plus d'intérêt, ce sont des morceaux des revêtements en argile qui formaient la clôture des cabanes et qui, durcis par le feu qui a détruit ces habitations, ont conservé l'empreinte du clayonnage sur lequel on les appliquait. Du reste aucun vase entier ou reconstitué, si ce n'est dans une armoire vitrée de cette salle des lacustres, quelques pots, forme gobelets, deux tasses grossières à anses et une large capsule à base pointue des stations de Nidau et de Cortaillod de l'âge du bronze.

Dans la même vitrine nous voyons figurer quelques tessons granuleux, avec corps étrangers à l'intérieur, du lac de Fimon, dans le Vicentin (Italie), et à coté, des poteries du lac de Paladru (Isère). Ces dernières de l'époque Carlovingienne, pour indiquer la longue persistance des palafittes jusqu'à une époque relativement rapprochée de nous.

Puisque nous en sommes à constater les lacunes du Musée, n'y a-t-il pas lieu de regretter l'absence de spécimens, ne serait-ce que des reproductions, dont l'utilité serait ici incontestable, des poteries Scandinaves et de celles qu'ont

fourni les sépultures mégalithiques de la Grande-Bretagne. Ils compléteraient ainsi un ensemble instructif de la Céramique primitive, dont presque toutes les contrées de l'Europe ont fourni des restes.

Mieux partagé, le Musée de Sèvres possède un vase entier de Robenhausen et un autre du Jutland.

Au moment d'aborder dans la salle suivante, l'âge du bronze, qu'il nous soit permis de rappeler que, dans un précédent travail, nous avions déjà fait des réserves sur cette dénomination d'*âge du Bronze*, dont l'acception nous paraissait trop générale et trop absolue. Depuis, notre opinion a rencontré un appui précieux dans de récents articles dûs à la plume si autorisée du Directeur du Musée de Saint-Germain, dans lesquels il a émis des doutes sur l'authenticité, ou tout au moins sur la durée d'un âge du bronze en Gaule.

Il y a peu de temps encore, de nouvelles études, faites sur les lieux, dans le cours d'une mission scientifique que vient de remplir cet éminent archéologue, l'amenaient à reconnaître, qu'en Italie même, où les terramares par leur stratification permettent de constater l'existence d'une époque où le bronze était le seul métal en usage, cette période n'a pu avoir

qu'une durée très-limitée, et qu'en tout cas, la civilisation qu'elle révèle n'a pas franchi les Apennins.

Cette hypothèse trouverait en quelque sorte sa confirmation, tout au moins dans le domaine de la Céramique, dans le petit nombre de pièces qui, dans la salle réservée à l'âge du bronze, peuvent être reportées en toute sécurité à cette époque.

La belle exposition des antiquités du lac du Bourget (Savoie), qui compense un peu la pauvreté des Lacustres de la Suisse, s'offre tout d'abord aux regards des visiteurs, en entrant dans cette salle.

Depuis longtemps on avait reconnu dans plusieurs des petits lacs de la Savoie, et notamment dans celui du Bourget, des restes de pilotages, indices d'anciennes habitations, qui attirèrent bientôt l'attention des archéologues de la contrée, déjà mise en éveil par les succès obtenus dans un pays voisin. Des dragages opérés principalement sur les stations de Tressère, de Grésine, de Chatillon et autres vinrent enrichir les collections d'objets de toute nature, surtout de poteries, dénotant une industrie plus avancée que celle des Terramares de l'Italie, dont il sera bientôt question. Ce fait donnerait une certaine probabilité à l'opinion

qui date ces dépôts de la première époque du fer.

Indépendamment des fragments de grands vases dont les contours réguliers peuvent être dûs à l'emploi du tour à potier; de vaisseaux de moindre dimension, noirâtres et gris, d'une moins bonne fabrication, de bols à bords évasés, d'assiettes à fond plat et étroit et de quelques tasses à anses, la collection des poteries lacustres de la Savoie, est surtout intéressante par une série de petits vases à boire, généralement pomiformes, dénués d'anses, d'aspect agréable et ornés à la naissance de la panse de raies circulaires. Cette poterie présente un des premiers échantillons de lustrage brillant sur les parois, véritable progrès industriel, qui constituera un des caractères de la Céramique de l'âge du fer.

Aux époques précédentes, les limons argileux pris à la superficie du sol, ont donné une pâte, qui en raison de la basse température à laquelle elle était cuite, restait noire ou grise à l'intérieur, tandis que les surfaces prenaient d'autres colorations, suivant la composition des terres dans lesquelles entrent des oxydes de fer et de manganèse. Pour cette poterie de la Savoie, la teinte noire est vraisemblablement due à une addition de charbon ou à l'enfumage,

et le lustre, non pas seulement au polissage, mais peut-être à un mince enduit de graphite. Les personnes compétentes ne sont pas encore fixées sur la présence et la nature de cet enduit qui pouvait avoir pour effet, outre un but décoratif, d'atténuer la perméabilité de ces pâtes tendres, et de tenir lieu, dans une certaine mesure, des couvertes vitro-siliceuses et métallifères qui ne devaient être appliqués que bien des siècles plus tard.

On remarquera aussi dans cette exposition les premiers exemples de Céramique polichrôme, des tessons de terre grise à bandes rougeâtres et noires alternées, ou teintés en rouge sur fond gris réservé. Ces couleurs ocreuses cuites avec la pâte.

Un autre tesson révèle une fabrication curieuse dont on ne trouve que de rares échantillons; l'ornementation est formée de fils ou de lamelles d'étain adhérant aux parois au moyen d'une substance bitumineuse dont on voit la trace. Ce fragment n'est malheureusement que de quelques centimètres carrés, mais un petit vase entier existe dans une collection privée.

Les fusaiolles ou pesons de fuseaux en terre sont communes dans ces stations de la Savoie, elles affectent différentes formes, plusieurs sont

à côtés; faut-il voir, avec un archéologue distingué du pays, dans les plus petites des gros grains de collier? Citons enfin des revêtements de cabanes durcis par l'incendie qui aurait, ainsi que dans les lacs de la Suisse, détruit les habitations.

Beaucoup de vases étant à base sphérique, il était nécessaire, pour les maintenir d'aplomb, de les poser sur des torches ou bourrelets circulaires en terre cuite dont on a retrouvé de nombreux spécimens.

Nous avons dit que cette poterie de la Savoie était le produit d'une industrie plus avancée que celle des Terramares de l'époque du bronze, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre, en jetant un coup d'œil sur deux vitrines basses, près des fenêtres, renfermant quantité de fragments extraits de ces gisements.

Devons-nous rappeler que le nom de Terramares s'applique, en Italie, à des monticules qui s'élèvent dans certaines plaines du Reggianais, du Parmesan et de l'Emilie, qu'elles sont formées par l'accumulation séculaire des détritus organiques et des débris d'industrie, laissés par d'antiques populations sur les lieux où elles ont vécu. Ces dépôts sont actuellement exploités comme amendement du sol.

Des restes de pilotages n'ont pas permis de

mettre en doute le caractère lacustre de ces anciens centres d'habitations, établis à l'origine dans des localités inondées ou marécageuses, et même au milieu de lacs artificiels, alimentés par des dérivations des cours d'eau voisins.

Par la superposition des couches archéologiques, on peut suivre la succession des temps pendant lesquels les lieux ont été occupés, depuis l'âge du bronze qui se trouve à la base des dépôts, jusqu'à l'époque romaine, qui a laissé des vestiges dans les assises supérieures. Ces stations ont donc continué à être habitées longtemps après que le desséchement des terrains environnants eut donné un nouvel aspect au pays; c'est ce qui a fait supposer à de savants Italiens, trompés par les antiquités trouvées à la superficie, qu'elles n'étaient que l'emplacement d'anciens ustrini, lieux où l'on dressait les bûchers pour la crémation des corps.

Les poteries, extraites des couches inférieures où l'on ne rencontre que le bronze, ne s'offrent jamais qu'à l'état fragmentaire.

Ces débris sont épais, bruns ou rougeâtres, souvent poreux, mais toutefois suffisamment cuits pour retenir l'eau, ainsi que nous l'avons expérimenté sur des tessons grossiers que nous

avions retirés de la terramare de Montale, dans le Modenais.

L'ornementation est des plus rudimentaires. Le caractère distinctif de cette poterie est d'être en général, munie d'anses plates ou rondes, peu ouvertes; dans un grand nombre de spécimens, ces anses sont surmontées d'un appendice en forme de croissant, sans doute pour faciliter la prension, ce qui les a fait distinguer sous le nom d'anses lunulées.

On devra consulter les publications de MM. Strobel, Pigorini et autres auteurs pour plus de détails sur les Terramares, qui tiennent dans les études préhistoriques une place si importante.

Nous ne devons pas quitter la salle du bronze et l'Italie, sans parler des sépultures de Golasecca, qui ont enrichi le Musée d'une belle collection de vases d'autant plus intéressants, qu'ils ont certaine analogie avec nos plus anciennes poteries Gauloises.

Le cimetière de Golasecca à l'extrémité du lac Majeur, a révélé l'existence, dans la haute Italie, d'antiques Aborigènes, les Ombriens sans doute, antérieurs à la domination des Etrusques, ou restés étrangers à l'influence de ce peuple, qui a laissé des empreintes si persistantes de sa civilisation dans toutes les contrées qu'il a occupées.

Le chef des ateliers du Musée dont nous avons eu déjà l'occasion de citer le nom, a bien voulu nous donner quelques détails sur les fouilles que la Direction vient de lui faire pratiquer dans cette localité, ainsi que sur d'autres qu'il avait faites antérieurement en Champagne.

L'incinération était le seul mode de sépulture pratiqué par cette population de Golasecca. Ces sépultures ne sont pas apparentes, cachées dans les bruyères, ce n'est qu'en sondant le terrain qu'on arrive à les rencontrer. Elles se présentent sous trois aspects différents : tantôt l'urne cinéraire, enfouie dans la terre, repose sur une pierre plate avec une seconde pierre qui la recouvre et la protége, tantôt elle est enfermée dans une espèce de caisson formé par des galets; en troisième lieu, elle est placée dans un petit caveau construit avec de larges dalles. Quelques-unes de ces tombes ont été reconstituées dans une des salles basses du Musée de Saint-Germain, avec les matériaux originaux et le mobilier funéraire qui les garnissait. Ce mobilier, indépendamment de la grande urne cinéraire, comprend habituellement une urne plus petite, une ou deux coupes à pieds, même nombre de vases à boire à bords évasés en dehors ou de bols globuleux à pieds bas et à cols élevés.

Les contours réguliers et même élégants de ces poteries, indiquent que la plupart d'entre elles ont été faites au tour et par la texture de la pâte, qu'elles ont été cuites au four. Cette pâte contient parfois encore des grains calcaires, mais est surtout sablée de mica; elle est rougeâtre à l'intérieur, d'aspect noir ou noir rougeâtre extérieurement.

Cette teinte noire, mate, sauf les parties lustrées, ne nous paraît pas le résultat d'un simple enfumage, ne serait-elle pas due plus tôt à un enduit de plombagine étendu liquide sur les parois internes et externes avant la cuisson ? Cette coloration noirâtre est toujours légère, soit que le temps l'ait altérée, soit que l'action d'un feu mal réglé ait repoussé le ton rouge de l'argile sous le mince vernis qui la couvre.

Dans l'ornementation, les sillons circulaires, les chevrons, les dents de loup tracés en creux alternent avec des réseaux quadrillés et d'autres dessins figurés sur les surfaces au moyen d'une barbotine d'un beau ton noir et brillant; lorsque cette barbotine revêt toute la paroi, c'est le fond mat de la pièce qui est réservé et forme les dessins.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les vases de cette provenance qui garnissent les

vitrines; il nous suffira de signaler quelques grandes urnes turbiniformes, dont l'orifice est fermée avec un bol renversé toujours plus grossier, ce genre de couvercle se rencontre fréquemment dans les sépultures de Golasecca; d'autres urnes cinéraires en terre jaune, rougeâtre, cerclées de quatre cordons en relief; quelques jolis pots, parois lissées, munies d'une petite anse rappelant nos pots à lait; deux espèces de coupes oblongues en forme de bateau, percées à chaque extrémité d'un trou (dans quel but)? l'une est à pied, l'autre apode et à bouts carrés. Une autre coupe est portée sur un pied élevé, conique et ajouré. Ces derniers échantillons assez grossiers, ornés de chevrons et de traits en creux sont bruns noirâtres. Toutes ces poteries sont très-micacées.

Déjà quelques fragments du lac du Bourget nous avaient montré sur des fonds de vases des croix tracées en creux, avec renflement en forme de bouton à l'intersection des lignes; ce signe figure extérieurement sous le fond de presque tous les petits pots des tombes de Golasecca, il est simplement traîné en barbotine noire, luisante; sur quelques-uns, cependant, on le voit gravé en creux ou au pointillé, ou produit par des dessins plus compliqués, tels que demi-cercles et autres. Sans reconnaître à

ces croix préhistoriques la valeur qu'un des organisateurs du Musée, à la compétence duquel nous avons eu souvent recours dans ce travail, leur attribue dans un de ses ouvrages, nous reconnaissons que, s'il s'agit d'un simple motif d'ornementation, il est au moins singulier de le voir placé sous le fond des vases, dans l'endroit le moins apparent.

Du reste, la répétition fréquente de ces croix, plus ou moins modifiées, sur quantité de monuments très-antérieurs au Christianisme et d'origines diverses, exerce en ce moment la sagacité d'un autre Erudit ; nous attendrons donc les conclusions de ses recherches pour apprécier la portée archéologique de ce signe.

Nous avons à signaler encore dans la salle dite du bronze, quelques poteries de pays étrangers : entr'autres, des spécimens tirés de la palafitte de Mercurago, si bien décrite par le professeur B. Gastaldi; d'autres, sortis des Tourbières du Piémont ; une petite urne, avec cordons en relief, des sépultures, enfouies sous le pépérino, des collines d'Albano, près de Rome, qui ont fourni les curieuses urnes cinéraires en forme de cabanes, dont les similaires ont été retrouvées au delà du Rhin. Plusieurs tasses à anses et pots provenant de la Hongrie ; enfin, dans la même vitrine, des anses

d'amphores, avec impressions de marques de fabrique, rapportées de Grèce, par M. A. Dumont.

En réservant une si large place dans ses collections aux poteries funéraires de Golasecca, le Musée a abordé d'une façon incomplète un problème intéressant dont les archéologues Italiens poursuivent la solution. La transition entre les temps préhistoriques et les temps qui appartiennent à l'histoire, entre l'âge du bronze des terramares et la civilisation Etrusque. Dans cette étude, les gisements de Golasecca, où le fer se montre, mais rare encore, apparaissent comme un premier jalon; c'est dans le cimetière de Villanova, près de Bologne, l'antique Felsina, que la transition s'accentue, un commencement d'influence Etrusque incontestable s'y manifestant, surtout sur les poteries. Si par cette influence, Villanova se relie aux nécropoles de Marzabotto et de la Certosa de Bologne, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant les belles publications de M. le comte G. Gazzadini, il n'en conserve pas moins les rapports les plus étroits avec le cimetière de Golasecca par la structure des tombes où l'incinération est encore la pratique dominante.

Comme corollaire aux antiquités de cette

localité, il serait donc nécessaire que le Musée pût exposer quelques spécimens des poteries de Villanova, curieuses par les dessins en creux qui les décorent.

Si importantes qu'aient été chez nous les découvertes archéologiques, quoique le vieux sol Gaulois n'ait cessé de livrer aux investigateurs les secrets de son passé, il ne nous est pas encore donné de renouer la chaîne des temps avec autant de précision qu'en Italie. Le résultat le plus positif que la science obtienne, dès qu'elle entre dans le domaine de l'histoire, est de pouvoir faire remonter avec certitude certaines de nos antiquités à une époque antérieure à la conquête Romaine, alors que la Gaule indépendante n'avait pas encore vu sa rude civilisation perdre son caractère national sous l'influence d'éléments étrangers.

Sous ce rapport la grande galerie du premier âge du fer offre, dans le Musée des antiquités nationales, un intérêt tout particulier.

Les contrées en France où des fouilles ont mis au jour des vestiges de cette civilisation encore si peu connue sont sans doute nombreuses, mais nulle part les recherches n'ont été plus fructueuses que dans les différents arrondissements du département de la Marne.

Le sol des plateaux crayeux de la Champa-

gne recouvre quantité de sépultures de l'époque Gauloise; les fouilles méthodiques qu'a fait pratiquer la direction du Musée ne laissent pas de doute sur l'origine de ces tombes, dont le caractère est essentiellement différent de celui des sépultures Gallo-Romaines ou de temps postérieurs répandues dans le pays. En outre, elles n'ont rien d'accidentel, mais dans leur ensemble, constituent les lieux d'inhumation des antiques populations qui habitaient ces contrées.

Creusées dans la craie, à une profondeur de 0,60 à 1^{m}, en forme d'auges arrondies à une des extrémités, ces tombes orientées à l'ouest ne présentent aucun indice d'incinération; comblées en partie par une terre plus noire que la terre végétale de la superficie, elles renferment les squelettes d'individus des deux sexes et de tout âge. Les défunts étaient inhumés, parés de leurs bijoux en bronze, torques, bracelets, fibules, et colliers en ambre et en verroterie, ou accompagnés de leurs armes en fer, courtes épées à double tranchant, poignards, pointes de lances en feuille d'amande, boucliers dont les umbos en métal se retrouvent, ainsi que les harnachements des chevaux et les garnitures en fer des chars de guerre.

Suivant certains rites funéraires inconnus,

on déposait vers les pieds du mort des vases, probablement dans un but votif, car aucun d'eux n'a paru contenir des restes de provisions, tandis que les ossements d'animaux, tels que bœuf ou cochon, rencontrés fréquemment, se trouvent disséminés dans la terre. Quelques tombes renferment plusieurs squelettes superposés, et d'autres ne contiennent que les parties inférieures des corps, ce qui laisserait supposer que ces sépultures ont été violées peu de temps après l'inhumation, dans le but de s'emparer des objets de parure que portaient les défunts.

Ce peuple des Rêmes dont nous retrouvons aujourd'hui les restes, fesait partie, d'après César, de la grande confédération des Belges, *qui proximi Galliæ ex Belgis sunt,* et a joué un rôle déplorable dans la lutte héroïque que soutint la Gaule pour défendre son indépendance ; faisant cause commune avec les envahisseurs, il a mérité cet éloge flétrissant du vainqueur : *Remos precipuo semper honore Cæsar habuit pro recentibus belli Gallici officiis.*

Telle n'a pas été la conduite d'une nation voisine, les Suessions, dont le cimetière de Chassemy, près Soissons, dans l'Aisne, nous montre sans doute les tombes, superposées à

des sépultures de la pierre polie. D'intéressantes antiquités en ont été exhumées et principalement des grands vases; un, celui qui surmonte la vitrine, a plus de 50 c. de hauteur, d'un type très-caractéristique qui se rencontre bien dans d'autres localités, mais moins accentué. Ils affectent la forme de cônes renversés, à base tronquée et coupés au sommet à vive arête pour donner naissance à un col droit élevé et à large ouverture.

Les poteries Gauloises sont pour la plupart tournées, la pâte homogène, d'aspect noir mat, coloration qui, pénétrant toute l'épaisseur des parois, dépend probablement d'une addition à l'argile de matières charbonneuses. Quelques vases présentent cependant sur leur surface des tons marbrés bruns ou rougeâtres, parfois même une sorte de reflet métallique, simple effet de la cuisson qui est pourtant assez bonne.

Le mica y montre encore ses paillettes brillantes, ce qui tient bien plus, selon nous, à la composition des terres, qu'au soin qu'on aurait pris de rouler les pièces dans une poussière micacée. Les parties lustrées sont le résultat du polissage, et les dessins en creux, peu différents des divers genres d'ornementation déjà décrite, ont été exécutés, dans bien des cas, à l'aide de la mollette.

Sans entrer dans le détail de toutes les vitrines latérales de la galerie, nous appellerons l'attention, dans la deuxième travée, sur un vase en forme de grand gobelet à pied bas, noir brun, coiffé d'une espèce de soucoupe, extrait tel de la tombe d'un guerrier, à la Cheppe (Marne); ainsi que sur d'autres spécimens du même type, dont un est orné de lozanges au pointillé èt sur des urnes de forme ovoïde de toute capacité, à orifice assez ouverte. Dans la troisième travée on remarquera, sur une vitrine, le fragment d'un très-grand récipient à col élevé avec bourrelet et stries circulaires. Un vase, forme pot à beurre, d'un profil assez pur, et deux ou trois anneaux en terre noirâtre dont il nous est difficile de deviner l'appropriation.

Par exception, une montre, devant la fenêtre, contient des débris de poteries grossières de la terramare de *San-Polo*, Italie, qui a fourni également des fragments de poterie peinte; exemple de la longue durée de ces centres d'habitations sur pilotis.

La quatrième embrasure donne place à deux vitrines; celle de gauche n'est curieuse que par une série de vaisseaux grossiers, simples cylindres, coupés à angle droit à la base, forme de nos pots à fleurs, d'aspect marbré noir brun, mais on

observera, dans la vitrine de droite, un nouveau type de vases élégants, dont un mérite surtout une mention spéciale en raison de sa forme, très-belle au point de vue artistique. C'est une grande et large coupe en terre noire, fine, lustrée, montée sur pied, du modèle actuel de nos jattes à fruits, mais dont les bords, au lieu d'être évasés, se replient à l'intérieur, par une ondulation gracieuse, de façon à rétrécir l'orifice ; la partie supérieure est ornée de méandres, ton sur ton, d'un bon effet.

Quelques vases procédant du même type, quoique moins heureux de forme, accompagnent cette belle pièce ; la même vitrine et la suivante, renferment une suite de capsules à pied, espèces de terrines ou de plats creux, de bols ou de simples godets, en terre noire ou brune, qui n'offrent rien de particulier.

En retour d'équerre, dans une longue armoire touchant à la grande cheminée, nous voyons d'abord plusieurs urnes cinéraires très-grossières pour la plupart, qu'ont livrées les fouilles pratiquées dans la forêt de Compiègne, fouilles sur lesquelles nous devrons revenir ; puis, plusieurs pots dont il n'y a rien à noter, sauf peut-être un vase conique, en terre grise, à fond large et plat, contrairement à tous les autres modèles qui affectent toujours la forme

de cônes renversés. Vient ensuite la belle collection du cimetière de Chassemy, mentionnée plus haut, laquelle implique l'existence dans ces localités de l'Aisne, d'une industrie céramique développée et d'un caractère original, dont les types se sont répandus au loin. L'ornementation est parfois assez riche, larges zônes altérnées, polies et mates, chevrons, dessins en grecques exécutés à l'aide de la mollette; formes variées surtout dans les petites pièces, vases à boire, gobelets à pied bas, etc., mais procédant presque toujours d'un même principe. La terre est fine, les parois minces et de couleur noirâtre.

L'exposition la plus remarquable est celle des poteries de choix de la Marne qui figure dans la grande vitrine centrale, disposée avec le goût qui a présidé à toute l'organisation du Musée. Un examen détaillé nous entraînerait dans beaucoup de redites, nous nous contenterons de signaler, sur les rayons du côté du parterre, une série de vases réguliers, de forme ovoïde allongée, portés sur des pieds plus ou moins hauts et assez élégants et surmontés d'un petit col à bourrelet autour de l'ouverture. Ce type est commun, il rappellerait volontiers, mais dans de meilleures conditions de proportions, nos tirelires en terre, et s'applique à des vases

de toute capacité, notamment aux coupes à boire (sorte d'*Hanaps*), dont alors l'orifice est plus ouvert. Notons aussi des urnes d'un bon profil, dont le décor consiste en bandes circulaires en creux, s'étageant l'une sur l'autre; l'une d'elles porte des ondulations gravées à la roulette, et rehaussées en blanc par l'introduction d'une substance terreuse, qui fait ressortir le dessin sur le fond noirâtre de la panse.

Si de ce côté de la vitrine les types piriformes ou turbinés dominent; sur les rayons de la face opposée, réservés aux vases de moindre dimension, le type caractéristique de Chassemy règne sans partage. C'est, comme nous l'avons vu, le cône renversé et tronqué, très-évidé à la base qui repose sur un pied étroit, devant présenter parfois peu de stabilité; ce cône, à la partie supérieure, est coupé à angle aigü ou obtus, de façon, qu'en se prolongeant, il donne naissance à un collet élevé et moins large, habituellement droit, mais quelquefois aussi s'incurvant en dehors. Ce type se modifie dans ses rapports, depuis le spécimen haut et étroit, sorte de grand cornet rappelant le *vidrecome* du moyen-âge, qui figure sur la tablette supérieure, jusqu'à ces vaisseaux placés sur les rayons du bas, aux formes évasées et écrasées, quoique toujours montés sur pied

étroit, jattes ou bols; l'un d'eux, bien profilé, de ton brun, cerclé, au-dessus d'une carêne très-vive, de deux raies rouges encadrant des chevrons, mérite surtout d'arrêter les regards.

Comme aspect, toutes ces poteries, parmi lesquelles les vases à boire ou gobelets à pied sont nombreux, et dont quelques-uns ne manquent ni d'élégance ni d'originalité, varient du noir tirant plus ou moins sur le brun ou le rouge jusqu'au noir lustré par l'effet du polissage. Un détail d'ornementation, dont on a déjà vu quelques exemples, se reproduit ici, dans de nouvelles conditions sur deux jolis gobelets élevés sur pied, placés en vue au centre de la vitrine. Les stries, dents de loup, annelets dont ils sont agrémentés, ressortent en couleur sur fond noir, par suite de l'introduction dans les creux d'ocre blanc et rouge. L'ornementation d'une autre pièce est plus curieuse encore, elle consiste en deux zônes rougeâtres, qui, par les traces peu apparentes qu'elles ont laissées, feraient supposer un essai de peinture; elles servent de bordure à des dessins en réseaux, délicatement figurés par un relief léger d'un ton brun plus foncé que les surfaces; c'est-à-dire qu'il s'agirait d'un nouveau procédé de décor par applique, dont la pratique sera très-commune plus tard.

Tous ces échantillons grands ou petits, qui, ainsi qu'on l'aura remarqué dans les poteries Gauloises, sont dénués d'anses, sortent des sépultures du département de la Marne, ainsi que la majeure partie des objets en bronze ou en fer qui garnissent les vitrines. Une étude plus complète de la céramique primitive de nos ancêtres nécessiterait des excursions en dehors du Musée; il y aurait à examiner bien des provenances, ne serait-ce que comme termes de comparaison, notamment les tumulus de l'Alsace, décrits dans le bel ouvrage de Maximilien de Ring et tant d'autres; mais nous devons nous renfermer dans le cercle modeste que nous nous sommes tracé : l'examen des collections du Musée de Saint-Germain.

Signalons donc encore, au moment d'abandonner la galerie du premier âge du fer et pour clore l'une des deux grandes divisions que nous avons établies au début: sur la vitrine où l'on admire la belle série des torques en bronze, trois urnes turbiniformes, très-pansues ; deux des environs de Cologne; celle du milieu, à large ouverture et à col recourbé, vient de la Marne et peut avoir près de 50 centimètres de hauteur sur 30 centimètres de diamètre. Enfin, dans une vitrine basse à côté, des fragments de grands vases, dont la pâte blanchâtre, à tex-

ture solide malgré la présence de matières étrangères, et les parois épaisses formant par leur courbure en dehors des rebords très-saillants, indiquent une fabrication toute différente, peut-être une importation étrangère. Ces fragments ont été recueillis dans l'oppidum d'Entremont, près d'Aix en Provence.

Il n'est pas inutile, pour nous résumer, de revenir sur quelques détails produits au cours de cette revue ; ne serait-ce qu'afin qu'on n'acceptât pas, sans réserve, certaines assertions sur la poterie, émises par des archéologues qui ont négligé de consulter *le Traité des arts céramiques de Brongniart.*

Ce livre est classique ; sans doute que depuis sa publication bien des trouvailles ont été faites; mais il n'en demeure pas moins le guide le plus sûr et le plus complet, et c'est lui qui nous suggère les observations suivantes.

La différence de coloration entre la surface et l'intérieur des parois d'un vase, ne tient pas seulement à la pénétration plus ou moins vive du calorique, mais à l'action chimique de la flamme sur les oxydes métalliques qui entrent dans la composition des pâtes. Ainsi, tandis qu'au feu, des pâtes prennent extérieurement des tons divers, tout en restant noires ou grises

l'intérieur ; sur d'autres, le même fait se produit, mais dans le sens inverse.

Quant à la teinte plus ou moins noire de beaucoup de poteries, soit qu'elle pénètre toute la pâte ou ne soit que superficielle, elle était obtenue par des moyens différents, et il est difficile d'en reconnaître la nature sans avoir recours à l'analyse. Ajoutons même que les expériences faites à ce sujet à la manufacture de Sèvres, n'ont pas été toujours concluantes.

Nous avons remarqué que, même parmi les vases très-primitifs, il s'en trouvait qui étaient revêtus d'une espèce de couverte en argile plus fine que la pâte intérieure, engobe terreux, qui donnait plus de facilité au façonnage et à l'ornementation. Ce procédé de fabrication est facile à constater sur le pied fracturé d'une coupe de Golasecca.

La détermination de l'usage du tour à potier demande beaucoup de réserve ; les stries circulaires ne sont pas des indices certains. L'emploi de la tournette ou plateau tournant, qui n'a jamais été abandonné, laisse paraître des rayures semblables, mais d'un parallélisme moins exact. La régularité des contours dépend, dans le façonnage à la main, de l'habileté de l'ouvrier ; elle est parfois très-grande, ainsi que les pièces montées par le procédé du colombin, en

donnent des exemples. D'un autre côté, un feu mal réglé devait souvent déformer les vases, qu'ils fussent tournés ou faits à la main.

Une certaine confusion s'établit dans ces opérations diverses du lissage, du polissage et du lustrage. A notre sens, la première se pratiquait au moyen d'une spatule sur l'argile encore humide; tandis que le polissage ne pouvait avoir lieu qu'après la cuisson, ou au moins une première et forte dessication, et à l'aide d'un corps dur; mais comme ce polissage donnait du lustre, il conviendrait d'entendre par lustrage un brunissage rendant brillants certains enduits de graphite ou autre matière.

Enfin, l'introduction de corps étrangers dans la pâte ne devait pas avoir pour but d'empêcher le retrait à la cuisson. Ce retrait est une condition essentielle de la terre cuite, puisque, en resserrant les molécules, il lui donne la dureté et l'imperméabilité qui constitue la poterie.

Arrivé au terme de la première partie de notre étude; celle de la céramique qu'on peut regarder comme préhistorique, ou appartenant à des temps sur lesquels l'histoire ne jette que des lueurs trop incertaines; nous ne nous sommes pas dissimulé la fatigue du lecteur à suivre des descriptions dans lesquelles nous n'avons pu éviter de nous répéter souvent. Nous

espérons, toutefois, qu'il aura bien voulu nous tenir compte du peu de ressources que nous offrait le défaut de variété dans les types; et reconnaître, que si cette céramique ne présente par elle-même qu'un attrait relatif, elle est une partie essentielle du magnifique ensemble que le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain expose aux regards d'un public, qui, chaque jour, prend plus d'intérêt aux travaux archéologiques.

Céramique Gallo-Romaine.

Avant d'entrer dans la grande galerie, dite salle des Fêtes, qui occupe toute la façade ouest du château de Saint-Germain, galerie dans laquelle se trouve réunie la collection des Céramiques Gallo-Romaines, certainement la plus complète qui existe, nous croyons utile d'appeler l'attention sur les poteries du Mont-Beuvray, exposées à l'entresol, dans la salle d'Alise. Elles permettront de reconnaître une transition entre la Céramique que nous venons d'étudier et celle qui fera l'objet de la seconde partie de ce travail.

Jusque dans ces dernières années, il était admis que la ville romaine d'Augustodunum,

Autun, s'était élevée sur l'emplacement de l'ancienne Bibracte, la cité des Eduens, un des peuples les plus considérables de la Gaule.

Si commune que fut cette opinion, une localité voisine, le Mont-Beuvray, distant de 24 kilomètres d'Autun, dans une position dominante, avait toujours laissé place au doute; lorsque guidés par des indices déjà anciens, M. le vicomte d'Aboville, puis M. Garenne, et ensuite M. J. G. Bulliot, firent pratiquer des fouilles qui placèrent la question sur un meilleur terrain, celui des observations positives. On reconnut sur le plateau du Mont-Beuvray le périmètre d'une enceinte fortifiée de 5 kilomètres de développement, consistant, sur les parties découvertes, en un large mur en pierres posées sans ciment, mais jadis encastrées dans un treillis de poutres en bois aujourd'hui carbonisées. Ce genre de construction, essentiellement gaulois, dont César nous a laissé une description si exacte pour Avaricum, a été constaté dans d'autres contrées, notamment à Mursceint (Lot).

Cette enceinte renferme de nombreuses substructions, qui sans être toutes de la même époque, ne peuvent guère, en raison de leur nature et des antiquités qu'on y a recueillies, être reportées à une date postérieure au règne d'Auguste.

Nous n'avons pas à entrer dans la polémique qu'ont soulevée ces laborieuses explorations; mais que ce soit sur le Beuvray qu'il convienne de fixer l'emplacement de Bibracte ou qu'Autun conserve ses droits, les mémoires si substantiels que M. Bulliot a publiés sur ses fouilles, ne laissent pas de doute sur le fait de l'existence d'un oppidum gaulois très-important. A l'aide de savantes et ingénieuses déductions, l'auteur a établi que Bibracte, centre politique, était avant tout un lieu de refuge pour les populations voisines en cas de guerre; mais aussi, dans les temps moins troublés, un emporium, un centre d'échanges commerciaux.

A l'abri de ses murailles, des industries variées, ayant surtout pour objet le travail des métaux, s'étaient développées dans la cité, industries, qui tout en s'exerçant par des moyens encore rudimentaires, n'en dénotent pas moins une grande habilité de main et une certaine invention. A part quelques constructions où l'on entrevoit l'introduction des pratiques romaines, les fouilles ont fait reconnaître de nombreux ateliers; si l'on peut donner ce nom à des réduits enfouis en partie dans le sol, bâtis en bois et en pisé et couverts en chaume, que l'absence des conditions les plus

élémentaires de salubrité et de bien-être devaient rendre à peine habitables.

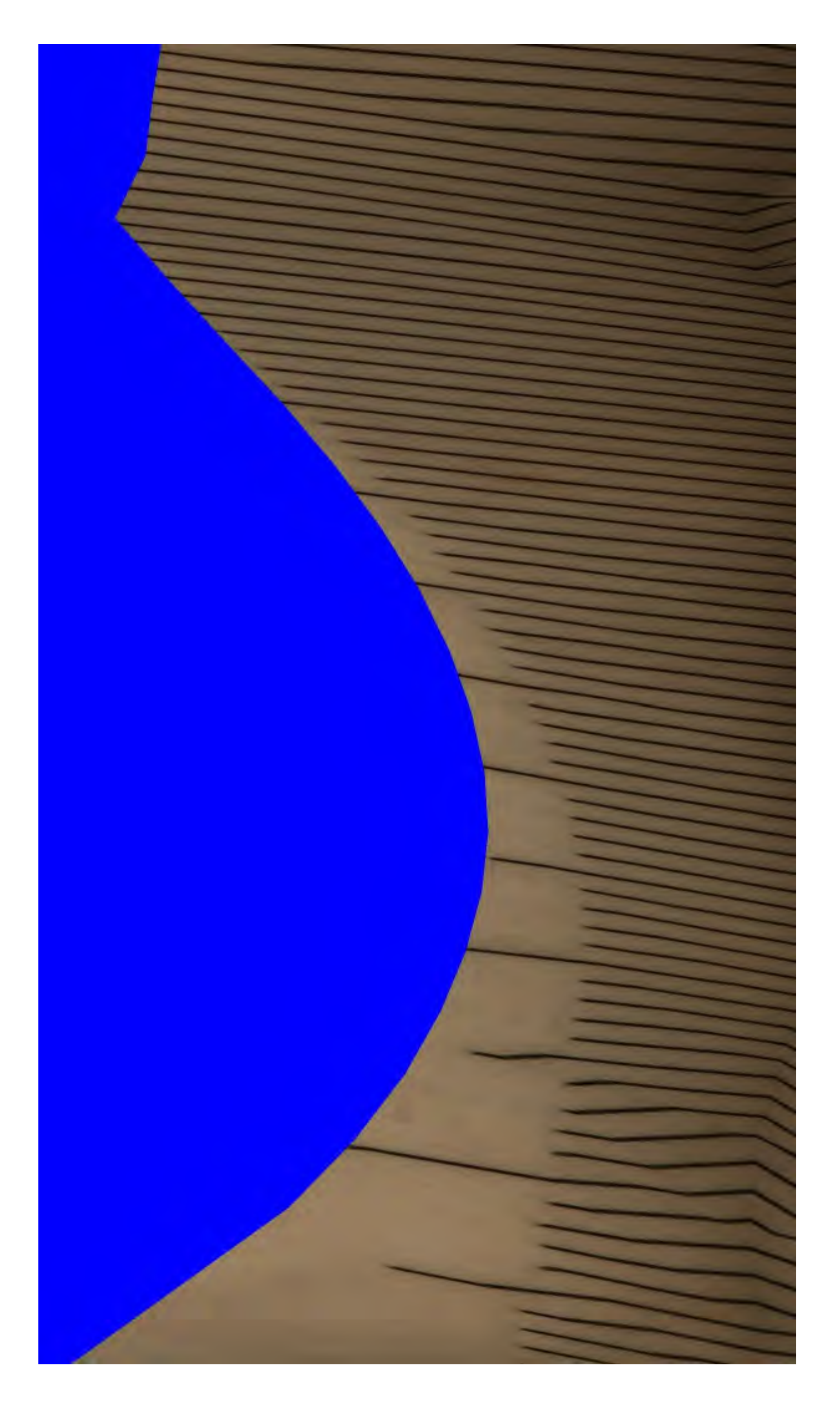
Si les Eduens, en possession d'une influence politique prépondérante dans la Celtique, à portée des grandes voies fluviatiles et commerciales, en contact avec la Province, qui depuis longtemps était initiée à la civilisation romaine, sont réputés être la nation la plus policée de la Gaule, l'aspect misérable de leur Oppidum trahit une condition sociale, de nature à refroidir un peu l'enthousiasme dont on s'est épris, depuis quelques années, pour la civilisation et l'art Gaulois. Cependant, et toute proportion gardée, la résurrection d'une ville gauloise donne à Bibracte, pour l'étude de nos antiquités, quelque chose de l'importance qu'a prise Pompeï dans l'Archéologie classique.

Rentrant dans la spécialité qui nous occupe, nous rencontrons dans les poteries du Beuvray des spécimens de fabrication assez diverse, pour justifier l'idée de transition que nous avons émise au début.

La majeure partie de cette céramique, sans rappeler les types si caractéristiques de la Marne, est le produit, sinon du travail local, du moins de l'industrie indigène. Cruches, jattes, plats à rebord, écuelles à trois pieds,

ustensiles grossiers, médiocrement cuits, parois épaisses, mal polies, d'aspect mat brun ou noirâtre, sont certainement gaulois. L'irrégularité des contours exclue l'emploi du tour pour certains échantillons, les plats peuvent cependant s'être gondolés au feu.

Nous inclinons aussi à attribuer à la fabrication nationale des pièces beaucoup mieux réussies, tant sous le rapport de la pâte et de la cuisson que sous celui des formes et de l'ornementation. Telles qu'un joli vase noir, surmonté d'un goulot, d'où se détachent deux anses cannelées pour retomber sur la panse, au-dessus d'une carêne assez prononcée; modèle que nous verrons se reproduire fréquemment. Une urne à large ouverture, ornée de deux bandes circulaires striées en arêtes de poisson (*herring bone* des anglais); ce genre de dessin se remarque aussi sur un grand pot incomplet, en terre noirâtre, dont la panse porte un goulot latéral, exception assez rare. Un bol profond cylindroïde à parois droites, étranglées au tiers de la hauteur pour former une base, cerclé de cinq cordons en relief. Un vase ovoïde allongé, lustre noir très-brillant, et enfin deux belles jattes noires, mates sauf les cordons circulaires et les ornements avivés par le brunissage; une d'elles doublement curieuse, d'abord, par



un mode nouveau de décor, un bandeau formé d'impressions profondes, sorte d'yeux de perdrix, disposées en diagonales d'un bel effet; ensuite par un appendice assez singulier, petit cône creux de 3 à 4 centimètres de saillie au centre intérieur du vase, laissant une cavité ouverte en dessous du fond. Quelques patères de la collection Campana nous ont seules montré des renflements présentant une certaine analogie avec cette disposition.

La pâte de toutes ces pièces est grise, jaunâtre, et revêtue d'une couverte noire plus ou moins consistante.

Devons-nous reporter à l'industrie gauloise deux petits vaisseaux ovoïdes tronqués, apodes, l'un noir, d'environ 0,15 centimètres de hauteur, l'autre brun, un peu plus petit, dont les parois en argile fine, dense et bien cuite, sont semées de larmes prismatiques en relief? Notre hésitation serait plus grande pour deux gobelets de forme élégante, legers, terre brune, artistement décorés au sommet de guirlandes de feuillage, et sur les surfaces de tiges de lierre ou de vigne, décrivant sur l'un des rinceaux, et sur l'autre des arceaux. Ces reliefs très-délicats, retouchés à la pointe, sont-ils dûs au moulage ou à l'application d'une empreinte? Nous négligeons quantité de tessons noirs ou

bruns, chargés de dessins de même nature ou de fines impressions, telles que zônes d'ondulations, quadrillés, lozanges, treillis ou de simples hachures.

Quelque doute pourrait aussi exister à l'égard d'un petit vase ovoïde de la forme décrite plus haut, qui appartiendrait, avec d'autres fragments, à un genre de fabrication différent; leur pâte rosâtre, plus ou moins achevée, est couverte d'un mince engobe lustré blanc, sur lequel sont traînées au pinceau, en couleur ocreuse, rouge brune, des bandes circulaires ou des raies verticales et horizontales, traçant des dessins très-primitifs. Séduit par la régularité des contours, la délicatesse de l'ornementation et d'autre part par des procédés de fabrication nouveaux, M. Bulliot, recherchant l'origine de cette céramique, a cru y reconnaître les caractères d'un travail grec ou oriental, et comme conséquence, la preuve d'une importation étrangère.

Si compétent que soit un archéologue aussi distingué, nous ne le suivrons pas dans cette voie.

Que les Eduens, en relation avec les villes grecques du littoral de la Méditerranée, aient reçu par elles les produits de pays éloignés, c'est possible; mais ces quelques poteries ne

sauraient suffire à autoriser cette conclusion. D'abord la forme ovoïde, apode, est trop naturelle, même dans ses profils les plus purs, étant donné l'emploi du tour, pour constituer un caractère; et d'autre part, nous ne connaissons pas dans les collections de Céramique antique, le Musée du Louvre notamment, de vaisseaux reproduisant ces petits types du Beuvray. Tous les vases à boire, coupes, cylix, canthares, etc., sont plus ou moins élevés sur pieds ou munis d'anses.

En ce qui touche les pâtes, les vases de Santorin avec lesquels on a cherché une assimilation, sont dépourvus d'engobe, et sur les poteries grecques, cet engobe blanc reste toujours mat. Quant aux réhauts en couleurs ocreuses ou charbonneuses, rouges, brunes ou noires, nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler l'application et nous la verrons se reproduire fréquemment.

Resteraient les ornements des gobelets d'un goût et d'une délicatesse indubitables, mais les poteries, dites Samiennes, en répéteront les motifs, et il est bien reconnu que la fabrication en a été importée en Gaule par les Romains. Qu'eux-mêmes se soient inspirés des Grecs, c'est admis; seulement en remontant d'influence en influence, toute originalité deviendrait con-

testable. Nous aimons mieux supposer, si ces spécimens d'un art plus délicat ne sont pas dûs à l'industrie locale; car il est à remarquer qu'on n'indique pas à Bibracte un seul four à potier, qu'ils étaient importés des contrées méridionales de la Gaule, qui, pour bien des causes, étaient en grand progrès sur les pays du centre ou du nord.

Cette importation trouverait sa confirmation dans les nombreuses amphores (si communes dans le midi), qui, incomplètes et hors d'emploi, étaient utilisées au Beuvray comme urnes cinéraires. Ces amphores contiennent des os calcinés, et, détail de mœurs bien curieux, ont été enfouies dans des cavités creusées dans le béton grossier qui forme l'aire des habitations, à la place où était, présume-t-on, construit le four du fondeur ou placé l'enclume du forgeron. Si les fouilles du Mont-Beuvray, auxquelles nous attachons pour l'archéologie gauloise une importance exceptionnelle, ne nous avaient pas déjà entraîné dans trop de digressions, nous insisterions sur l'abus de cette recherche des influences et des conséquences forcées qu'on en tire. Tous les peuples, au début de leur civilisation, n'ont que des besoins limités, et pour les satisfaire, ne disposent que de moyens élémentaires ; aussi, tout

en faisant la part du sentiment qui leur est propre, leurs inventions, leurs procédés doivent-ils présenter de frappantes analogies, sans impliquer nécessairement des relations entre ces peuples.

Que les études des époques préhistoriques autorisent des écarts d'imagination qui tendent déjà à jeter le discrédit sur elles, cela se conçoit, le champ est si vague; mais dès qu'on aborde les temps historiques, les questions veulent être serrées de près, et les inductions n'ont de valeur qu'autant qu'elles reposent sur des observations plus positives. Ceci dit à un point de vue général; car si, sur un détail nous nous permettons d'être en désaccord avec le savant auteur des mémoires où nous avons si largement puisé, nous ne saurions trop en recommander la lecture, instructive à tous égards.

Un dernier mot sur la vitrine du Beuvray : elle renferme divers fragments de poteries rouges vernissées (Samiennes), ainsi que quelques fonds de vases ou d'assiettes avec empreintes de noms de potiers, sujet sur lequel nous reviendrons. Sur d'autres pièces de simples graffites indiquent l'emploi des lettres grecques pour des noms Gaulois; confirmation, par l'archéologie, d'un texte des Commentaires.

La vitrine est surmontée par deux doliums, grandes jarres sphériques en terre grossière; sans doute de provenance méridionale, comme les amphores de formes grecques ou romaines, qui garnissent la salle.

Ces détails, sur lesquels nous nous sommes étendus trop complaisamment, doivent suffire pour établir la transition entre la céramique purement gauloise, dont le Breuvray nous offrirait peut-être les derniers beaux spécimens, et la poterie Gallo-Romaine. Que la présence de cette dernière soit due à une fabrication locale ou soit le fait d'une introduction de pays voisins, elle n'en indique pas moins la direction progressive que va suivre la céramique nationale.

Au milieu des antiquités de toute nature exposées dans la salle d'Alise, antiquités extraites en majeure partie des fossés que César fit creuser pour investir l'Oppidum, nous ne voyons, en fait de poteries de cette localité si célèbre, qu'un large vase placé sur un socle élevé, derrière le magnifique plan en relief du plateau d'Alise-Sainte-Reine. Sa forme turbinée, très-accentuée, le rapprocherait des grandes urnes Germaines, d'autant plus que l'orifice assez large est circonscrit par un col peu élevé, très-défectueux, et que les surfaces présentent des méplats, indices d'un

simple façonnage à la main; mais d'un autre côté, la teinte noire des parois, rendue luisante, plutôt par le frottage que par le lustrage, le rapporterait à la fabrication indigène.

Qu'à ce spécimen d'une industrie encore barbare, nous comparions un joli vase campanien, exposé sous verre, à côté, et également porté sur un socle isolé, et nous apprécierons la distance qui sépare le prétendu Art Gaulois de l'Art Grec, même dans une production qui n'a rien d'exceptionnel.

Cette amphore de Nola, figures et ornements en réserve, rouges sur fond noir, a été acquise à la vente de la collection Castellani, comme document archéologique. La peinture représente l'Aurore poursuivant Céphale; ce personnage est armé de deux javelots garnis de l'amentum, lanière fixée à la hampe, pour augmenter la force de projection du trait, et dont l'emploi était resté douteux, jusqu'à la reconstitution des armes d'Alise par le colonel de Reffye.

La forme de ce vase, type commun dans les collections, est heureuse et d'un galbe assez pur; deux anses cannelées descendent du sommet d'un col élevé et s'attachent, par une élégante inflexion, au corps de la pièce porté sur un pied bas. Les décors d'un bon style laissent

paraître le ton rouge naturel de l'argile, tandis que les parties non réservées sont revêtues d'un lustre noir très-brillant; vernis si mince, qu'il semble avoir jusqu'ici échappé à l'analyse, mais qu'on suppose devoir être de même nature que les glacis légers des poteries Samiennes.

Ainsi, abstraction faite de la question d'art, en ne tenant compte que des procédés industriels, l'excellence du tournage, la finesse et le travail de la pâte, la nature et l'éclat de l'enduit suffiraient pour donner à cette pièce une supériorité énorme sur les productions, si réussies qu'elles soient, de l'industrie purement Gauloise.

Nous avons dit que l'ensemble de la Céramique, dite Gallo-Romaine, était réuni dans la grande galerie des Fêtes du premier étage, et disposé dans une suite de vitrines, hautes et basses, qui garnissent les murs.

Tout encombrée que soit cette vaste galerie par les moulages des Arcs d'Orange et de Saint-Remy, plâtres qui prendront place dans de nouvelles salles du rez-de-chaussée, son aspect est imposant, par ses proportions et surtout par son caractère architectonique, que les remaniements et les appropriations successives du château ont respecté. Une voûte en bri-

ques, sous combles, disposée en larges ogives, accusée par des arêtes en pierre, laisse au vaisseau une élévation double de celle des autres pièces, hauteur en rapport avec sa longueur, 40 mètres, et sa largeur, 12 mètres. Ces arêtes portent sur des consoles en saillie des piliers, qui forment eux-mêmes des arcades latérales dans lesquelles s'ouvre un double rang de hautes fenêtres, à l'ouest sur la place du Château, à l'est sur la belle cour intérieure, qui bientôt aura repris complétement sa physionomie du XVI[e] siècle.

A l'extrémité de la salle, une haute cheminée, d'un caractère monumental, conserve, entre autres détails, sculptée dans un trumeau, au-dessous d'un premier fronton, la Salamandre de François I[er].

Cette galerie, lorsque l'éminent architecte qui dirige les travaux du Château, lui aura rendu son ancien éclat, sera, avec la chapelle gothique, une des parties les plus admirées de la savante restauration de ce bel édifice de la Renaissance.

Avec l'époque Gallo-Romaine nous sommes en pleine possession de l'histoire, ou si on le préfère, en contact avec la civilisation Romaine, introduisant ses industries et ses usages en Gaule. Si nous tenions moins à ne pas nous

départir de la réserve que nous impose, ici comme à notre début, une simple monographie, ce pourrait être l'occasion de remonter aux origines classiques de la Céramique, de rappeler les traditions sur l'art du potier et d'en suivre les développements chez les peuples de l'antiquité qui y ont excellé. Mais nous laisserons dormir le mythe de Promethé, Dédale, la Scythe Anacharsis, Céramus, la chanson d'Homère; nous ne ferons d'excursions en Grèce et en Italie qu'autant qu'un détail sur un vase l'exigera, nous bornant à demander, non pas aux auteurs anciens, mais modestement à ceux des modernes qui ont recueilli et commenté leurs textes, les noms et les appropriations des poteries qui nous occupent.

D'abord cette inscription « Gallo-Romaine », qui se lit sur la frise des grandes vitrines (par parenthèse avec le nom d'un Donateur, dont la répétition laisse deviner combien les ressources du Musée sont réduites), est-elle bien à l'abri de toute critique? Cette dénomination implique une époque, celle qui a suivi la conquête Romaine; mais est-il facile, surtout pour les poteries grossières, de reconnaître, en l'absence de notions précises sur le milieu dans lequel elles ont été trouvées, si elles sont antérieures ou postérieures à cette époque? Elle implique aussi

une aire géographique; or, l'extension des limites de la Gaule sur le Rhin n'était pas telle, qu'elle doive faire admettre comme Gallo-Romaines, toutes les antiquités provenant de contrées plus ou moins voisines de ce fleuve.

Les écrivains qui font autorité en la matière, *Brongniart*, dans son traité, *Samuel Birch, history of ancient pottery*, et d'autres auteurs, constatent la difficulté de semblables déterminations et n'usent que sobrement de cette appellation. Pour eux, les poteries qui ont conservé certaine rudesse de forme et de fabrication, qui dans leur aspect ne révèlent pas l'influence de pratiques nouvelles, restent Celtiques, Germaines, Bretonnes, à moins d'indices positifs de nature à les dater. Celles qui portent la marque d'une industrie plus avancée sont dites, d'une façon générale, poteries Romaines.

Le Musée, dans le classement de ses Céramiques, a procédé communément par analogie de types. La confusion, que les ouvrages que nous venons de citer, n'ont pu éviter dans leurs classifications, justifie le mode qui a été adopté; c'est le plus simple et celui que les visiteurs peuvent le mieux saisir. Il n'en est pas moins vrai, qu'une distribution, par localités de provenances, aurait eu, si elle avait été possible, un caractère plus scientifique.

Elle eut permis une étude méthodique de la marche progressive de l'industrie Céramique, des conditions dans lesquelles elle s'exerçait dans chaque pays, ainsi que des besoins auxquels elle répondait; elle eut donné, en outre, plus de facilités pour établir l'âge probable des divers types de poteries; question qui nous paraît encore très-incomplétement élucidée. Ce classement, nous nous empressons de le reconnaître, eut été peu praticable et plein d'incertitudes; des collections, aussi importantes que celles du Musée, ne peuvent se former qu'en recourant au commerce, les pièces ont souvent passé de mains en mains, de là un grand doute sur les provenances et, en bien des cas, ignorance absolue des origines.

Des découvertes importantes, dues aux progrès des sciences, ont, depuis plusieurs siècles, singulièrement élargi le champ de la Céramique, dans le sens industriel, sinon artistique. Cependant, si ses applications sont plus variées chez les modernes, il est douteux qu'elle réponde à des nécessités aussi nombreuses qu'elle le fesait dans l'antiquité.

Indépendamment des mêmes usages auxquels la terre cuite était consacrée alors comme aujourd'hui, les anciens en faisaient quantité de vaisseaux et d'ustensiles que nous fabriquons

en bois, ou en certains métaux, tels que la fonte, le zinc, etc., dont ils ignoraient l'emploi. Quelles ressources les arts plastiques, si développés dans l'antiquité, ne trouvaient-ils pas dans l'argile? L'architecture lui demandait la matière de ses ornements, antefix, masques, corniches, et tant d'autres motifs; la statuaire celle de ses personnages : Pline mentionne un Jupiter et un Hercule Fictiles au Capitol, et nous pouvons admirer, au Musée du Louvre, le beau tombeau Lydien, en terre cuite, avec ses deux figures couchées, de grandeur naturelle.

La profusion de la poterie était si grande chez les anciens qu'ils employaient des débris d'amphores et même des pièces intactes comme matériaux de construction.

Enfin, une consommation énorme de vases, qui nous est entièrement étrangère, était celle qu'exigeaient les pratiques funéraires; lorsqu'on sait que l'immense majorité de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, sortent des sépultures.

Sur un seul point cependant, l'emploi de la poterie pouvait être plus restreint qu'actuellement; les pâtes tendres, malgré leurs enduits, étaient plus ou moins absorbantes; defaut qui les rendait peu propres à la cuisson des aliments, car au feu, les corps gras devaient surtout les pénétrer. Nous avons bien constaté,

dans quelques échantillons, des pâtes dont la dureté, la densité et la sonorité égalaient celles même des grès cerames; rares exceptions qui ne font que confirmer la règle de Brongniart — « Toute la Céramique antique appartient à la grande division des poteries en pâte tendre.»

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans les poteries Gallo-Romaines, la beauté et l'élégance des formes, la variété et la richesse des types, le luxe des décors, en un mot cette perfection dans l'Art qui distingue, à un si haut degré, les productions de la Grèce ou de l'Italie. La Céramique Gallo-Romaine, comprise dans un but pratique, ignore ces vases d'ornements, aux lignes sculpturales; son caractère essentiel est l'utilité, non pas cependant que le goût ne s'y fasse sentir; car, pots ou vaisselle d'usage courant, sont en général d'un galbe plus pur que les pièces de même sorte dont nous nous servons aujourd'hui.

Nous avons dit que dans le classement des collections, les poteries étaient réunies suivant la ressemblance des types; nous ajouterons, qu'à première vue, elles peuvent, sous le rapport des appropriations, former quatre groupes distincts : les vases à conserver, les pots à verser, les vases à boire, et les ustensiles culinaires. Quelques poteries d'usages autres ou

indéterminés ne rentreraient cependant pas dans ces divisions.

Nous voudrions rechercher les noms que les Romains appliquaient à chacun de ces vases; tâche assez ardue, que nous n'entreprendrons, du reste, qu'à titre de simple essai. Les auteurs sont peu explicites, les dénominations vagues ou arbitraires, rarement accompagnées d'indications suffisantes sur les formes et les emplois, les mots souvent pris au figuré; enfin, un même nom sert à des vases différents, ou le contraire a lieu, ainsi que nous en usons nous-mêmes. Indépendamment des renseignements que nous avons recueillis dans d'autres ouvrages, nous avons surtout mis à contribution le Dictionnaire des Antiquités d'*Anthony Rich*, ayant soin de contrôler ses indications avec le *Totius latinitatis lexicon de Œ. Forcellini*, lequel, à l'appui de chaque mot, cite les textes originaux qui s'y rapportent; citations qu'on nous saura gré de ne reproduire, qu'autant qu'il y aura nécessité. Cette nomenclature sommaire pourrait à la rigueur ne comporter que les noms que nous supposons convenir aux vases qui figurent dans le Musée; nous prendrons cependant un peu plus de latitude, au risque de voir bien des dénominations manquer d'applications. Mais elles désignaient des vases

en usage chez les Romains et que les Gaulois, qui avaient si facilement adopté leurs coutumes, ont pû connaître ou, à défaut, les remplacer par des poteries à peu près similaires, auxquelles certaines de ces dénominations peuvent dès lors convenir.

Ces noms latins dérivant presque tous du grec, impliquent l'origine des objets eux-mêmes ; ils prouvent aussi, en se rapportant à des besoins usuels, que l'attribution des ustensiles qu'ils désignent n'était rien moins que funéraire.

Vases à conserver. — Vaisseaux, en général de grande capacité, destinés à contenir les liquides ou les denrées. Le plus volumineux était le *Dolium « Alta dolia »*, jarre sphérique, qui tenait lieu communément de tonneau, *Cupa*, dont les anciens se servaient cependant, ainsi qu'on le voit sur un des bas-reliefs de la colonne Trajane. Le Dolium qui attire les regards, en entrant dans la salle Gallo-Romaine, provient des fouilles de la forêt de Compiègne, il mesure $0^{m},85$ de hauteur et $2^{m},50$ de circonférence; il est en terre jaune sale, noircie en partie par la fumée, sonore et bien cuite; ses parois sont cerclées de nombreux cordons grossièrement dentelés par de simples impressions digitales, cordons qui paraissent avoir été

appliqués après coup, à moins que leur saillie ne soit le résultat de sillons tracés à l'ébauchoir dans la pâte encore molle. Cette belle pièce, n'a pu être faite sur le tour, les irrégularités de l'intérieur le prouvent, mais a été montée par le procédé du *Colombin;* procédé qui consiste à superposer successivement des boudins d'argile, nommés colombins, jusqu'à la partie terminale du vaisseau; l'ouvrier applanit à la main, en tournant autour de la pièce, les surfaces internes et externes à mesure qu'elles s'élèvent. Ce genre de fabrication n'a jamais été abandonné.

On cite, parmi les grandes jarres antiques, celles trouvées à Anzio, près Cumes, de 2 mètres de haut sur 1 mètre de diamètre. En Gaule, un large cuvier de Gergovia; à Apt (Vaucluse), un fragment indiquant un vaisseau de $1^m,25$ de diamètre; à Gap, quatorze jarres de près de 2 mètres de haut, quelques-unes raccommodées avec des attaches en plomb; le dolium de Nismes pour sa capacité, etc., etc. Notons aussi comme fabrication au colombin, les jarres funéraires dans lesquelles les Brésiliens logeaient leurs momies accroupies, les koupchines de l'Arménie, les jarres des Hottentots, et ces *tinajas* d'Espagne, dont le Musée de Sèvres possède un spécimen qui n'a pas moins de

3 mètres de hauteur, d'une contenance de plus de 4,000 litres.

Quoique l'*Opus doliare*, pratiqué par les *doliarii*, ne paraisse pas restreint à la fabrication des vases à conserver, il devait avoir pour objet principal la confection des *Amphores;* récipients de forme conique allongée, plus rarement sphérique, surmontée d'un col central bas ou élevé, avec rebord et accosté de deux anses, qui faisaient donner aux modèles plus petits, le nom de *Diota.* Toutes les amphores, d'usage commun, se prolongent à la base en un cône creux, étroit, plus ou moins long, qu'on enfonçait dans le sable du cellier et dans lequel se déposait la lie du vin; celles de forme ovoïde par un simple appendice en pointe qui les fixait au sol. Elles avaient la même destination que le dolium, qui n'était pas toujours privé d'anses ou plutôt d'anneaux, et avec lequel on les confond, surtout en les assimilant aux *Pithos* des Grecs.

Pour arrêter la transudation des liquides, tous ces vaisseaux dépourvus de couvertes, étant toujours quelque peu perméables, malgré des parois épaisses en terre grossière mais bien cuite, on les enduisait, à l'intérieur, avec une matière résineuse; il suffisait pour les jarres à huile de les imbiber d'eau.

Les amphores sont d'origine grecque; d'après M. Albert Dumont, qui a fait une étude spéciale des timbres que portent ces poteries, Thasos, Rhodes, Cnide, les auraient exportées sur tout le littoral de la Méditerranée. Les amphores de fabrication romaine sont d'un profil moins pur, la panse plus renflée arrive quelquefois à la forme sphérique; ainsi que le montrent les quatre spécimens exposés dans le voisinage du grand dolium que nous venons de décrire. L'une d'elles, à droite de la cheminée, est remarquable par sa forme turbinée très-accusée, elle est d'aspect grisâtre, faite au tour et provient de Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône).

Plus loin, vers le milieu de la salle, différentes amphores sont dressées de chaque côté de la vitrine, où figure, entr'autres antiquités, la magnifique armure de gladiateur de la collection Pourtalès. Celles dont le col et les anses sont brisés, particularité que nous avons déjà signalée, sont des amphores cinéraires du Mont-Beuvray; placées à côté d'un *Cadus* rapporté de Pompeï, elles soutiennent la comparaison pour la régularité du profil, et, comme lui, paraissent avoir été faites au tour. Une autre amphore en terre blanchâtre, tirée de Vaison (Vaucluse), se rapprocherait de l'*Orca* par sa forme originale; un col long forme, par

renflement, une panse piriforme, surmontée de deux anses, le vase repose sur un appendice, étroit et long. Trois belles amphores égal ment du midi de la France, de plus de 1 mètre de hauteur, montrent, à côté, à peu près la même disposition de structure. Une autre, des mêmes contrées, donne un échantillon d'un travail défectueux, simple ébauchage à la main, elle est noirâtre, fusiforme et très-irrégulière. Quatre ou cinq pièces cylindroïdes, avec anses contournées, en terre blanchâtre, n'indiquent pas une confection plus soignée, elles viennent du nord de l'Afrique, sans doute des environs de Carthage.

Il y aurait tout un long chapitre à écrire sur les amphores, leurs appropriations multiples et leurs formes diverses; nous avons dit qu'elles étaient utilisées comme urnes cinéraires, nous nous bornerons à constater encore que leur dénomination était appliquée à la mesure, par excellence, des liquides; l'étalon légal était conservé au Capitol, d'où il s'appelait *Amphora Capitolina.*

Entre le Dolium et l'Amphore il y avait place pour un autre vaisseau, tenant de l'un et de l'autre, et nommé *Seria :* sa forme est assez incertaine, mais il est cité comme vase à conserver le vin, l'huile, la viande, et

aussi, d'après *Perse*, pour cacher l'argent qu'on enterrait.

Dans la Céramique antique, ces vases à deux anses, soit apodes, soit avec pieds, revêtent un caractère des plus artistiques; nous ne voyons rien dans la poterie Gallo-Romaine du Musée, en dehors des vases dont nous venons de parler, qui puisse se rapporter à ces types élégants; non plus qu'aux *craters*, vases à large ouverture, qui recevaient le vin contenu dans l'amphore pour y être mêlé avec l'eau, et dans lequel on puisait ensuite pour remplir les coupes. L'emploi de ce vase, qui se posait à terre ou sur les tables, était très-usité dans les festins; cet usage avait bien dû passer en Gaule, où vraisemblablement quelque récipient de la famille de *l'Olla* devait tenir lieu du crater.

L'Olla, à vrai dire marmite en terre, est un grand pot ovoïde, de façonnage en général peu soigné, sans ornement, apode, dont l'orifice plutôt ouvert qu'étroit est couronné d'un rebord, détail essentiel en ce qu'il distingue habituellement l'Olla Romaine de l'urne cinéraire Germaine. Presque tous les récipients de cette nature qu'on possède, proviennent des sépultures; mais, de cette attribution funéraire, il ne faut pas conclure qu'ils n'étaient pas d'un

emploi courant dans les besoins domestiques; *Columelle*, cité par Anth. Rich, relate dans plusieurs passages l'usage de l'Olla pour la cuisson des aliments. *Olla male fervet*, locution proverbiale. On donnait aussi le nom de *Cacabus*, au pot dans lequel on faisait bouillir la viande.

Le Musée nous montre bien les trois types, le Dolium, l'Amphore et l'Olla, nous aurons à revenir sur ce dernier; mais à quelles formes répondaient les dénominations suivantes? *Galeola*, *Acratophorum*, vases à contenir le vin avant qu'il soit mêlé : *Mistarius*, même usage que le crater : *Gastrum*, pot à ventre arrondi, mais quel emploi ? *Tina*, sorte de dolium : *Hirnea* vase employé pour la cuisine, etc.

Le lecteur qui voudra prendre une idée un peu complète de la destination et surtout des formes de tous ces ustensiles de la vie commune des Anciens, devra nécessairement visiter le Musée du Louvre; nous lui recommandons spécialement une des premières salles des collections Campana, où il trouvera exposé l'ensemble de la vaisselle usuelle, et une des dernières, pour les vaisseaux de grande dimension.

Grivaud de la Vincelle écrivait, il y a déjà longtemps, que la multiplicité des formes empêche souvent de connaître la destination particulière des vases qui nous sont parvenus;

que n'ajoutait-il que la multiplicité des noms que les auteurs leur attribuent, augmente encore cette difficulté?

Cette réflexion nous est suggérée par les renseignements que nous a donnés, avec une obligeance dont nous tenons à le remercier ici, le savant Conservateur de la Céramique antique au Louvre. C'est qu'en effet, il règne encore une telle incertitude dans la détermination des noms et usages des poteries antiques, et en particulier des poteries romaines, qu'il est prudent de n'user que de termes généraux, sans espérer arriver à une précision toujours contestable.

Avant donc de poursuivre cette nomenclature, dont le seul objet est de compléter, dans une certaine mesure, les données que l'examen des collections de Saint-Germain fournit sur la Céramique Gallo-Romaine; nous insisterons sur ceci, que le dictionnaire des antiquités d'Anthony Rich étant un livre élémentaire, nous avons cru nécessaire d'appuyer ses indications par des citations de textes; mais nous reconnaissons que ces lambeaux de phrases, recueillis dans un Lexique, demanderaient peut-être aussi un examen critique, pour lequel nous déclarons notre insuffisance.

Pots à verser. — Nous avons employé de

préférence ce mot, pots, parce que, dans les collections Gallo-Romaines, ces ustensiles, qui se réduisent à un petit nombre de types peu variés, rappellent volontiers nos cruches ou nos brocs. Les Romains n'étaient cependant pas réduits à cette pénurie; l'ensemble des poteries noires lustrées, exposées au Louvre, auxquelles doivent pourtant se rapporter les noms que fournissent les auteurs, et qui prouvent la persistance de leur emploi, affirmerait au besoin le contraire.

L'urne, *urna*, aurait pu rentrer dans la division précédente, si ce mot, dans ses applications diverses, ne nous semblait pas avoir été employé surtout au figuré. En effet, comme urne cinéraire « *cineres in urnam condere* » (*Suétone*), il s'agissait, ou de l'Olla, ou, moins communément, de l'Amphore, dans lesquels, entre autres usages, on recueillait les cendres des morts. Nous ne connaissons guère que certaines urnes en verre, en marbre, ou en albâtre, qui revêtent une forme spéciale, en rapport avec l'idée que nous avons aujourd'hui d'une urne.

Quant aux urnes à puiser de l'eau : par exemple, les seaux des Danaïdes si souvent représentés, ou les urnes données comme attribut aux Fleuves, ils appartenaient à la famille des

vases nommés Hydries. Il en était sans doute de même des vaisseaux à embouchure étroite, dans lesquels on déposait les votes politiques ou judiciaires : « *Senatorum urna copiose absolvit* » *(Cicéron)*, où s'agitaient les sorts : « *Quœsitor Minos urnam movet* » *(Virgile)*.

L'urne, sans avoir une forme spéciale, était une mesure pour les liquides, elle contenait la moitié d'une amphore, il fallait vingt amphores pour faire un dolium.

Hydria : L'hydrie, ainsi que l'indique son nom, servait principalement à puiser et à transporter l'eau. « *Infelix humeros urgeat urna meos* » *(Ovide)* ; a cet effet, l'hydrie était munie de trois anses. Cette habitude de porter sur l'épaule des vases en terre remplis d'eau, est encore aussi commune dans les pays du midi que rare dans ceux du nord; l'absence en Gaule d'un type d'une si grande utilité, tenderait à prouver que l'usage des vaisseaux en bois était très-répandu dans la contrée.

Nous venons de désigner quelques uns des emplois de l'hydrie sous le nom d'urne; elle en avait d'autres fort divers. On y conservait la farine, *Hydria farris* (Sulp. Sévere); c'était naturellement aussi un vase de table, etc., etc. Une inscription en fait enfin un monument funéraire. *D. M..... hœc hydria posita est.*

Œnochoë : proprement dit vase à verser le vin, nom d'autant plus usité dans la Céramique antique que le type, sous ses différentes formes, est un des plus communs. Nous avons rencontré ce terme dans quelques catalogues, pour désigner des brocs en terre, à embouchure trilobée, Gallo-Romains; nous suivrons cet exemple, quoique ce mot ne figure pas dans le Lexique, et que les Romains ne l'aient sans doute pas adopté. Ils avaient cependant l'*Œnophorum*, mais *Cicéron* en parle comme d'un vase propre à transporter le vin en voyage.

Urceus : Vase en terre rouge, à anses recourbées *(Martial)*, qui servait surtout à puiser dans un récipient plus grand. Columelle en fait un vaisseau pour garder l'huile, et Pline un vase à conserver.

Capis, *Capedo*, *Capula :* Vases à verser, munis d'une anse; ils avaient été d'abord consacrés aux usages religieux, mais, par la suite, ils ont pris des destinations usuelles; aussi leurs noms qui se rencontrent fréquemment dans les auteurs, donnent-ils lieu à des interprétations différentes. *Varron*, puis *Festus*, disent positivement que ces vases tiraient leurs dénominations de l'anse qui permettait de les prendre « *capere* », et les rangent parmi les *pocula*. Ne serait-ce pas alors une sorte de

tasse à anse servant aussi à verser; d'autant mieux que le *capulator*, ouvrier employé à la fabrication de l'huile, se servait de la *capula* pour transvaser le liquide d'une jarre dans une autre. D'après quelques textes, confirmés par des représentations de repas, les capedo et capis seraient des poteries, rappelant nos cruches, mais plus élégantes; dont le modèle, en raison de leur caractère sacré primitif, se trouverait figuré en relief avec la *patère*, sur les cyppes funéraires.

Lagena : Ce terme permet moins d'hésitation; il s'applique aux bouteilles ou cruchons en terre, à col plus ou moins élevé et étroit, ne portant habituellement qu'une seule anse, et encore assez petite. Ce genre de poteries est commun dans les collections Gallo-Romaines. *Lagena nivaria*, dans laquelle on conservait l'eau glacée pour la mêler au vin.

Gutturnium : L'appropriation de ce nom à tel ou tel vase devient plus douteuse. Le Dictionnaire des antiquités en fait une aiguière à col rond, dont l'ouverture large se projette en avant en manière de lèvre, et l'identifie au *Prochos* des Grecs. En d'autres termes, ce serait un pot à l'eau ou plus vulgairement une cruche. *Festus* dit, il est vrai : *Vas ex quo aqua in manus datur* », mais il ajoute : « *Ab eo*

propter angustias guttatim fluat », définition qui convient mieux au *Guttus.*

Nous trouvons bien encore l'*Aquimanarium* pour l'usage de laver les mains après le repas, mais faut-il entendre par ce mot le pot à l'eau ou la cuvette?

Guttus : était une burette en terre « *Guttum samium* » (Aulu-Gelle), usitée dans les libations, le liquide ne tombant du goulot, à peine ouvert, que goutte à goutte dans la patère. Cette disposition en avait fait adopter l'usage pour les bains; le guttus contenait l'huile dont on se frottait les membres et qu'on répandait sur le strigile. Par extension, on donne le nom de guttus à presque toutes les petites fioles en terre à goulot étroit.

Sans doute, la liste des vases à verser pourrait s'allonger encore, mais nous devons nous en tenir aux noms les plus usuels, et éviter surtout ceux de certains vaisseaux qui se fabriquaient plus communément en métal ou autre matière qu'en terre cuite. Ainsi l'ampoule, *ampulla,* qui avait la même destination que le guttus, est surtout une fiole en verre; toutefois, l'espèce décrite par Apulée, *lenticula forma,* plate, à ouverture centrale, appartenait aux poteries, ansi que l'*Ampulla rubida* qu'on emportait en voyage.

Vases à boire. — On peut les comprendre sous le nom générique de *Poculum*, coupe, qui ne s'applique spécialement à aucun d'eux.

Trulla : Coupe à manche « *Manubriata* » *(Varron)*. L'expression « *Campana trulla* » d'*Horace*, implique qu'elle était généralement en argile.

Patera : Soucoupe, discoïde, peu profonde; celles en métal étaient souvent munies d'une poignée. Peu propres aux usages domestiques, les patères avaient un caractère sacré, on y recevait le sang des victimes; c'était par excellence le vase à libations, aussi se trouvent-elles dans les tombeaux et sont-elles figurées sur les monuments funéraires. Les textes qui en font mention sont si nombreux qu'ils dispensent de toute citation.

Plaute, dans un passage d'une de ses comédies, fait l'énumération d'un certain nombre de pocula : *Sinus*, *Epichysis*, *Cantharus*, *Gaulus*, *Cyathusque*. Le premier serait un bol profond, à panse renflée, n'ayant pour pied qu'une petite saillie circulaire comme les vases actuels du même genre. Le *Gaulus* aurait eu la même forme mais dans de plus grandes proportions. Le *Canthare*, coupe profonde à deux anses, élevée sur pied, d'aspect très-élégant, avait été d'abord un grand vase, destiné à contenir l'eau lustrale

à la porte des temples, puis un vase à boire « *Dare bibere plenis cantharis* » (*Plaute*).

On place le canthare, comme attribut, entre les mains de Bacchus, de même que le *Scyphus*, large jatte creuse, ansée, était consacré à Hercule (*Val Flaccus*).

Le *Cyathus* est représenté comme une tasse dont l'anse recourbée s'élève beaucoup au-dessus des bords, pour permettre de puiser dans le crater; il aurait remplacé le *simpulum*, cuiller à long manche, réservé, d'après Varron, aux choses sacrées. Il ne peut être question ici que du simpulum en terre cuite; un ustensile à long manche, n'importe en quelle matière, ayant toujours été indispensable pour puiser dans ces récipients profonds, à col long et étroit, d'un usage si général chez les anciens. Le cyathus fesait certainement partie de la vaisselle de table, puisqu'un échanson porte dans une inscription, le nom de *servus a cyatho.*

Epichysis est une dénomination grecque dans laquelle Anth. Rich ne reconnaît pas une coupe, mais un pot, à bec petit et étroit, que les Romains avaient adopté pour tenir lieu du guttus.

Carchesium, coupe à deux anses, profonde, rétrécie au milieu de la panse; offre cela de particulier, qu'elle avait pris son nom, en

raison même de sa forme, de la hune qui surmontait le mât des navires (*Macrobe*).

Cymbium, très-belle forme oblongue, évasée, surmontée de deux anses s'enroulant sur elles-mêmes ; la figure qu'en donne le Dictionnaire des Antiquités est d'autant plus douteuse qu'elle est prise sur une coupe en bronze. On en fabriquait en argile commune et par conséquent bien moins élégantes « *Ficta Saguntino Cymbia malo luto* » *(Martial)*. Les pièces de Sagonte avaient cependant une grande réputation.

Calix. — Vase à boire de forme circulaire, comme l'indique l'étymologie grecque du nom. Macrobe dit aussi qu'il était peu profond ; Anth. Rich, le représente porté sur un pied, à bords évasés, accostés de deux anses, disposées presque horizontalement. Nous nous demandons la raison qui a fait approprier ce nom à une forme si différente de celle que nous donnons à nos calices, forme qui rappelle le calice d'une fleur et doit être traditionnelle; tandis que dans les poteries antiques, on trouve des vases à boire, ronds, sans anses, montés sur pied plus ou moins élevé, auxquels le nom de calix nous semblerait devoir mieux convenir.

En général, toutes ces coupes affectent des formes très-artistiques dans la Céramique grec-

que, il n'est pas douteux que les Romains n'en aient adopté l'usage: leurs auteurs en font foi, mais elles n'ont pas pénétré en Gaule, où les vases à boire, bols ou gobelets, présentent un aspect tout différent.

Ustensiles culinaires. — De même que nous l'avons vu pour les pocula, un autre texte donne également les noms de certaines pièces de la vaisselle des Romains : « *Sic implet gabatas paropsidiasque, Et leves scutulas, cavas que lances* (*Martial*). Ces termes s'appliquaient à des plats plus ou moins creux, dont la dénomination générique, en raison de leur forme circulaire, était le *Discus ;* « *cœnarum reliquiis discus ornatus* », *Apulée*, ou bien encore à des bols ou jattes, faisant l'office de nos légumiers; ustensiles dans lesquels se servaient les mets, et qu'il est difficile de bien spécifier, ainsi que le déclare Samuel Birch, dans son Histoire de la Poterie ancienne.

Gabata : Vase concave destiné, d'après Forcellini, à contenir les ragoûts « *pulmentaria* ». Mais Martial, dans un autre passage, dit : « *transcurrunt gabatœ, volantque lances* », d'où l'on peut conclure que les gabatœ et les lances étaient des assiettes creuses d'un maniement facile.

Paropsis : Plat dans lequel on présentait

sur la table les mets les plus délicats, « *obsonia* ». D'abord l'étymologie grecque n'est-elle pas douteuse? Ensuite obsonium serait simplement un aliment cuit: et enfin on lit dans *Juvenal : Paropside rubra, — magnaque paropside cœnat* », expressions qui indiquent un vase en argile, de grande dimension, peu en rapport avec la destination ci-dessus.

Scuta, — Scutulla : Écuelle ou assiette, « *leves* », qui ne contenait qu'une petite portion de viande ou de légumes « *minutal ex carne vel oleribus* ». *Scutella* s'entendrait également d'un plateau destiné à porter d'autres vases; et *Scutra (Caton, Perse)* d'un ustensile dans lequel on fesait chauffer les aliments.

Lanx, lances : c'est le terme le plus accepté pour désigner un plat rond, large et creux (Cavas) ; « *Rotundas curvet aper lances* » *(Horace)*. Ce mot est très-employé dans les auteurs, qui assignent aussi aux lances un rôle dans les rites religieux « *Baccho lances et liba feremus* » *(Virgile)*. Ces plats étaient souvent fabriqués en métal, et en métal précieux et richement décorés.

Catinum, catinus : Plat évasé, à rebord, pour le service de table, et aussi ustensile culinaire propre à faire cuire certaines patisseries (*Varron*). Ce terme se présente fréquem-

ment dans les textes, et Horace affirme suffisamment l'emploi usuel de ce plat « *Ad porri et ciceris refero laganique catinum* », et Apulée son usage religieux « *Simpulo et catino fictili sacrificare* ». Pline prête ce nom à des creusets en terre réfractaire « *ex tasconio* ». Le *Catillum* était un plat plus petit et plus grossier.

Patella : Grand plat en terre rouge « *Cumano rubicundam pulvere testam* » (*Martial*), qui ne devait guère figurer sur les tables somptueuses, du moins à ce que dit Horace « *Nec modica cœnare times olus omne patella.* » Dans Juvenal, au contraire, il porte un énorme turbot, c'était sans doute une pièce de vaisselle plate. Les petites patelles, *vascula parva*, soucoupes, servaient au culte domestique des Pénates et des Lares.

Patena-Patina : Large plat creux ; un texte en fait une poissonnière, un autre une bassine, c'était, paraît-il, un vase propre à la cuisine. On peut l'assimiler à une sorte de plat à rebord pour cuire et servir les aliments liquides, décrit par Varron, suivant Rich, et qu'il appelle un calix. C'est dans un vase de ce genre que, dans la fable de *Phèdre*, le renard sert un brouet à la cigogne « *in patena liquidam posuisse sorbitionem.*

Pultarius : Vase à fond large et à col rétréci dans lequel on fesait et on mangeait une espèce de bouillie ou de purée de farine de froment ou de fèves, délayée dans l'eau avec d'autres ingrédients, mets populaire et très-ancien, nommé « *puls* »; ce pot était utilisé à l'occasion comme vase à boire « *calidam potionem in pultario poposcit* » (Pline), et parmi d'autres emplois, il en avait un singulier, il servait à poser des ventouses.

Pour clore la liste des vases qui figuraient dans les repas, il conviendrait peut-être de citer le *Pelvis*, grand vaisseau, ouvert dans toute sa circonférence, le *Pollubrum*, bassin qui servait à laver les mains des convives, etc. etc., mais nous ne sommes pas assurés qu'ils appartiennent aux poteries.

Quant aux terres cuites qui ne prennent pas place dans les quatre catégories que nous venons d'énumérer, nous nous réservons d'en traiter au fur et à mesure que nous les rencontrerons dans les vitrines.

La poterie Gallo-Romaine, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ne saurait s'accommoder de la multiplicité des noms de notre nomenclature, si incomplète qu'elle soit; et lorsque nous avons dit un mot de la facilité des Gaulois à se prêter aux usages des conqué-

rants, cela ne doit s'entendre que des classes élevées, et encore dans une mesure restreinte. Sans doute l'adoption des noms propres latins dans un but de patronage, les monuments publics, certain luxe introduit dans la construction des villas, et surtout les institutions politiques, religieuses et judiciaires, sont des preuves imposantes de l'action exercée par la conquête; mais la poterie reste pour établir, que dans la vie domestique, les Gaulois avaient conservé leur simplicité, leur rudesse même, et n'avaient que peu emprunté à la recherche des mœurs Romaines.

Que nous puissions ou non tirer profit de notre essai de nomenclature, nous en voici enfin sortis, et nous sommes à peu près quitte de ces bribes de latin qui ont imprimé à notre modeste étude une allure pédante que nous n'avons pas cherchée; répétons encore, pour notre excuse, qu'il était indispensable de baser nos indications sur des autorités reconnues, que nous l'avons fait avec discrétion, écourtant même les citations plus qu'il n'aurait fallu, mais préférant les textes originaux à des interprétations discutables.

Avant de commencer l'examen de chacune des armoires de la Salle des fêtes, nous devons entrer dans quelques détails sur les conditions

dans lesquelles s'exerçait l'industrie céramique en Gaule, après que le pays eut passé sous la domination étrangère.

La fabrication de la poterie dite Romaine, à en juger par toutes les localités où on a recueilli soit des débris, soit des pièces entières, était répandue non-seulement sur tout le territoire de la Gaule, mais s'est étendue bien au-delà du Rhin dans l'Allemagne du Sud, et a reçu un grand développement en Angleterre.

Nous n'entreprendrons pas l'énumération de toutes ces localités ; la classification de Brongniart, à laquelle il nous faut revenir pour établir quelque ordre dans notre revue, nous permettra de citer les provenances les plus générales des principaux types.

Dans son traité des arts céramiques, dont l'autorité au point de vue technique est bien supérieure à celle dont il peut jouir sous le rapport archéologique, Brongniart distingue quatre sortes de poteries Romaines, ou Gallo-Romaines suivant la dénomination acceptée.

La première et celle qui, aux yeux du savant Céramiste, porte un caractère Romain supposable, est la poterie à pâte et lustre rouge. très-commune en France et en Angleterre, assez rare en Italie, où il est cependant incontestable qu'elle a dû être d'un usage général,

témoin la réputation qu'avaient dans l'antiquité les fabriques d'Arezzo (*Arretium*). L'examen des vitrines où sont exposés les vases *Samiens*, d'un si grand intérêt dans la Céramique, nécessitera de plus longs détails sur la nature de ces poteries. Dès maintenant, nous rattacherons à ce groupe un ensemble de poteries rouges dont la pâte n'a pas la finesse des samiennes, et la glaçure, lorsqu'elles en sont revêtues, ni le même éclat ni la même solidité. Cet ensemble comporte surtout des pots à verser, des vases à boire de forme commune et des plats; les archéologues anglais, Buckman et Samuel Birch en ont fait une division à part, sous le nom de *faux Samien*.

Les poteries rouges des deux genres ont été rencontrées et se trouvent encore dans beaucoup de localités; notamment dans les fouilles pratiquées à Paris en 1804, au jardin du Luxembourg, et antérieurement à la Butte-Sainte-Geneviève (*Grivaud de la Vincelle*). En 1772, au Châtelet, près Saint-Dizier, dans les substructions d'une ancienne ville romaine; dans la forêt de Compiègne; au Mans; à Orléans, lieu de fabrication importante; à Bordeaux, Limoges, Saumur; Thiers (Puy-de-Dôme), avec des fours à potiers; à Nîmes, centre d'approvisionnement d'une partie de la Gaule; dans la Lozère; à

Rheinzabern, près de Strasbourg, etc., sans compter tous les pays étrangers sur lesquels s'est étendue la dénomination Romaine.

Deuxième sorte. — Pâtes rouges, grises et noirâtres, plus grossières que celles précitées, mais couvertes d'une glaçure aussi mince, noire ou noire brunâtre, prenant quelquefois un reflet métalloïde. L'ornementation, la même que celle des vases samiens, dont nous aurons à parler, est employée plus sobrement. A cette catégorie, appartiennent les urnes peu ouvertes, turbiniformes, extraites en majeure partie de la rive droite du Rhin; ainsi que des poteries trouvées dans les environs de Dieppe, parmi lesquelles une urne à dépressions latérales. Cette particularité nous ferait ranger dans la même classe, tous les gobelets à col rétréci, curieux, ou par ces dépressions formant des côtes, ou par les inscriptions bachiques tracées en blanc sur la panse de quelques-uns.

Troisième sorte. — Pâtes grises, noirâtres ou entièrement noires, surfaces noires dues à un enduit épais, sorte d'engobe, sans glaçure, mais lustré par l'estèque du tourneur. Urnes cinéraires dont l'usage n'a pas dû se prolonger au-delà du IVe siècle de l'ère chrétienne, quoique la coutume de déposer des vases dans les tombeaux n'ait pas discontinuée, ils con-

tenaient plus tard de l'encens ou de l'eau bénite. Les vases de ce troisième groupe sont souvent micacés, la pâte est quelquefois semée de grains calcaires; ils ne se distinguent des pièces similaires gauloises ou germaines que par un façonnage plus soigné, et proviennent, en partie des bords du Rhin. Divers fragments de vases ont cependant ont été trouvés près de Bourges, à Souaire.

Quatrième sorte. — *Poteries sans glaçure :* Deux variétés; l'une, pâte grossière, blanche, grisâtre, jaune, tirant plus ou moins sur le rouge, fournit les pièces volumineuses, jarres, amphores, cuviers, dont, nous avons suffisamment parlées à propos du grand dolium du Musée.

L'autre, d'une pâte moins grossière, abonde surtout en vases à verser de différentes formes, quelques-unes rappelant même le *diota* dans d'assez pauvres conditions. Ces poteries sont légères, minces, d'aspect blanchâtre, par engobe terreux, très-consistant. Elles sont ornées de zônes ou de dessins grossiers de feuilles, faiblement indiqués en rouge ocreux, cuit avec la pâte.

On rencontre également dans ce groupe, des terrines à rebord avec goulot d'écoulement, d'une bonne fabrication. Cette deuxième variété est spéciale pour les ustensiles d'usage

domestique; *Bourges*, *Aspres* (*Vaucluse*), etc. Il faut tenir compte dans l'indication de ces lieux de provenances, que nous compléterons autant que possible en suivant chaque vitrine, que plusieurs localités ont fourni des échantillons de deux ou trois sortes et quelquefois de toutes les quatre ensemble.

La couverte, qui donne un aspect blanc ou blanchâtre aux poteries dont il vient d'être question dans la quatrième sorte, mérite de nous arrêter un instant. La pâte qu'elle recouvre a conservé la teinte rougeâtre ou jaunâtre que prennent, à un feu modéré, presque toutes les argiles expurgées de substance charbonneuse. Il est toutefois constaté que cet engobe est dur, plus résistant que celui dont sont revêtus les vases grecs, les *Lécythus Athéniens*, par exemple; et nous avons vu, par divers échantillons du Beuvray, qu'il est, en outre, susceptible de recevoir un lustre luisant. Nous supposons que cet enduit doit ces qualités à une seconde cuite; ou, au cas contraire, que les pièces ont été soumises à une chaleur plus intense que la basse température suffisante pour cuire les poteries anciennes. Les céramistes avaient donc reconnu que certaines terres cuisaient blanches; l'emploi qu'ils en ont fait comme couvertes est commun, et il est

singulier qu'ils ne les aient pas utilisées pour obtenir des produits entièrement blancs dans toute l'épaisseur des parois, tels que les faïences fines ou terre de pipe des Modernes. Cette quatrième sorte permet donc de constater que les modes de cuisson des potiers Gallo-Romains, étaient plus perfectionnés qu'on l'a supposé; en voudrions-nous d'autres preuves, que l'homogénéité de pâte des vases samiens, qui accuse l'action d'un calorique assez élevé et surtout bien ménagé; et ces fragments que nous avons déjà signalés, peu communs il est vrai, dont la cassure laisse reconnaître la dureté de nos grès.

Ainsi donc, tout en admettant qu'un des caractères de la Céramique antique réside dans la texture lâche, celluleuse de la pâte, qui retient toujours une quantité d'eau, appréciable à l'analyse, nous croyons, contrairement à une assertion qui nous semble bien absolue, que les anciens, sans remonter toutefois à une époque trop éloignée, savaient fabriquer, pour leur service usuel, des vaisseaux ne laissant pas transuder les liquides, allant au feu et dans lesquels ils pouvaient faire cuire toute sorte d'aliments, sans que les parois fussent nécessairement pénétrées par les matières graisseuses.

Cette porosité est surtout particulière aux vases Grecs, Étrusques ou Italo-Grecs, ainsi qu'à beaucoup d'urnes cinéraires Gauloises ou Romaines, trouvées comme eux dans les sépultures; il se pourrait, et cette opinion a eu cours, que beaucoup de ces vases, tout en reproduisant des formes usuelles, eussent été fabriqués dans le but spécial de faire partie du mobilier funèbre, et en dehors des conditions d'utilité pratique.

Ce n'est pas le cas des poteries rouges romaines, qui ne proviennent pas habituellement des tombeaux, et dont le temps a pu seul altérer la qualité, si véritablement elles sont, nous ne disons pas perméables, mais simplement absorbantes.

Ces observations sur la cuisson des argiles, nous amène naturellement à entrer dans quelques détails sur la construction des fours à potiers. découverts en différents endroits.

Il existait certainement en Gaule des centres de fabrication, mais cette supposition s'appuie plutôt sur l'accumulation des débris de poteries rencontrée dans certaines localités, que sur la réunion et, surtout, l'importance des fours qu'on y a reconnus. Les fours romains n'avaient que des dimensions très-restreintes; en Alsace, pays où les vestiges sont restés

assez nombreux, on n'en a signalé qu'une quinzaine établis dans un rayon limité; et l'absence de toute substruction, indice d'habitations permanentes, écarte l'idée de fabriques, dans le sens étendu que nous attachons à ce mot.

Caylus *(Rec. d'ant.)* rapporte, qu'à Paris, lorsqu'on entreprit les fouilles pour la construction de la basilique de Sainte-Geneviève, sur la montagne de ce nom, l'ancien mont *Lecoticius*, on découvrit, avec quantité de fragments de poteries rouges ou grises à couvertes noires, des puits sans revêtements, creusés jusqu'à une profondeur de 20 à 25 mètres, dans diverses directions suivant les filons argileux, qui n'avaient pu servir qu'à l'extraction des terres à potier. On constata aussi, à 5 mètres au-dessous de la surface du sol, des restes de fours dont on reconnut les âtres. Plus tard, les terrassements exécutés pour l'aménagement du Jardin du Luxembourg vinrent confirmer, par les antiquités qu'ils mirent au jour, l'existence, dans l'ancienne *Lutèce*, d'une industrie Céramique très-développée, dont Grivaud de la Vincelle (*Antiquités Gauloises et Romaines*), met les produits au-dessus de ceux des fabriques de Nîmes, qui jouissaient d'une juste réputation. Cette industrie en activité

dès le règne de Tibère, ne se serait éteinte que bien postérieurement à cette époque, suivant les indications fournies par les médailles des Empereurs.

Citons, parmi les nombreux pays où l'on a découvert des restes de fours pour cuire la poterie, Thiers (Puy-de-Dôme), le Châtelet (Marne), Nancy et Clermont-Ferrand, les bords du Rhin, les comtés de Northampton, de Norfolk en Angleterre, etc.

La construction des fours romains était peu compliquée ; on choisissait en général une déclivité de terrain dans laquelle on pratiquait une excavation semi-circulaire, dont les parois étaient maintenues par une maçonnerie ou un revêtement en briques, et qui était divisée en deux compartiments, l'un supérieur, le laboratoire, l'autre inférieur, le foyer. Ce dernier se prolongeait d'un côté, de façon à ce que la bouche qui recevait le combustible fut à une certaine distance du corps du four. Le calorique concentré dans le foyer, pénétrait dans le laboratoire par des ouvertures pratiquées dans le plancher de séparation en terre cuite, soutenu par un pilier central, et cuisait les pièces placées sur des supports en terre. L'orifice du four devait être fermé par des plaques en argile, qui laissaient échapper les

produits de la combustion à travers leurs interstices.

Telles sont les dispositions les plus généra-ralement reconnues, qui ne donnant guère plus de 1 mètre de diamètre au laboratoire, ne comportaient que des fournées bien réduites.

Les fours étudiés dans les environs de Strasbourg, et qui étaient certainement destinés à la cuisson des poteries samiennes, avaient reçu quelques perfectionnements ; ainsi la chaleur était distribuée dans le laboratoire par de nombreuses conduites en terre, munies de tampons de fermeture qui permettaient de modérer ou d'augmenter la température à volonté; un de ces tuyaux conduisait la fumée au dehors.

En somme, la définition d'un four romain se réduit à ceci : Cendrier faisant l'office de foyer, un seul laboratoire, enfournement sans encastage. La quantité de déchets de poteries qui accompagnent toujours les vestiges de ces fours, indique par combien de mal-façons passait la fabrication antique. Il n'en est pas moins vrai que lorsqu'on compare ces fours si insuffisants avec ceux que, dans nos grandes usines, la science moderne a perfectionnés, il faut reconnaître que les ouvriers anciens, qui appartenaient en majeure partie à la classe

servile, ont déployé une grande habileté dans leur travail, pour avoir obtenu des produits, aussi remarquables par la régularité de leur cuisson, que ces poteries rouges à pâte serrée, fine, compacte, dont la glaçure a l'éclat du corail.

Ce n'est que par la cuisson que s'opère la combinaison qui constitue une pâte (*Silicate double d'alumine ou d'alumine et de magnésie*). Chez les anciens, une basse température était suffisante pour agir sur des marnes prises à la superficie du sol, tandis que nous cherchons la matière de nos argiles dans les formations anciennes; mais la densité, la dureté, ne s'obtiennent que par le calorique poussé à un certain degré qui pouvait amener leurs pâtes à l'état de fusion. Beaucoup d'expérience était donc nécessaire aux potiers pour maintenir la température au degré voulu, avec les moyens dont ils disposaient.

En dehors de certains lieux de fabrication plus ou moins importante, il est vraisemblable que l'industrie Céramique avait en Gaule un caractère en quelque sorte individuel, c'est-à-dire qu'elle était exercée par des familles de potiers nomades, qui ne se fixaient dans un pays que le temps nécessaire pour satisfaire, par leur industrie, aux besoins locaux. On tire

cette induction de l'exéguité de fours construits à peu de frais, destinés sans doute à être abandonnés une fois le travail terminé, et ne pouvant suffire qu'à une consommation très-limitée. Le système d'ornementation des vases sigillés, la nomenclature des estampilles de potiers fournissent encore certaines probalités à cette opinion. Cette condition industrielle n'était compatible qu'avec la fabrication des poteries usuelles, les vases samiens surtout ; car pour la confection des vaisseaux volumineux, montés par le procédé du colombin, une installation permanente nous paraît avoir été nécessaire.

Nous espérons que le lecteur voudra bien accepter les considérations sur lesquelles nous nous sommes étendu un peu longuement, transition des poteries gauloises aux poteries gallo-romaines, classifications diverses, essai de nomenclature, détails de fabrication, comme une introduction nécessaire à l'examen que nous allons commencer des vitrines de la grande salle des fêtes.

Nous suivrons l'ordre dans lequel elles sont placées, en débutant par les premières, à gauche de la porte d'entrée; nous passerons ensuite à celles qui leur font face, et nous terminerons, en revenant à notre point de départ,

par les deux armoires qui flanquent de chaque côté la grande cheminée.

Les deux premières vitrines renferment ce genre de poteries rouges ou rougeâtres, que nous avons classé dans la première sorte des poteries fines romaines de Brongniart, genre qui nous paraît être celui auquel des archéologues anglais ont donné le nom de faux samien. Disons toutefois, tant ces modes de classements sont arbitraires et dépendent du système adopté par chaque auteur, que le professeur Buckman n'applique cette denomination qu'à des poteries mates, *unglazed ware*, trouvées en Angleterre, tandis que S. Birch les décrit comme étant revêtues d'un mince enduit rouge, *thin coating of a red colour*, dû à une dissolution de sulfate de fer dans laquelle elles auraient été plongées. Nous adoptons d'autant plus volontiers cette dénomination, que notre savant confrère, M. de Mortillet, l'a employée pour désigner ces poteries dans la distribution des collections du Musée, et que nous supposons qu'elles ont été faites à l'imitation des samiennes, sinon comme formes, du moins comme pâte et enduit.

Dans cette hypothèse, cette fabrication se serait principalement développée dans le nord et le nord-est de la Gaule, postérieurement à

l'introduction des vases samiens, que des auteurs reportent au Ier siècle de notre ère. Ses produits auraient surtout été des vases à verser, des vases à boire ou des terrines et des plats, en terre rougeâtre, jaune ou grise tirant plus ou moins sur le rouge, compacte et assez cuite. La grande majorité de ces ustensiles ont été enduits, comme couverte, d'une substance siliceuse si mince, que le procédé indiqué par S. Birch n'a rien d'invraisemblable; mais soit que cela dépendit de la texture de la pâte ou d'une cuisson mal entendue, cette couverte n'avait ni le même ton, ni le même éclat que la glaçure samienne, elle manque d'adhérence, se détache, à ce point que nombre de pièces en sont complétement dépouillées.

Il est vrai que nous donnons d'une façon générale et par rapprochement de formes ou de nature, le nom de faux samiens au contenu des deux vitrines précitées, et que quelques poteries mates pourraient à la rigueur ne pas rentrer dans la première sorte de Brongniart.

Deux conditions, dont nous allons parler une fois pour toutes et sur lesquelles nous ne reviendrons plus, sont particulières aux poteries gallo-romaines, nous pourrions presque dire, au moins pour la première, à toute la Céramique antique. Elles sont en général extrême-

ment légères, ce qui tient au faible feu de cuisson qui n'a pas resserré assez les molécules de la pâte, pour amener cette densité qui donne du poids; pour cette raison elles devaient être peu fragiles. En second lieu, tous les vases vont en se retrécissant, plus ou moins brusquement, à la partie inférieure de la panse, ce qui est naturel; mais la base sur laquelle ils reposent, droite, unie et peu saillante, ne présente dans la circonférence qu'un diamètre beaucoup plus petit que celui des vases actuels, disposition agréable à l'œil, mais mauvaise pour l'aplomb. Les ustensiles plats n'échappent pas à cette règle, le fond prend toujours à l'extérieur la forme d'un cône renversé et tronqué, à base étroite.

La première vitrine nous montre, sur le rayon du haut, une dizaine de petites urnes peu curieuses, forme de nos pots à beurre, rougeâtres, jaunâtres ou grisâtres sales, n'offrant d'autre particularité qu'un léger rebord contournant l'ouverture. A chaque extrémité, un cruchon plus volumineux commence la série des pots à verser, rangés sur le rayon du dessous, série qui se continue dans le bas de l'armoire : ce sont des vases ovoïdes, à panse plus ou moins renflée, souvent aplatie à la partie supérieure, surmontée d'un goulot central, droit,

peu élevé, assez large et cerclé à l'orifice de deux minces bourrelets; au-dessous du cordon inférieur se détache une petite anse plate, cannelée en-dessus.

Le nom de *Lagènes* nous paraît devoir convenir à ces espèces de bouteilles en terre. Plusieurs sont mates, de couleur saumâtre; l'une d'elles (fouilles de Fécamp, don de M. l'abbé Cochet), piriforme, à anse ouverte et à col large, se rapprocherait de nos pots à l'eau. D'autres portent les traces du vernis rouge brique assez terne qui les couvrait, certaines l'ont même entièrement conservé; il est alors réhaussé de rinceaux, grossièrement tracés au pinceau en blanc ou en noir sur le haut de la panse. Ces lagènes varient beaucoup comme dimension; si les plus volumineuses atteignent 25 centimètres de hauteur, d'autres sont beaucoup moins élevées : telles que les burettes qui figurent sur le rayon du bas de l'armoire, et qui, malgré un goulot à embouchure un peu large, peuvent recevoir le nom de *Guttus*. Un de ces flacons en terre rouge, trouvé, avec beaucoup d'autres poteries, dans les terrassements du camp de Châlons, est d'un joli effet avec son anse qui retombe sur un petit plan circulaire, saillant, couronnant une panse pomiforme.

Derrière ces Guttus, sont rangées six grandes cruches ventrues, dont le goulot, ouvert en entonnoir, est accosté de deux anses latérales, qui permettent d'en faire des *Amphorisques ou des Diota.* Quatre sont mates jaunâtres ; deux ont conservé leur enduit ; l'une, le meilleur spécimen, est remarquable par son décor, une tige de plante aquatique qui la contourne délicatement, non plus peinte, mais figurée en relief dans la pâte.

Le milieu de la vitrine est occupée par une collection de vases à boire de toutes grandeurs et de formes diverses, depuis le large bol, *Scyphus*, jusqu'à de petites écuelles à rebords saillants et épais, et de simples godets à parois lisses évasées et terminées presqu'en pointe. Tous ces vaisseaux ne répondaient vraisemblablement pas au même usage ; mais en tout cas, les vases à boire gallo-romains ont pour caractère essentiel qui les distingue des coupes antiques, d'être toujours privés d'anses.

Ces poteries ont été revêtues du mince enduit rouge, peu brillant, qui s'est détaché en partie ou en totalité; toutefois, avant de les couvrir, on a imprimé légèrement, au moyen de la molette, sur le contour inférieur des parois, un genre d'ornement dont nos galons façonnés peuvent donner l'idée. Ce sont des

bandes circulaires de quelques millimètres de largeur, disposées en une suite de carrés insérant des stries en sens différents et cantonnées parfois de points en relief; dessins assez délicats, mais peu apparents. Un ou deux génieux à parois plus minces que les autres, dont la glaçure a conservé le ton de corail des vases Samiens, nous semblent déplacés dans cet ensemble. Ils faisaient partie, au moins un, de la célèbre collection Durand, achetée par le Musée du Louvre, qui a malheureusement gardé les plus belles pièces.

Nous avons réservé, pour clore cette première vitrine, quatre gourdes discoïdes, aplaties, terre rouge mate, sauf une dont la glaçure s'est conservée, qui ne peuvent manquer d'attirer les regards, ne serait-ce qu'en raison de leur forme rappelant les bidons plats que portent les soldats. Elles sont également munies d'une petite anse de suspension de chaque côté de l'embouchure; trois d'entre elles reposent sur des pieds peu saillants, qui les maintiennent droites, malgré leur rotondité. Ce sont des *lagènes* de voyage, si l'on s'en rapporte à une inscription curieuse, tracée en blanc sur une gourde presque semblable (le centre est ajouré, comme l'*Ampulla lenticularia)*, trouvée à Paris, dans la Cité, et maintenant au Musée Carna-

valet : *Ospita reple lagona cervesa.* La cervoise était une boisson faite avec de l'orge, très-appréciée des Gaulois du Nord.

Deux de ces lagènes de voyage sont de petite capacité: l'une grossière, en terre rosâtre micacée; l'autre en terre fine, pièce rare dont malheureusement on ne connaît pas au juste la provenance, est une des bonnes acquisitions du Musée. Chacune des faces de cette gourde est ornée, sous couverte rouge, d'un sujet moulé, qui occupe tout le champ. Il représente d'un côté, la lutte de Bacchus levant le canthare, coupe à deux anses, avec Hercule armé du scyphus, bol profond sans anses; sur l'autre face, Apollon Citharède assis au milieu de divinités, parmi lesquelles Minerve et Mercure, écoute Hercule qui joue d'un instrument double, assez bizarre, que nous ne pouvons reconnaître. M. Froenher a décrit cette gourde intéressante dans les Musées de France, mais nous ignorons si ce savant a pu déchiffrer l'inscription très-frustre qu'elle porte.

Passons maintenant à la seconde vitrine des Faux-Samiens.

Nous apercevons d'abord deux rangs de brocs en terre, de capacité diverse, d'aspect rouge et même rouge foncé, relevé sur quelques échantillons par de maigres méandres en blanc ou en

noir presque effacés. La panse rebondie des plus volumineux, allongée chez les moindres, est surmontée d'une embouchure droite, courte et trilobée, c'est-à-dire à trois évasements treflés semi-circulaires; l'un de ces lobes se prononce en avant, les deux autres sont latéraux.

Entre ces deux, dans une légère dépression du bord, s'attache une anse plate à côtes, dont la courbure est suffisamment ouverte pour passer la main. Nous avons déjà dit que nous donnerions le nom d'*Œnochoës* à ces brocs trilobés, quoique les vases destinés à verser le vin n'affectent pas tous cette forme; le dernier pot de la série est de ce nombre, il porte une ouverture ronde, large, entourée d'un rebord saillant, épais, coupé par une rainure circulaire.

Au-dessous des Œnochoës, sont alignés les nombreux vases à boire, *poculum*, auxquels nous attribuons ce nom et cette appropriation faute d'autres plus précis. Ces vases, à orifice relativement large, bordé d'un léger bourrelet, sont de petite dimension, les grands n'atteignent pas 15 centimètres de hauteur, certains n'arrivent pas à la moitié. La forme la plus commune est un cylindre renflé à la base, allant en se rétrécissant jusqu'au sommet et reposant sur un support étroit, très-bas, droit, mais qui

quelquefois s'évase par un renflement circulaire, en manière de piédouche très-simple. Le ton général passe du rouge clair au rouge lie de vin ; cette différence de nuance dépend sans doute du degré de cuisson auquel les vases ont été soumis, ou d'un coup de feu accidentel; nous avons cru remarquer, cependant, que la pâte de certains échantillons, conservant les traces d'une couverte très-foncée était restée pâle. Deux ou trois pièces lustrées noires ont un aspect métalloïde; ce sont des exceptions, l'une d'elles, ovoïde tronquée, porte sur la panse ces tiges de plantes en relief, décor que nous avons signalé sur une amphorisque, dont les pocula offrent plusieurs exemples, et que nous retrouverons souvent.

Ces linéaments déliés, traçant des rinceaux ou s'épanouissant en feuilles, s'obtenaient en promenant sur le vase, avant la cuisson, une pipette d'où découlait une pâte liquide, visqueuse, la barbotine, qui à l'air prenait de la consistance, et avec laquelle on dessinait d'une façon très-indécise, des tiges de plantes aquatiques ou de lierre, terminées ensuite à l'ébauchoir.

Au-dessus de la partie renflée, et séparé souvent par un cordon peu saillant, le col de beaucoup de ces vases s'exagère au point de

représenter un gobelet superposé; cette disposition, qui pourrait être une réminiscence des anciens types purement gaulois, s'accentue sur un beau modèle rougeâtre, étroit et élevé, à décor délicat, ainsi que sur quantité d'autres pocula de plus petite dimension. La Somme et l'Aube ont fourni quelques-uns de ces gobelets.

Parfois, ce col n'est plus qu'un simple rebord, couronnant de petites urnes à ventre sphérique; tels entr'autres, deux vases rougeâtres, d'un bon profil, dont les ornements grossiers : sur l'un, des grands carrés avec croisillons, sur l'autre, des oiseaux dont les plumes ne sont indiquées que par des points, ont été gravés en creux, après la cuisson et le vernis posé; c'est du moins ce qui paraîtrait ressortir de la nature et de la couleur des stries (Pas-de-Calais. Collect. Charvet).

On devra remarquer aussi un petit diota, fort joli, qui ne figure probablement parmi les pocula qu'en raison de son peu de capacité; et dans un coin, quatre tasses à base étroite, évasées, munies d'une anse, forme des pots à lait actuels.

La vitrine se complète par un ensemble de pièces que nous rangerons dans la classe des ustensiles culinaires, quoique des catalogues en

désignent une partie sous le nom de coupes. Ce sont des vases concaves, tantôt profonds, larges, espèces de terrines, tantôt à bords peu élevés, plateaux ou simples écuelles; ils diffèrent des bols dont nous avons parlés en détaillant la première vitrine, en ce que les parois, au lieu de s'évaser en conque, se redressent droits au-dessus de l'angle formé par la retraite du fond, qui repose comme d'habitude sur une base étroite. Les terrines à foie gras donneraient seules une idée à peu près juste de ces récipients. (Le lecteur comprendra que, privé du secours de dessins, nous soyons réduit à chercher dans les ustensiles qu'il connaît, des formes se rapprochant le plus possible de celles que nous essayons de décrire.)

Peut-on attacher à ces vases le nom de *Patina*, *Paropsis*, *Catinum?* c'est scabreux; il est cependant supposable que la plupart d'entre eux appartenait au service de la table, sans être des vases à boire. L'écuelle grossière, peu profonde, répond vraisemblablement au *Catillum*.

Le bas de l'armoire est garni de véritables plateaux, plats et assiettes dans lesquels il est impossible de ne pas reconnaître les *Scutulla*, *Scuta*, *Patella*, *Lanx*, etc.

Toutes ces poteries sont en pâte rouge, sou-

vent mates, mais laissant voir, en général, des restes d'enduit beaucoup plus foncé. Les rebords sont ornés de cercles, et quelquefois de ces bandes d'impressions rappelant les galons; une écuelle d'un rouge foncé, se distingue par des linéaments en reliefs, barbotinés et rechampis en noir. Quelques plats ont de même que les nôtres, les bords aplatis et larges; une assiette, rouge lie de vin, a cela de curieux, qu'elle est non-seulement ovale, mais que ses bords sont profondément échancrés à chaque bout; quelques plats creux n'étaient sans doute que les couvercles d'autres vases, la place, qu'occupait au centre le bouton, semble visible. Quelques-unes de ces poteries ont été trouvées à Corbeil (Seine-et-Oise).

La cuite de ces pièces plates est assez mal réussie, à en juger par les gondolements qu'elles ont éprouvés; du reste, toute cette fabrication, en supposant qu'elle soit une imitation des vases Samiens, leur est restée très-inférieure; la pâte, quoique faite, n'a pas le grain aussi fin, ni la même homogénéité; elle devait être perméable, inconvénient auquel remédiait insuffisamment un enduit peu résistant. Le tournassage laisse à désirer en bien des cas, et les ornements, même les plus ordinaires, les simples bourrelets, sont négligés. Si nous

avons donné à l'examen de ces vitrines un développement qu'elles ne comportent pas, c'est qu'elles renferment des spécimens des pots à verser, des vases à boire et des ustensiles culinaires, dont les formes se reproduisent constamment au cours de cette revue, sauf quelques modifications dans les détails, et que nous n'aurons, pour éviter les longueurs, qu'à nous reporter à ces vitrines; pour plus de facilité, nous les distinguerons, dès maintenant, par les numéros 1 et 2.

En dehors des origines spéciales que nous indiquons lorsqu'il y a lieu, l'ensemble des Faux-Samiens tout aussi bien qu'un grand nombre des autres Céramiques du Musée, proviennent de trois sources principales. Les achats faits dans diverses localites du département de la Marne et alors, malgré le défaut de détails précis sur les trouvailles, les origines sont à peu près sûres. L'acquisition de l'importante collection réunie par M. J. Charvet, antiquaire, dont les connaissances sont très-appréciées; de son aveu même, les provenances ne sont pas toutes certaines, mais son experience est un sûr garant que toutes les pièces sont antiques. Enfin, les fouilles pratiquées dans la forêt de Compiègne, pour le compte de l'ancienne Liste civile, sous la direction de M. de

Roucy; fouilles qui ont doté le Musée d'une notable partie de ses richesses, et sur lesquelles il n'a pas été malheureusement encore publié de travail d'ensemble. Comme nous aurons à y revenir, puisqu'elles ont fourni des poteries des quatre sortes de Brongniart, il nous suffira de dire pour l'instant, qu'un archéologue distingué, du département de l'Oise, M. A. de Marsy, a constaté que le sol de la forêt de Compiègne a été autrefois entièrement couvert d'habitations. (*Bulletin de la Soc. hist. de Compiègne*, 1869).

Vases Samiens.

Cette dénomination s'est présentée sous notre plume assez fréquemment pour qu'il nous tarde d'en donner l'explication ; aussi bien, n'avons-nous plus, pour achever notre parcours d'un des côtés de la Galerie, qu'à passer en revue les vitrines et montres, où sont exposées ces poteries Samiennes, qui occupent une place si importante dans la Céramique Gallo-Romaine.

Ce nom de Samiens a été d'abord appliqué par les Antiquaires anglais, aux vases à pâte et à glaçure rouge trouvés dans leur pays ; il a été ensuite adopté par tous les Archéologues, et

cela avec d'autant plus de raison, que les auteurs latins s'en servent volontiers pour désigner, non pas seulement la poterie en terre rouge, mais la vaisselle de table, prise dans son acception générale.

At tibi læta trahant samiæ convivia testæ (*Tibule*).
Nos samiis delectabimur (*Auct ad Her*).
Samia etiam num in esculentis laudantur (*Pline*).

D'où l'on peut conclure que les vases Samiens étaient d'usage commun, pour les riches comme pour les pauvres.

Ce nom implique-t-il que la fabrication en fut originaire de Samos dans l'Archipel Grec? c'est contestable. La réputation des poteries de cette île remontait, il est vrai, à une haute antiquité, mais celles qui nous sont parvenues sont de toute autre facture, et ce n'est que très-exceptionnellement qu'on y a recueilli des poteries rouges, de la nature des Samiennes. Le potier de Samos était resté en Grèce un type légendaire ; d'un autre côté, la terre de l'île, très-propre à la Céramique, était recherchée pour d'autres emplois (*Pline*) ; il est dès lors plausible que les potiers Romains aient voulu par cette appellation donner du relief à leurs produits; à moins qu'elle ne soit simple-

ment qu'un abus de langage qui a fini par prévaloir.

Forcellini, sans doute après compilation des textes, est très-explicite à cet égard : *Quæ et Samia absolute dicta sunt : Quamvis e Samia creta non essent.*

Les vases en terre rouge rapportés de Samos par *M. le baron de Witte*, et qui figurent, à ce que nous apprend *M. Schuermans*, au Musée de Bruxelles, ainsi que les fragments trouvés par M. A. Dumont, peuvent être d'importation ou de fabrication locale Romaine.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les vases dits Samiens ne rappellent en quoique ce soit les types Grecs, et que l'ornementation, toujours chargée à quelques exceptions près, s'en éloigne tellement comme pûreté de goût, que nous inclinerions, avec *M. Fillon*, à reporter la grande expansion de cette fabrication à une époque postérieure au second siècle de l'Empire Romain. Ajoutons qu'elle s'est continuée jusqu'au temps d'*Isidore de Séville*, mort en 636, qui en fait mention dans ses *Origines*.

Dans la classe des poteries en pâte tendre, les Samiennes appartiennent au deuxième ordre des poteries lustrées à glaçure silico-alcaline, et constituent la première sorte des poteries

fines Romaines; la seule à laquelle Brongniart reconnaisse le caractère indubitable de la fabrication Romaine.

La pâte en est fine, homogène, très-serrée, et conserve à la cassure l'aspect rouge; elle est assez légère quoique bien cuite, absorbante dans les parties dépourvues de glaçure. Cet enduit est tellement mince qu'il a été presque impossible de le détacher pour le soumettre à l'analyse; aussi, de même que la glaçure noire des vases Grecs, a-t-il été l'objet d'appréciations contradictoires; d'autant plus que la proportion des éléments composants diffère peu de celle de la pâte elle-même : silice 50 à 60 0/0, alumine 20 à 25 0/0, oxyde de fer 5 à 10 0/0, chaux 6 à 8 0/0, magnésie, potasse et soude, traces.

Dolomieu voulait que cette glaçure ne fût qu'une vitrification superficielle de la pâte; cette opinion nous semble peu acceptable; une cuisson simple, mal réglée, agissant sur l'épaisseur des parois, n'eut pas conservé à la croûte des surfaces la légèreté, la ténuité toujours égale, qui font la valeur du vernis Samien.

N'est-il pas plus probable, qu'après une première cuite, les pièces étaient plongées dans un bain tenant en suspension, soit un ocre rouge *(Brongniart)*, soit une substance pulvé-

risée, oxyde de fer *(de Caumont et de Jollois)*, et que, repassant au feu, elles se couvraient de cette mince vitrification, qui ravivait la pâte et leur faisait prendre ce ton de cire à cacheter ou de corail, plus ou moins intense selon le calorique développé?

Samuel Birch attribue ce brillant à un vernis siliceux ou métallique incolore, n'ayant d'autre effet que d'aviver la couleur de la terre, après le polissage sur le tour; résultat qui, d'après lui, pouvait s'obtenir aussi par l'introduction du sel marin dans le four, pendant la cuisson.

La solidité d'une glaçure aussi peu consistante est un fait remarquable; des fragments de poteries samiennes se rencontrent communément à la surface du sol, sans cesse déplacés par la culture, exposés à l'action destructive de toutes les intempéries, et leur couverte a conservé sa couleur et son éclat depuis près de vingt siècles!

Quelle que soit la nature de cette glaçure, la pratique en semble perdue, les imitations qu'on a cherché à en faire n'ayant abouti qu'à des résultats insuffisants.

Ces vases Samiens soulèvent un problème industriel et archéologique encore plus insoluble. Les tessons de cette poterie sont répandus dans tous les pays où s'est étendue la domi-

nation Romaine, les vestiges de fours attestent que, si la fabrication est d'origine étrangère, elle s'est localisée partout, sur les bords du Rhin comme au-delà de la Manche, au Midi comme au Nord; et partout elle s'est pratiquée dans des conditions absolues d'identité. Mêmes formes, même ornementation, pareille texture de la pâte, pareille cuisson, couleur et glaçure semblables!

Les ouvriers Romains ont importé leur industrie, mais non pas la matière première, aussi hétérogène en Italie qu'ailleurs; n'est-il pas inconcevable, que mettant en œuvre des terres dont les éléments varient à chaque pas, on soit arrivé à une pareille uniformité de production?

Nous ne trouvons qu'une explication, fort peu satisfaisante, de cette énigme : l'existence de ces familles ou de ces corporations de potiers nomades dont nous avons dit un mot, possédant des procédés spéciaux pour la préparation des argiles, et gardant le secret de leur industrie, ce qui constituait pour eux un monopole, qu'ils exerçaient dans des conditions toujours semblables. Nous ne savons jusqu'à quel point ce fait aurait pu se concilier avec la position sociale de beaucoup de ces potiers, esclaves ou affranchis; nous verrons par la

suite, si l'étude des estampilles, placées au fond des vases, autorise notre hypothèse.

Déjà dans la métallurgie, les proportions si peu variables de l'alliage nous avaient conduit à une pareille supposition pour les fondeurs de l'Age du bronze : de cette période préhistorique qui, soit dit en passant, est de plus en plus contestée.

Quelques auteurs ont avancé que les potiers anciens savaient choisir partout des argiles sans couleur, qu'ils teintaient avec des doses déterminées d'ocre rouge. Assertion douteuse, de nature à confirmer plutôt qu'à invalider l'opinion que nous venons d'émettre.

Les poteries Samiennes affectent, en général, la forme hémisphérique ou conique, et ne comportent que des vases à boire, des ustensiles culinaires, et par exception quelques buires. La glaçure est rayable au burin, mais on sait que les couvertes des porcelaines, faïences et grès modernes, sont seules inattaquables.

Le façonnage se pratiquait, pour les pièces lisses, sur le tour ; pour celles ornementées, par le procédé du moulage. Les décors, personnages, animaux, plantes, rinceaux, détails d'architecture, sont toujours figurés en reliefs assez saillants ; ils étaient incisés, ou repoussés en creux par des matrices dans des moules faits

en terre rougeâtre mate, plus grossière que celle des vases. Ces moules, dont presque toutes les collections importantes possèdent des échantillons, étaient, ou d'une seule pièce, alors la retraite de la pâte par suite de la dessication permettait au vase de se dégager; ou en plusieurs parties, qui pouvaient même s'appliquer successivement sur un vaisseau d'abord passé au tour. Les ornements isolés se moulaient également au moyen de cachets ou d'empreintes. ils étaient ensuite appliqués sur les parois du vase avant d'étendre la glaçure; d'autres décors étaient modelés sur le bord déversé des plats et des côupes, en barbotine avec la spatule ou la pipette, comme nous l'avons décrit plus haut.

Quoique l'ornementation ne paraisse pas se répéter exactcment sur aucune pièce, ce qui suppose l'emploi d'un grand nombre de moules, elle n'en porte pas moins un caractère d'uniformité tel, qu'il faut admettre que les potiers Gallo-Romains puisaient à une même source, et que l'Italie, selon toute probabilité, leur envoyait les matrices.

La fabrique la plus renommée de ces poteries rouges à vernis laqueux, n'était-elle pas celle d'*Arrétium ?* Il est même à remarquer que *Pline*, dans l'énumération qu'il donne des lieux

de productions recherchées de son temps, *Arezzo* en Italie, *Sagonte* en Espagne, *Pergame* dans l'Asie-Mineure, etc., ne mentionne aucune ville de la Gaule ; preuve que l'Industrie Céramique n'y florissait pas encore, et que, pour le genre Samien, le pays était tributaire de l'exportation Romaine.

Le seul détail qui nous importe sur ces vases d'Arezzo ; c'est que, suivant *Rossi*, ils subissaient deux cuissons, la seconde pour arriver à la vitrification de la mince glaçure coraline qui les distinguait. On nous dit aussi que, dans l'usage, ils avaient remplacé la vieille poterie Étrusque ; veut-on désigner celle que les anciens appelaient : vaisselle de Numa ?

Le Louvre possède une fort belle coupe à pied élevé, provenant de la collection Durand, et regardée comme un vase d'Arezzo ; pureté et élégance de forme, bon goût et finesse de l'ornementation, sont supérieurs à tout ce que nous connaissons en Samiens. Elle est accompagnée d'un joli choix de pièces à lustre rouge, parmi lesquelles une petite Œnochoë, rareté dans ce genre de poteries.

Brongniart a donné au Musée de Sèvres, un fragment de moule qu'il a rapporté d'Arezzo, mais qui n'a rien de particulier.

L'Exposition des poteries romaines à pâte et lustre rouge, dites aussi Samiennes, comprend deux grandes armoires, et entre elles une montre basse dont les tiroirs renferment de nombreux tessons.

Le rayon supérieur de la première de ces armoires est encore garni de pots à verser qui figureraient mieux dans la vitrine n° 1 que nous avons passée en revue; mais placés trop haut, les vases décorés de reliefs n'auraient pu être étudiés comme ils le méritent.

Ces cruchons, auxquels le nom de *Lagènes* doit convenir, sont, du reste comme toutes les autres pièces, disposés en échelons, décroissant du centre, où les plus grands ont de 30 à 40 centimètres de hauteur, jusqu'aux petites buires des extrémités, qui ne dépassent pas 6 à 8 centimètres. Ils sont plus ou moins bursiformes, à encolure étroite, terminée par une embouchure ronde assez développée, accostée d'une anse à cannelures externes. Une de ces lagénes, à panse sphéroïdale, permet de bien juger de la différence de galbe de ses voisines.

En retour, au-dessous, un joli pot rougeâtre avec dessins blancs; et à côté une sorte de petite gargoulette de style oriental, le ventre arrondi est surmonté d'un goulot élevé s'éva-

sant en entonnoir. La majeure partie de ces lagènes sort des sépultures gallo-romaines de la Champagne et de l'Oise.

Au-dessous d'elles, s'étage sur quatre rayons la série des poteries *sigillées*, qui se complète dans la vitrine voisine. Ces vases, enrichis de reliefs, constituent certainement une des plus belles collections qui existent dans ce genre de Céramiques.

Comme physionomie générale, en tant que profils, ces poteries présentent peu de variété; ce sont des jattes ou bols de capacité diverse, les plus importants de 20 à 25 centimètres d'ouverture ; ils ont beaucoup d'analogie avec nos saladiers, ou, lorsqu'ils sont à bords droits et élevés, avec les pots à fleurs en porcelaine ou faïence qui ornent les appartements. Les parois des seconds, au lieu de décrire à la partie inférieure une courbe comme les premiers, sont coupés à vive arête, et le fond, au-dessous de la carène, vient, par un renflement sinueux, reposer sur un support circulaire peu saillant, sorte de pied à peine prononcé.

Tous ces vases sont privés d'anses, et quoique destinés au service de la table, nous ne croyons pas que le nom de *poculum* puisse leur être appliqué indifféremment. Ainsi, nous remarquons dans les planches du musée Grégorien, à Rome,

deux vases reproduisant la forme de nos bols et dénommés *coppa Lebete* (*Lébès*). Malgré le défaut d'anses, nous assimilerions volontiers ceux de médiocre capacité au *scyphus;* les plus grands pouvaient faire l'office du crater. Enfin, comme ustensile culinaire, la *patina*, figurée dans le Dictionnaire des Antiquités, affecte également la même forme.

L'intérêt de ces poteries à reliefs gît surtout dans le mode d'ornementation, qui, sans être d'un style bien pur, est essentiellement caractéristique. Il révèle au plus haut point dans ses motifs l'influence Romaine et, par la profusion des détails, une époque où le goût était déjà en décadence.

Un bandeau circulaire de demi-oves circonscrit habituellement le décor à la partie supérieure du vase ; au-dessous, des cordons en léger relief, unis ou guillochés à la mollette, ou ornés de petites perles, forment des zones dans lesquelles courent des animaux ou se déroulent des rinceaux avec feuillages et fleurons. Ces zones sont souvent divisées en compartiments par des lignes cordelées qui décrivent des arcades, sous lesquelles sont placés des personnages. Ajoutons les guirlandes, les festons, les entre-lacs, les médaillons, etc., et nous aurons une idée suffisante de ce système d'ornementa-

tion, dont le défaut principal est d'être trop chargé et souvent diffus.

En parlant du façonnage des poteries samiennes, nous n'avons pas assez insisté sur le moulage à la croûte, qui devait être surtout employé pour la fabrication des vases à décors en relief. Dans cette pratique, c'était le moule qui était fixé sur le tour, l'ouvrier creusait et repoussait dans les creux la pelotte d'argile placée à l'intérieure, et tournait ainsi la face interne de la pièce, tandis que la face externe était moulée. Nous avons dit qu'on moulait également en deux coquilles, mais rarement; la répétition de sujets identiques sur un vase résultait de l'application successives d'un même cachet à l'intérieur circulaire du moule.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer nous permettront de parcourir plus rapidement les rayons; nous commencerons par les plus élevés en procédant de gauche à droite.

Nous signalerons dans la première rangée, immédiatement au-dessous des pots à verser :

Une grande jatte avec décor de feuilles de vigne et d'animaux, lièvre, lion, chien ; un personnage nu dans un encadrement de lignes cordelées.

Une autre : sujet de chasse, un homme vêtu d'une tunique, sanglier passant.

Un troisième, le plus grand : cerf au milieu de pampres, tiges et feuilles de lierre disposées dans des carrés.

La suivante se distingue par une ornementation plus simple; lignes en losange, formant à la partie inférieure un treillis d'un joli effet.

Ensuite un bol dont les empreintes très-frustes laisseraient reconnaître un belluaire combattant un lion, et, dans un autre compartiment, deux lutteurs.

Les derniers vases, de moindre importance, n'offrent que les représentations banales de cordelés s'entre-croisant, ou de tiges de lierre se développant autour des parois. Un d'eux provient de la célèbre collection Durand (envoi du Louvre).

Tous ces vaisseaux, forme de nos saladiers, sont couronnés d'un petit rebord, et le décor, surmonté d'un bandeau de demi-oves, ne couvre que la moitié inférieure de la panse, dont le haut reste lisse.

Cette première rangée est presque exclusivement composée des poteries de Banassac (Lozère). On aurait découvert dans cette localité un four à potier, qui avait dû être abandonné subitement; car au milieu des débris amoncelés, on reconnut des pièces ayant éprouvé des coups de feu et même subi un commencement de fusion.

De nombreux fragments ont permis de reconstituer les vases; quelques-uns étaient cependant entiers, et, parmi eux, des échantillons, uniques jusqu'ici, d'un véritable intérêt archéologique, sur lesquels nous reviendrons bientôt. Cette fabrication de Banassac s'exerçait toutefois dans de médiocres conditions, à en juger par l'ensemble des poteries, à moins qu'on n'ait recueilli que des pièces de rebut. Les parois sont épaisses, l'aspect général des vases est lourd, la glaçure rouge n'a pas le bel éclat de la cire à cacheter, le moulage est mal réussi, et les reliefs empâtés manquent de netteté. Telle qu'elle est, cette collection n'en est pas moins remarquable, et l'on doit féliciter la direction du Musée de ne pas l'avoir laissée échapper.

Nous continuons, dans le même ordre, l'examen du rayon au-dessous, la deuxième rangée des vases Samiens :

A gauche, un bol de capacité moyenne, dont le fond extérieur est couvert de palmettes, au-dessus desquelles un chien, un lièvre et une figure d'enfant alternent répétés plusieurs fois. Le vase suivant, de meilleure facture, est un achat du Musée, sans indication de provenance; au-dessous d'une frise d'oves, au milieu de rinceaux de vigne, on remarque des chèvres ou des cerfs poursuivis par des panthères. Cette coupe,

car il est difficile de ne pas voir ici des attributs bachiques, est couleur lie de vin, par suite d'un coup de feu, et porte à l'intérieur, dans la partie centrale, l'estampillle : PVIRIN.

C'est encore Banassac qui a fourni les cinq ou six jattes qui viennent après et dont l'ornementation est confuse et très-fruste. Sur l'une, on distingue difficilement un enfant jouant avec un chien, dans un médaillon, entre des carrés formés de lignes cordelées s'entre-croisant et chargés de tiges de diverses plantes; au-dessous une sorte de tresse contourne la panse du vase. Sur une autre, on reconnaît, entr'autres ornements, le relief d'un lion et d'un homme assis. Une des plus grandes jattes offre la représentation assez grossière de deux femmes; l'une, casquée, vêtue de la tunique *talaire*, armée d'un bouclier, pourrait être Minerve ; la seconde, qui porte la tunique *succincta*, tient un arc et joue avec un chien ou une biche, serait alors Diane. Entre les deux déesses, dans un encadrement séparé par un cordelé, en haut un génie ailé, et au-dessous un quadrupède.

Le décor de la pièce suivante est plus délicat; il se compose de guirlandes de feuillages « *serta* », d'un usage général chez les anciens, décrivant des festons, au milieu desquels se

détache une feuille de lierre, et au-dessous courent divers animaux.

Les empreintes d'un autre bol de Banassac sont peu déchiffrables; on pourrait, à la rigueur, y voir un lion s'élançant sur un belluaire, et dans la palme qui surmonte une colonnette, le prix de la victoire.

Une collection achetée à Vaison (Vaucluse) d'objets trouvés dans cette localité ou aux environs, a fourni le vase à parois minces, dont un relief très-empâté représenterait un joueur de cymbales, sujet répété plusieurs fois sur les parois, ce qui est commun.

A côté, un bol de Banassac avec une figure d'Hercule, accostée d'un ornement d'assez bon goût en forme de caducée.

Les derniers vases à droite, plus petits, n'ont pas d'intérêt, sauf un autour duquel s'enroulent des tiges de vigne bien modelées.

Nous passons maintenant à la troisième rangée qui nous présentera des pièces d'une meilleure facture.

Les premiers bols, de petit volume, ne méritent pas de mention particulière, si ce n'est le quatrième, produit de la fabrication de *Clermont-Ferrand*, qui offre un bel exemple de la glaçure rouge corail ; ses bords élevés, minces, un peu renflés à la partie moyenne, rentrent légère-

ment en dedans vers le sommet, où une cassure permet d'apprécier la finesse de grain de la pâte. Au-dessous d'un cordon circulaire de demi-oves, s'enroulent des tiges de lierre nettement accentuées.

Vient après, un bol dont les bords minces, ornés à l'extérieur de guillochis, s'évasent légèrement en dehors, contrairement au précédent. Autour des parois se développent d'élégants rinceaux, séparés par des cordons de perles, d'une suite de médaillons reliés entr'eux par des guirlandes. Brillant vernis laqueux. Marque du poinçon : OF MASCIN. (*Vienne, collect. Charvet*).

Deux autres vases plus grands, de *Clermont-Ferrand*, offrent la même intensité de ton dans la glaçure. Les empreintes du premier, feuillages au milieu desquels on entrevoit des oiseaux et des chevreuils couchés, sont peu arrêtées ; tandis que sur le second, le sujet de chasse qui y est représenté, au-dessous de rinceaux d'un joli effet, est remarquable par le rendu et la vérité d'action des animaux.

Voici maintenant, au centre du rayon, un vase volumineux, hauteur 0,16 centim., diamètre à l'ouverture 0,20 centim., à parois épaisses surchargées d'ornements empâtés et confus. Au-dessous de la bande habituelle d'oves, des

arcades soutenues par de légères colonnes torses abritent chacune un homme nu, dont les pieds reposent, ou sur un dauphin, ou sur un masque scénique; à sa droite, une estampille en relief indéchiffrable, peut-être OF CATI. Ces arcatures sont espacées par des compartiments carrés, divisés en deux registres encadrant, celui du haut des lièvres et des chiens, celui du bas, tantôt des génies ailés, tantôt deux vases grossièrement figurés, mais dont l'un trahit un caractère artistique : sorte de crater, monté sur pied élevé et muni de deux grandes anses. Cette dernière représentation nous semble curieuse en ce sens, qu'elle prouve que si les potiers Gallo-Romains ont renfermé la fabrication des vases Samiens dans des types usuels et peu variés, ce n'était pas cependant par ignorance des belles formes que nous a léguées l'Antiquité. Le support circulaire de notre jatte s'étant détaché, on voit que cet appendice, si peu saillant qu'il fut, était ajouté après coup; nécessité du moulage à la croûte. *(Louvre, collect. Durand)*.

Le bol qui fait suite, largement ouvert et un peu déversé en dehors, accentue, par un cordon tressé, la retraite du fond, orné de sangliers affrontés et de palmettes. Autour du vase, rinceaux de feuillages et rangs de perles.

Dans l'intérieur, l'estampille OF MARC. *(Vienne, collect. Charvet.)*

Un bol de moindre dimension, composé de fragments réunis et incomplets *(Clermont-Ferrand)*, est plus sobre de détails; au-dessous de guillochis un double cordon, l'un d'anneaux enlacés, l'autre de traits verticaux figurant des cannelures. Le poinçon du potier est illisible.

C'est encore le Louvre, par la collection Durand, qui a fourni la meilleure pièce, elle est intacte et se trouve à l'extrémité du rayon. Cette supériorité, que nous avons déjà constatée, nous ferait attribuer une origine Italienne à presque tous les vases Samiens sortis de cette collection fameuse. Une parenté étroite avec deux coupes d'Arezzo du Musée Grégorien, appuierait notre supposition. Cette jatte, indépendamment de son galbe élégant, de son bel aspect corallin, se distingue par un décor simple, de bon goût et d'une parfaite exécution, cas exceptionnel. Un cordelé ténu, attaché de distance en distance par des nœuds surmontés de petites rosaces, contourne le vase, entre un cordon guilloché peu saillant et un autre perlé; au-dessous, sur la partie convexe, courent des festons de pampres dont les feuilles sont très-délicatement achevées. La petite base

à bourrelet qui sert de pied, a été tournée avec la pièce. Au fond, à l'intérieur, dans un cercle, l'estampille OF CATI.

Un dernier bol, en retour (*Clermont-Ferrand*), beaucoup plus petit et d'un mauvais modelage, pourrait laisser deviner dans les figures en relief, Apollon, Diane et un Satyre.

Sur la quatrième rangée, celle dont l'examen, par sa position au milieu de la vitrine, est facile, sont alignées les poteries qui paraissent les plus intéressantes comme forme et comme détails d'ornementation.

Nous voyons d'abord à gauche un génieu profond sans anses, 12 centimètres de diamètre, d'un beau ton rouge, autour duquel serpente une tige de plante aquatique. Ensuite un bol d'une exécution fort inférieure; parmi des reliefs très-frustes, on remarque des oiseaux buvant dans un vase élevé sur pied, accosté de deux anses, de la forme du crater. Représentation qui confirme l'observation que nous avons faite à propos d'un vase du rayon précédent. Ce bol aurait été trouvé à *Lubersac* (*Dordogne*).

Le suivant, indiqué dans le catalogue Charvet comme venant de *Vienne*, est délicatement orné de dessins à la mollette et de rinceaux.

Des animaux, lion, panthère, sanglier, cerf

courant, séparés par un arbre qui simule sans doute la forêt, et au-dessous des festons de feuillage enserrant une feuille de vigne, forment le décor d'un autre vase de *Clermont-Ferrand.*

A côté, et affectant toujours le même galbe, parois élevées et un peu rentrant sur elles-mêmes, un bol qui provient d'*Etapes* (*Pas-de-Calais*), montre des reliefs qui ne manquent pas d'une certaine valeur, quoique peu nets ; ainsi un sanglier est très-juste de dessin et d'allure; la figure d'homme, dans un panneau circonscrit par un cordelé, serait assez vigoureusement sentie pour qu'on puisse reconnaître Hercule. La femme drapée à mi-corps est moins heureuse.

La même forme, celle de nos saladiers, se reproduit une dernière fois dans une grande jatte extraite d'un champ de sépultures romaines, à *Moissy* (*Orne*). L'ornementation ne sort pas des banalités convenues : oves, guirlandes, pampres, chien ou lièvre, médaillon avec oiseau; mais, à côté d'un homme nu d'un mauvais modelé, se lit, en grandes lettres en relief, inscrit verticalement, le nom BANN.

Nous commençons ici une série de ces vases profonds, à bords droits, élevés, coupés vivement à la partie inférieure par la retraite du

fond, qui repose sur une base circulaire peu accentuée ; types pour lesquels nous chercherions en vain une assimilation plus juste que celle des cache-pots en porcelaine destinés dans nos appartements à contenir des plantes.

Le premier et le plus important faisait partie de la collection Charvet, où il est noté comme provenant de *Moulins*. Riche décor, formé d'abord d'une frise d'oves, et au-dessous, séparés par une figure de cariatide engaînée, des compartiments de traits cordelés encadrant, soit un médaillon dans lequel est figuré un homme nu assis, soit une femme faisant danser une biche, et au-dessous un chien courant. Ce motif se retrouve fréquemment sur ces poteries, de même que les sujets de chasse ; le personnage est toujours vêtu d'une tunique flottante, armé d'un arc, et nous semble en conséquence devoir représenter Diane, et non une bacchante, selon le catalogue. Sur la panse on lit l'inscription en relief ADVOCISI. C'est une des plus belles pièces de la vitrine : hauteur, 18 centimètres, ouverture, 21 centimètres.

Clermont-Ferrand a fourni la pièce suivante, moins volumineuse et d'un moulage peu réussi. Le motif principal paraît être un homme attaquant un lion avec un épieu. De la même provenance et aussi de même forme, un beau bol

offre la représentation d'une chasse au sanglier. Un chasseur a déjà été terrassé, l'animal se jette sur un second. A côté, une chasse à l'ours. Ici la bête fauve est attaquée par un cavalier. Les animaux, dans ces scènes, sont bien traités, les mouvements vrais, mais ils sont énormes et disproportionnés relativement aux hommes.

Bol plus petit (*Cologne, collection Charvet*), ornementation chargée, mais finement exécutée : arcade faite de tiges de plantes diverses, encadrant une figure de femme, vêtue de la tunique talaire, le menton appuyé sur la main, sujet répété quatre fois. A la suite, sous une guirlande, un aigle aux ailes déployées, et plus bas deux oiseaux. C'est également de *Cologne* que provient un autre vase de même dimension, 10 centimètres de hauteur, dont le décor, un tibicen et une femme dans un carré formé de palmettes, montre un de ces sujets trop communs chez les anciens.

Les derniers vaisseaux de la rangée vont toujours en diminuant, jusqu'à des petites tasses de *Banassac* très-évasées, à parois épaisses, et dont l'ornementation n'a rien de saillant, sauf peut-être la dernière, où un chasseur à genoux bande son arc pour frapper un cerf qui s'enfuit.

L'inspection des poteries, d'un intérêt plus secondaire, qui garnissent le reste de la vitrine, nous demandera moins de temps, nous les détaillerons en quelques lignes :

En retraite, sur le rayon au-dessous des vases Sigillés, une suite de petites tasses bi-formes, c'est-à-dire présentant à l'extérieur l'aspect de deux bourrelets circulaires, lisses, superposés et séparés par une gouttière; ce type peu flatteur ne nous semble pas avoir été reproduit. (Provenance, *collect. Durand, Banassac, Orange*, etc.)

Plus bas, une vingtaine de vases à boire « *pocula* », à bords minces, unis, droits, s'élargissant sensiblement au sommet et s'évidant, au contraire à la partie inférieure, coupée à angle droit et reposant sur un petit support circulaire peu saillant, pots affectant, en un mot, la forme d'une cloche renversée. La couleur rouge de ces poteries a perdu en général son éclat : une d'elles est, par exception, revêtue d'une couverte noirâtre, elle vient d'*Orange*. Une autre, de *Bavay* (*Nord*), porte au fond un nom de potier au génitif MERNI; une, trouvée dans une tourbière à *Abbeville*, le mot PRIVATIN.

On remarquera avec ces vases à boire, des récipients bien plus petits, de simples godets, quelques-uns encore bi-formes, dont la série se

continuera sur le rayon suivant, mais en variant les types. Tantôt à parois droites, ou rentrées en dedans, comme nos salières, dont quelques-uns pouvaient bien tenir lieu; tantôt à rebords déversés en dehors et ornés alors de tiges de plantes aquatiques, légèrement modelées à la pipette. Des sortes de tasses ou soucoupes sont parfois accostées de deux petits appendices plats, horizontaux, jouant l'anse ou la poignée, et s'attachant à la circonférence du rebord. Ces godets affectent souvent des formes gracieuses, un tout petit à parois godronnées est vraiment mignon. C'étaient pour la plupart des ustensiles de toilette, des pots à onguents, et leur profusion donne à penser que les dames Gauloises avaient adopté sans trop de répugnance les recherches de toilette des matrones Romaines. Un de ces petits vases provient des anciennes trouvailles faites dans le jardin du Luxembourg, un autre qui contient encore des os a été retiré d'une amphore cinéraire d'une sépulture de *Saint-Bernard (Aisne)*. Luxembourg, Cologne, Blois, Lyon, etc., ont aussi fourni quelques pièces.

La série des écuelles, assiettes, plats et plateaux, complète la première vitrine des poteries Samiennes. Ces ustensiles culinaires, plus ou moins profonds et volumineux, ont déjà été

décrits dans le n° 2 des Faux-Samiens; les mêmes dénominations latines peuvent leur être appliquées, leurs formes étant à peu près les mêmes. Un type particulier est cependant assez commun ici, qui, par suite de son aspect laqueux, reproduit à s'y méprendre nos anciens dessous de bouteilles de couleur rouge. Cette fréquence de formes nous fait incliner à voir dans ces petits plateaux des « *patères* »; un texte de *Cicéron* est précis sur l'emploi des vases Samiens dans les rites sacrés; mais tel n'était, nous ne saurions trop l'affirmer, l'usage habituel de cette poterie.

Des assiettes, en général, assez creuses, déversent leurs bords en dehors, ainsi que nous l'avons noté pour des soucoupes, et comme elles, sont ornées de tiges de plantes d'eau dont il est difficile de déterminer la nature; décor barbotiné d'abord à la pipette et terminé à l'ébauchoir.

Les plus grandes pièces sont posées dans le bas de l'armoire, et au milieu d'elles, un plateau qui n'a pas moins de 0,33 centim. de diamètre, est probablement la *Scutra* des Romains: à l'intérieur, la partie centrale est un peu renflée et laisse lire l'estampille PASTORCE. Dans un autre plat, moins grand, 0,25 centim. de diamètre, on déchiffre le mot MINACNT. Enfin, un troi-

sième, porte la marque TARVAC répétée trois fois sur la face intérieure, la seule qui ait reçu le vernis rouge. L'autre côté a conservé le ton naturel de la pâte, ce qui exclue pour cette couverte le procédé du trempage, et prouve qu'elle s'appliquait de différentes façons.

Laissant de côté pour un moment la montre qui, dans l'embrasure de la fenêtre, sépare les deux grandes armoires, nous procéderons de suite à l'examen de la dernière, où nous observerons des types plus originaux que ceux que nous venons de voir.

Sans nous préoccuper de quelques bols insignifiants, nous commencerons sur le rayon du haut par une série de terrines dont les dimensions décroissent de gauche à droite. Les deux premières, en pâte jaunâtre, ont en partie perdu le vernis rouge qui les recouvrait; ce sont des calottes hémisphériques profondes, surmontées d'un rebord droit coupé par une échancrure semi-circulaire, prolongée au dehors en un déversoir peu proéminent. La retraite du fond se dégrade par une suite de sillons concentriques en échelons, jusqu'au pied toujours peu élevé. Cette forme se modifie sur les vases qui suivent, en ce qu'au-dessus de la calotte le pourtour se développe verticalement et est percé d'un trou d'écoulement, orné d'une tête de lion en

fort relief. Ce motif, qui a sa raison d'être, donne du style à ces pièces et nous empêche d'en faire des coupes, nom commode sous lequel on les désigne parfois. Provenance : Banassac, Compiègne.

Le second rayon nous fait rentrer dans ces grandes jattes, forme de nos saladiers, que nous avons longuement décrites. Celles-ci sont presque toutes reconstituées.

A ce propos nous insisterons pour que le public ne confonde pas cette reconstitution, qui n'a d'autre but que de faire comprendre la forme originaire d'une pièce dont on ne possède que des fragments, travail que le Musée prend un soin scrupuleux de laisser apparent, de même qu'il indique sur ses étiquettes les simples moulages, avec ces réparations marchandes, destinées à faire illusion sur l'état plus ou moins intact des objets.

Ces jattes font pour la plupart partie de l'achat de Banassac, dont elles reproduisent le moulage défectueux, ainsi que l'ornementation, sauf quelques détails sans importance. Ainsi deux échantillons ont la panse, au-dessous de cordons médians, couverte d'un semis de feuilles d'espèces peu déterminées. Un troisième est décoré de cornes d'abondance croisées, encadrant une tête de femme rayonnée, qui, malgré

l'imperfection du modelage, n'est pas dépourvue de caractère. On remarque également sur un quatrième un buste de femme orné d'un collier, et sur un autre, le plus volumineux de la rangée, des chiens poursuivant des cerfs parmi des arbrisseaux à rameaux droits et opposés.

Viennent ensuite trois ou quatre bols dont le galbe est un peu différent. Les parois, aux deux tiers de la hauteur du vase, font un ressaut et s'élèvent verticalement au-dessus de la calotte hémisphérique; leur sommet est cerclé d'un mince rebord qui, en un point, se projette en avant pour former un déversoir, il est en outre accosté de deux anses horizontales très-simples et bien peu saillantes pour être de quelque usage. Le plus grand de ces bols (collect. Durand) est surchargé d'ornements, tels que médaillons occupés par un quadrupède ailé, puis des compartiments circonscrits par des traits ondulés décrivant divers dessins; au-dessus des oiseaux et au milieu, un animal attaqué par des chiens. Vernis rouge foncé, peu brillant; estampille à l'intérieur. C'est encore Banassac qui a fourni le suivant, décoré de demi-médaillons avec oiseau au centre. La fabrication supérieure de Clermont-Ferrand se reconnait facilement sur le dernier, dont les reliefs représentent deux lièvres broutant au pied d'un arbre, un person-

nage nu et des tiges de plantes, terminées par des chatons, s'entre-croisant et reliées par des nœuds.

Les vases qui garnissent le troisième rayon affectent une forme que nous avons déjà vue dans la vitrine n° 2 des Faux-Samiens, mais dans de moins bonnes conditions, comme régularité de contours et ton de la glaçure.

Ce sont des récipients de volume très-divers, largement ouverts relativement à leur hauteur, dont la panse lisse, sans décor, est coupée par un premier rebord déversé, collerette peu saillante, au-dessus de laquelle elle se relève en se bombant légèrement, couronnée par un second rebord à gorge, également peu accentué.

Nous retrouverons sur le septième rayon des poteries ayant une certaine analogie avec celles-ci : Vases à panse turbinée, coupée également par un rebord plat ou déversé, mais proéminent, surmonté par une partie droite circulaire, tantôt élevée, tantôt au contraire très-basse, qui circonscrit l'ouverture de la pièce. Sur le rebord déversé courent habituellement des tiges de plantes à feuilles lancéolées, traînées à la barbotine. Les pièces à bords plats ont un peu la forme de couvercles, et nous les avons vues représentées quelquefois comme ayant cette destination ; nous croyons que la

place qu'occupe le décor suffit pour rendre cette supposition inadmissible. La céramique antique ne nous offre pas non plus de spécimens ayant avec ces vases une analogie assez étroite pour leur appliquer en toute sécurité un des noms que nous ont transmis les auteurs; c'étaient évidemment des vaisseaux d'usage usuel, pour le service de la table, mais d'une forme bien incommode, s'il s'agissait de vases à boire.

N'oublions pas, avant de passer à une autre rangée, de noter les petits génieux qui se trouvent en retour à droite, les moindres de la capacité d'une tasse à thé; ils sont apodes, ou la saillie circulaire sur laquelle ils reposaient s'est détachée; ils ont cela de particulier qu'ils sont décorés de méandres, de palmettes, de hachures, de gouttelettes, tracés en creux à l'outil sur la panse.

Le quatrième rayon est intéressant par la variété des pièces qui le garnissent.

Il débute par un petit pot à verser, ansé, cylindroïde, étroit, de 10 centimètres de hauteur, du type de nos cafetières en terre. Un second est pomiforme, couvert de traits en relief disposés obliquement et muni de deux petites anses. D'autres sont pyriformes, privés d'anses, sauf un dont le vernis est rouge foncé; l'embouchure qui les surmonte est plus ou moins large, garnie

d'un mince rebord; lorsqu'elle est étroite, elle grandit et devient un goulot. Tous ces petits pots à verser qui appartiennent au genre «*guttus*» sont d'un aspect très-agréable. Deux sont sortis des fouilles pratiquées à *Fécamp* et à *Lillebonne* (Seine-Inférieure).

Nous remarquerons ensuite deux coupes profondes, caliciformes, montées sur pied, et d'un galbe tout à fait exceptionnel dans la Céramique Gallo-Romaine. Elles ont environ 25 centimètres de hauteur, et rappellent, dans des conditions, il est vrai, moins pures, et moins riches, le beau vase Samien que nous avons signalé au Louvre et qu'on suppose être un spécimen de la célèbre fabrication d'*Arezzo*. Leur forme, celle de nos grands verres à pied, n'a cependant rien de bien original, mais c'est un de ces types classiques, consacrés, qui implique une influence d'art à laquelle les potiers de nos contrées ont trop rarement demandé leurs inspirations.

La première, qui sort pourtant de la collection Durand, n'est pas dans un état de conservation aussi satisfaisant que la seconde. Le vernis s'est écaillé et le relief qui, au-dessous d'un cordon circulaire de feuilles d'olivier, décore le corps de la pièce est presque effacé. L'autre coupe est d'un profil plus fin; le ca-

lice, cerclé à l'orifice d'un mince rebord, s'évase légèrement en dehors par une inflexion gracieuse, il est supporté par un pied élégamment tourné et bien posé, du tiers de la hauteur totale. Des cordons en creux, un ruban de guillochés délicatement exécutés, et une frise de ces godrons, que nous appelons demi-oves, surmontent des têtes de bacchantes, couronnées de pampres, et reliées par des guirlandes.

Le vase à boire qui vient après reproduirait une forme souvent décrite, ovoïde, surmontée d'un collet droit et bas pour l'embouchure, si la panse n'offrait, par des dépressions verticales, la vue d'enfoncements et de renflements alternés d'un pauvre effet. Etait-ce pour mieux saisir le gobelet, qu'une disposition aussi peu flatteuse était usitée, car elle se rencontre fréquemment sur des poteries de différentes sortes et même sur des verres? La glaçure de cette pièce est d'un beau rouge carminé, et les parois du vase sont très-minces : qualités de la majeure partie de ces *poculums* ovoïdes, dont l'un se distingue en outre par un décor simple gravé en creux; ainsi que des gobelets qui font suite et qui présentent un type assez original. La panse ovoïde est coupée aux deux tiers de la hauteur par un sillon donnant naissance à un bourrelet circulaire, au-dessus du-

quel s'élève une embouchure étroite à rebord. Un de ces échantillons est semé de stries en creux à l'ébauchoir. Un autre est décoré de chevrons barbotinés. Les derniers en retour, de petit volume, affectent le même profil, à surface tantôt lisse, tantôt agrémentée de cordelés disposés en croisillons, en diagonales, etc.

Sur le rayon du dessous est rangée une nombreuse série de petites tasses très-peu profondes, hémisphériques, à pied bas, entourée d'un rebord à gorge, déversé en dehors, assez proéminent; vernis terne, sauf celles du milieu. Cette collection serait peu curieuse, si l'attention n'était sollicitée par un bol revêtu d'une couverte unie d'un rouge carmin éclatant, et dont la tournure rappelle celle de nos soupières. Le rebord qui contourne l'ouverture se prolonge latéralement en forme d'oreilles plates, découpées, au-dessous desquelles se détache une petite anse retombant, par une courbure assez heureuse, sur la panse. Deux fragments reproduisent un pareil détail; mais une autre tasse est accostée de deux anses qui s'enroulent pour former une volute au-dessus des bords. Ces dispositions ne sont pas sans rapport avec celles de certains vases antiques grecs ou autres, et trahissent encore une réminiscence.

Nous revoyons sur un sixième rayon le type des gobelets ovoïdes dont nous venons de parler, à peine modifié dans ses détails : pieds et collets plus ou moins prononcés, contours tantôt ventrus, tantôt élancés, unis ou décorés de ces feuilles pétiolées faites à la pipette.

Le bas de l'armoire est, ainsi que dans la première vitrine, rempli d'ustensiles culinaires, écuelles, soucoupes, plats, dont la description serait une répétition d'autant plus fastidieuse que le façonnage de ces pièces est très-inférieur.

Revenons maintenant à la montre basse que nous avons réservée et dans laquelle sont exposés des bols entiers ou en fragments de Banassac.

C'est à juste titre qu'on a fait à ces poteries l'honneur d'une place spéciale, les inscriptions qu'elles portent, qui n'avaient pas été rencontrées jusqu'ici et restent encore uniques, leur donnent un intérêt exceptionnel. Couleur rouge presque écarlate peu brillante, formes, façonnage, décor, ne sortent pas des conditions ordinaires de cette fabrication; mais une frise de godrons et des filets en relief laissent entre eux sur la panse du vase une large zone circulaire sur laquelle se développent les légendes suivantes, en belles lettres onciales de 0,03 cent.

de hauteur, aux jambages déliés et très-réguliers. Chaque lettre en relief est séparée de la suivante par un de ces ornements de fantaisie, rappelant la forme d'un trident, d'une lyre ou d'un caducée, ou par une feuille, soit de lierre, soit de vigne; au-dessous, des pampres décrivent leurs festons.

Quatre bols seulement, de grandeur moyenne, sont complets, nous ne disons pas intacts.

Sur l'un, 0,20 centim. d'ouverture, hauteur 0,10 à 0,12 centim., on lit : « G.A.B.A.L.L.B.V.S. F.E.L.I.C.I.T.E.R. » Des fragments reproduisent partie de cette inscription, soit avec les deux lettres « I.B. », au-dessous desquelles on voit des représentations d'oiseaux fort mal modelées, soit par les lettres « F.E.L. » « E.L.I. » F.E.L.I. ».

Un autre vase, le meilleur comme confection, porte la légende : « R.E.M.I.S. F.E.L.I.C.I.T.E.R. », et des fragments incomplets, dont la réunion forme une portion de bol munie d'une petite anse, celle : « L.I.N.G.O.N.I... (*Lingonibus*) ......E.R. » (*Feliciter*). Un petit tesson : « O.N. »

Un troisième vase ne donne qu'un simple nom : « A.V.R.E.L.I.V.S. ».

Le quatrième, de moindre diamètre 0,12 cent. environ, dont les reliefs sont très-nets, retrace

ces mots : « V.E.N.I. A.D. M.E. A.M.I.C.A. », que nous voyons aussi sur un fragment : « M.E. A.M.I..CA. ».

Nous retrouvons aussi sur une moitié de bol l'inscription : « C.E.R.V.E.S.A. R. », que nous avions antérieurement signalée sur une *Lagène*. C'est probablement à ce breuvage que s'appliquait l'épithète *Amica* de l'inscription précédente, qui serait plutôt alors un simple vœu bachique, comme nous en verrons sur d'autres *poculums*, qu'une invitation érotique.

Nous lisons enfin sur un grand fragment, écrit en deux lignes superposées :

« B.O. . . .P.V.E.
B.O.N.V.S.P.V.. », évidemment *Bonus puer*, dont nous constatons sur d'autres morceaux la répétition : « ON ». ou « S.P.V.E. ». Nous attendrons pour saisir le sens attaché à ces mots qu'un nouveau texte plus explicite nous mette sur la voie.

Les lettres : « C.A.T.V. », n'indiquent sans doute, sur une portion de vase, qu'un nom propre; et quant à celles : « R.I. » — « ICE », que portent des fragments, nous ne savons à quels mots les rattacher. Sur un petit tesson, indiqué comme provenant d'*Orange*, figure une R, entre deux ornements, dans les mêmes conditions de moulage que les lettres ci-dessus.

Ce fait, s'il n'était isolé, aurait bien quelque importance, quoique le département de la Vaucluse et celui de la Lozère soient presque limitrophes.

En effet, l'idée la plus naturelle que fait naître la lecture de ces acclamations aux *Lingons* et aux *Rèmes* (« *Acclamanti populo feliciter* » *Suetone*), est que la fabrique de Banassac exportait ses produits jusqu'en Champagne. Mais une supposition aussi simple ne saurait satisfaire les archéologues; et l'un d'eux regarde ces vases à inscriptions comme des coupes d'honneur, destinées à être offertes aux députés de différentes nations de la Gaule, convoquées pour traiter des intérêts communs. Nous ne partageons pas cette opinion : il est étrange, sans doute, que cette trouvaille de Banassac reste isolée en son genre ; mais serait-ce donc chez les Gabales « *Gabalibus Feliciter* », un petit peuple de la première Aquitaine, que de pareilles assemblées se seraient tenues; et d'un autre côté, à l'époque où florissait l'industrie des vases Samiens, est-il supposable que la politique Romaine se fut accommodée de centres de réunions, où seraient accourus des peuples des deux extrémités de la Gaule?

Un savant numismate, M. A. de Barthélemy, étudie, croyons-nous, la question; nous réser-

verons donc notre opinion, jusqu'à ce que le Dictionnaire Archéologique des Gaules, dont il est un des rédacteurs, nous ait fait connaître le résultat de ses recherches.

Deux fragments réunis de façon à représenter à peu près la moitié d'une grande jatte, portent des reliefs et des inscriptions malheureusement tronquées et d'un modelage grossier, mais qui n'en ont pas moins été l'objet d'une communication très-intéressante de M. le baron de Witte, membre de l'Institut, à la Société des Antiquaires de France (*Bulletins*, année 1870, p. 118.). On reconnaîtrait d'abord un guerrier mort tenant encore son bouclier, et à côté un prisonnier enchaîné conduit par une femme ; au-dessus le mot « DECIBAL », nom qui se trouve répété, avec variantes, dans une inscription en plusieurs lignes incomplètes, à droite du personnage couché. On verrait dans une autre figure, en raison probablement des mots « IMP PART », un empereur Romain qui ne serait autre que Trajan, comme le vaincu serait Décébale, roi des Daces. En somme, d'après M. de Longpérier, qui a essayé de reconstituer l'inscription, il s'agirait d'un vase commémoratif des victoires de Trajan sur les Daces et les Parthes. Cette jatte, en raison du déversoir qui la surmonte, ne pouvait être un *poculum*,

mais était plutôt destinée à transvaser le liquide dans les coupes; les morceaux en ont été trouvés à Blain (Seine-Inférieure).

A côté de ces fragments un grand bol de Glannon (Côte-d'Or, collect. Charvet.), reproduit l'inscription BANVI, telle à peu près que nous l'avons déjà remarquée sur une jatte de Moissy (Orne). Le timbre de ce potier s'est retrouvé aussi à Trèves, dans l'Allier et à Bourges. La Diane à la biche, fait également partie du décor de cette pièce, mais en plus grand modèle que ceux que nous avons vus jusqu'ici; ce qui prouve que c'était un sujet en quelque sorte consacré.

Un fragment important, reste d'un vase d'un façonnage remarquable, a été trouvé à Paris. Il porte le nom AVIRIO, inscrit verticalement à côté d'un Belluaire vigoureusement modelé, séparé de divers animaux par une statue, élevée sur un socle orné d'un masque scénique : des palmes, figurées au-dessus d'un cheval au galop, font supposer que cette ornementation a trait aux luttes du Cirque. Enfin, un dernier fragment montre, parmi diverses représentations, l'image grossière d'un gladiateur.

Les inscriptions que nous venons de détailler nous conduisent naturellement à parler des Sigles figulins; nom sous lequel on désigne,

du mot *Sigillum* sceau, ces empreintes que les potiers, *Figuli*, imprimaient, au moyen d'un poinçon en métal ou d'un cachet en terre cuite, sur le fond intérieur des poteries Samiennes. Ces estampilles n'étant pas d'une pratique générale, n'auraient pas suffi à faire donner aux poteries fines, à glaçure rouge et à reliefs, le nom de Sigillées, si le terme Sigillum ne s'était, dans une acception plus large, appliqué à toute figurine ou ornement modelé, de même que l'*Opus figlinum* comprenait l'industrie entière de la terre cuite. Ces Sigles, la plupart petits rectangles de 0,01 à 0,02 centim. de long, dans lesquels les lettres ressortent en saillie presque insensible, ne figurent pas seulement sur les vases Samiens, mais parfois aussi dans de plus grandes dimensions, sur les anses d'amphores, sur les rebords des jarres et surtout sur les tuiles. Quelques fonds de poteries, à couverte noire, portent également des devises disposées circulairement, occupant tout le champ et en relief plus apparent. On rencontre aussi des pièces sur lesquelles de simples grafites ont été gravés grossièrement à la main; la montre que nous examinons et les suivantes dans les embrasures des fenêtres, contiennent de nombreux échantillons de ces divers genres d'inscriptions.

L'usage qu'avaient les potiers de timbrer à leur nom les vases qui sortaient de leurs mains, n'était pas absolu, avons-nous dit; ainsi, les poteries de Banassac sont privées de ces marques; certains ustensiles en sont revêtus de préférence à d'autres, les pièces plates par exemple.

Les noms, souvent d'une lecture difficile, sont écrits au nominatif ou au génitif, entiers ou contractés, quelquefois en sens rétrogrado, seuls ou accompagnés des proclytiques : FECIT.-FCE.-FC.-FX.-F, etc., formes diverses du verbe *facere;* ex. : DOCCIVSF *(Moulins, Londres)* BODVOCF *(Rouen)*.—FABRICA.-OFFICINA et ses abréviations OFFIC.-OFF.-OFK.-OF.-O, etc., ex. : CACARIOF *(Rouen)* MARTIIO *(Compiègne)*. — MANIBVS ou les variantes, MVS.-MANV.-MOWA.-MAN.-MN.-M ; ex. : CEROTI-MAN *(Allier)* DECMANI M *(Moulins)*, — A.-AFE-, *arte*, *ars fecit*, moins usités.

Ces termes ne laissent guère douter que les poinçons n'indiquassent les noms mêmes des artisans, *Doliarii*, *Vascularii*, *Fictilarii*, *Figularii*. Le mot *Officina* peut comporter il est vrai le sens de fabrique, et le nom serait alors celui du propriétaire. Le grand nombre de ces estampilles, leur variété, leur diffusion sur une aire géographique si large, nous confirment dans l'opinion que nous avons émise du carac-

tère individuel que revêtait en Gaule l'industrie Céramique, surtout pour les vases Samiens, ainsi que des migrations des potiers. Un auteur, s'appuyant sur un passage de Pline, ne voit dans la multiplicité des sigles que les preuves d'un commerce important et d'un colportage très-étendu : la vérité est probablement entre ces deux assertions.

Des considérations plus complètes sur ce sujet; un aperçu, même très-sommaire, des estampilles que possède le Musée (plusieurs centaines), nous mèneraient beaucoup trop loin. L'étude comparée des sigles n'a pas encore, que nous sachions, conduit à des vues d'ensemble sur la localisation des diverses fabrications, l'âge relatif des poteries et l'état des personnes. Loin de nous, cependant, de supposer que les recherches de savants, tels que Fabroni pour l'Italie, Roach Smith pour l'Angleterre, B. Fillon, E. Tudot, l'abbé Cochet et tant d'autres en France, les travaux de MM. Froënher, qui a colligé plus de deux mille sigles, A. de Longpérier, trois mille, et H. Schuermans, six mille, en tenant compte de ceux de ses devanciers qu'il cite, aient été sans résultats utiles pour l'Archéologie. Quoi de plus intéressant, par exemple, que les inscriptions des tuiles légionnaires que fabriquaient les soldats romains

pour la construction de leurs camps? Véritables documents historiques qui indiquent l'emplacement des légions. LEG VIII AVG inscrit dans l'estampille d'une tuile provenant de *Moulins;* LEG VIII AVG PIO LEG sur une autre, large de 0,54 centim., également du *département de l'Allier*, et LEG XII PR.P.F / JVLIVS AVG V qui se lit en deux lignes sur une grande tuile trouvée à *Wiesbaden.*

N'oublions pas comme détail important sur les Sigles figulins, que plusieurs noms, que divers auteurs, et notamment Roger de Belloguet, dans son *Ethnogénie Gauloise*, ont relevés, portent les traces d'une origine Celtique : ADVOCISI *(Normandie, Angleterre, Douai, Tongres)*, BODVOC *(Allier)*, DAGOMARVS *(Douai, Londres, Nimègue)*, PIXTILLI *(Poitou)*, etc., etc.

Quelques timbres sont simplement indicatifs d'une localité, et d'autres, plus spécialement sur les tuiles, portent le nom du propriétaire du sol d'où l'on tirait l'argile.

Enfin, certains ne sont que des marques de fabrique représentant un poisson, un lapin *(Rouen)*.

Comme complément de sa riche collection des poteries Samiennes, le Musée expose, dans une dernière montre, les moules qui servaient

à leur fabrication. Six sont entiers et faisaient partie de la récolte de Banassac, ceux qui ne sont qu'à l'état fragmentaire ont été moulés sur des originaux du Musée de Rouen.

Façonnées sur le tour, ces pièces, en terre rougeâtre, sans lustre, bien cuite, moins fine et plus absorbante que celle des vases, sont cerclées sur tout leur pourtour externe d'un bourrelet, ménagé, non comme ornement inutile, mais pour augmenter la résistance des parois contre la pression qu'exerçait la main du potier en refoulant l'argile à l'intérieur. Un petit trou réservé à la partie centrale servait à maintenir le moule sur le tour, et précise bien ce mode de moulage que nous avons cru pouvoir rapprocher de celui à la croûte ou à la housse, procédés qui sont cependant un peu plus compliqués de nos jours. Le moulage en deux coquilles, s'il s'est réellement pratiqué, ou celui par appliques successives, ne devait être que très-exceptionnel, à en juger par les fragments que nous avons sous les yeux, qui appartenaient à des calottes circulaires et n'ont pu être employés isolément.

C'est sur les moules mêmes que les sujets sont répétés par l'emploi réitéré d'une même matrice.

Les creux, surtout pour les figures d'hommes

et d'animaux, manquent de netteté, les détails de modelage sont à peine sensibles, les contours mal définis et baveux; aussi les reliefs sont-ils, comme nous l'avons vu souvent, trop indécis, et probablement devaient-ils, sur les belles pièces, être retouchés à l'outil. Pour les reproductions de feuillages, ces creux semblent mieux fouillés; des pampres sont d'un travail ferme, à vives arêtes, et dénotent l'emploi de cachets en métal; les tiges des plantes étaient simplement tracées à l'ébauchoir; de même que les cordelés, si usités, s'imprimaient à la roulette. Un moule porte une de ces inscriptions verticales, un simple nom, telle que nous en avons signalée en relief grossier sur quelques bols. Il nous semble que ce nom, mis ainsi en évidence, doit se rapporter au sujet représenté comme décor sur le vase; qu'il n'est pas, en tous cas celui de l'artisan, tout au plus celui du chef de la fabrique, qui établissait peut-être par cette marque la propriété exclusive du modèle?

A côté de ces moules sont réunis quelques outils à l'usage des potiers : un style ou ébauchoir en os, *signaculum figulare*; une roulette en terre cuite pour imprimer les oves et un poinçon pour les rosaces, deux cachets en bronze pour estampiller les grosses poteries, l'un avec

les mots : « AELLES VITALIS », l'autre avec : « CIMMAR CIANI », plusieurs en argile portant le nom : « MACCIUS » ou « OFLIBERTI » seul ou accompagnant des figurines destinées à l'impression en creux des moules.

Ce potier *Libertus*, sans doute d'origine servile, fabriquait donc, probablement sur des matrices venues d'Italie, des cachets dont il faisait commerce, puisqu'il les revêtait de son timbre. Le défaut d'indication d'origine, joint au choix de certains sujets qui échappent à toute description, pourrait bien faire naître quelques doutes sur l'authenticité de ces objets. Un autre poinçon représente un cavalier armé lançant un javelot, et sortirait de l'atelier de Cocisus, « COCISI ».

La même montre contient encore quelques débris de vases à reliefs qui n'ont reçu qu'en partie ou à l'intérieur seulement, la glaçure rouge lustrée. Dans quel but? nous l'ignorons; mais c'est un nouvel exemple qui établit que ce n'était pas par immersion que les surfaces étaient enduites de ce vernis léger, toujours étendu si également.

Une pile de soucoupes soudées ensemble par un commencement de vitrification, et ramassées à Banassac au milieu de nombreux débris, est curieuse comme indice de l'abandon subit de la

fabrique de poteries qu'on suppose avoir existée dans cette localité.

Le laborieux examen des collections Samiennes qui garnissent tout le côté gauche de la galerie est terminé; il nous a entraîné dans des développements un peu longs et trop souvent fastidieux; et cependant, que d'observations nous eussions pu présenter encore, si nous n'avions craint que l'abus des digressions ne lassât la patience du lecteur? Les vases Samiens ne forment pas seulement la division la plus remarquable des poteries Gallo-Romaines, et n'apportent pas uniquement un contingent important à nos antiquités nationales, ils présentent encore, dans l'étude générale de la Céramique, un intérêt tout spécial, ne serait-ce qu'en raison des questions de fabrication qu'ils ont fait naître et qui ne nous paraissent pas avoir encore reçu de solutions satisfaisantes. Une remarque, par exemple, que nous n'avons vu consignée nulle part, autant du moins que nous puissions nous le rappeler, c'est que le procédé du moulage ne se serait introduit en Gaule qu'avec cette industrie Samienne, alors qu'il n'avait cessé d'être pratiqué en Italie depuis un temps immémorial. Les plus anciens vases Étrusques sont décorés de figures en relief qui nécessitaient au moins l'usage d'empreintes en

creux. A quelques rares exceptions près, ce genre de façonnage par le moule ne s'est appliqué qu'aux poteries rouges lustrées, d'où nous pouvons induire, contrairement à l'opinion de *E. Tudot*, que toutes les figurines moulées en argile, même les plus archaïques, et à plus forte raison les moules, ne sont pas Gaulois, mais Gallo-Romains, et probablement postérieurs au premier siècle de notre ère.

Poteries blanches.

En traversant la salle pour poursuivre notre revue par le côté opposé, façade ouest du château, nous nous arrêterons quelques instants devant une grande vitrine dressée au milieu de la pièce. Les vases qu'elle renferme, en majeure partie des pots à verser d'aspect blanchâtre mat, peuvent pour la plupart être rangés dans la quatrième sorte du classement des poteries Romaines de Brongniart.

L'armoire est surmontée de trois grands vases à conserver; à chaque angle une amphore turbiniforme, au centre une olla sphéroïdale, et, entr'eux, deux diotas commençant une série de pots à verser d'un type particulier, qui se poursuit sur le rayon du

dessous. Ces vaisseaux, de 20 à 30 centimètres de hauteur, sont en quelque sorte formés de deux parties : l'inférieure, panse très-turbinée reposant sur un prolongement étroit et droit, est applatie au sommet, au-dessus duquel s'élève la supérieure, un collet cylindrique du tiers au moins de l'élévation totale, garni d'un petit rebord d'où descendent deux longues anses coudées, à peine ouvertes, appliquées ainsi plutôt comme ornement que pour l'utilité. C'est à ces vases que nous avons fait allusion en mentionnant, dans les poteries sans glaçure, des espèces de diotas, façonnés dans d'assez pauvres conditions ; mais un examen plus sévère nous porte à faire quelques réserves sur leur répartition dans la deuxième variété de la quatrième sorte.

La pâte de ces poteries est blanche terreuse, peu dense, feuillacée, rugueuse sur les surfaces, qui ne sont pas lustrées, et sur lesquelles nous ne sommes pas certain de reconnaître la présence d'une engobe, qui ne serait, en tout cas, composée que de la même argile mieux préparée et plus blanche, couverte sans solidité et facilement rayable.

Le seul intérêt de ces *diotas* ressort de leur forme qui diffère des autres pots à verser, ressemblant toujours plus ou moins à nos cruches

ou cruchons. Dans ce type assez singulier, nous trouvons une recherche, une intention artistique due probablement à l'imitation de quelque *amphorisque* antique. La disposition des anses nous saisit; pour le potier Gallo-Romain, l'anse n'est qu'un appendice utile, un simple boudin aplati, portant une ou deux cannelures en dehors, façonné à la main jamais au moule, qu'il attachait aux parois d'un pot; il ne paraît pas se douter des ressources que l'artiste Grec savait tirer des contours variés d'une anse pour la beauté d'un vase. C'est sans doute s'aventurer que de chercher une réminiscence dans une disposition fortuite de ces grossiers diotas, mais il est acquis pour nous que l'ouvrier, dans la confection de ces pièces, a sacrifié l'utilité à la forme. C'est d'un cimetière Romain, à Suèvres, près de Blois, que sont sortis ces vases curieux; mais comme ils sont le fruit d'un achat du Musée, nous n'avons malheureusement aucun détail sur les fouilles pratiquées dans la localité.

Sur le rayon suivant, nous remarquons des Lagènes d'une toute autre tournure. D'abord, à gauche, trois spécimens pyriformes allongés, à goulot étroit s'évasant à l'embouchure; la seconde est assez gracieuse, la plus petite a été retirée d'une tourbière du département de la

Somme. Ensuite un cruchon rouge brique, muni de deux petites anses au-dessus de la panse en forme de tonnelet (*Compiègne*). Trois jolies lagènes, terre blanche, ventre globuleux, ornées de raies circulaires se détachant en rouge pâle (*Compiègne*, *Corbeil*). La rangée est complétée par des poteries du même type, dont le détail serait oiseux; toutefois, vers l'extrémité, quelques petits vases à conserver revêtent la forme d'urnes ouvertes, à deux anses.

Au-dessous prennent place divers vases sphériques ou ovoïdes, à ouverture plus ou moins large, cerclée d'un mince rebord, genre *Olla;* l'un en terre grossière, brun-rouge, semée de grains calcaires, porte sur la panse la marque, gravée à la pointe, DIII, peut-être comme indication de contenance, mais elle a pu être appliquée postérieurement. Il en est de même pour un autre à côté, couverte blanche, avec les lettres RVI (*Clermont-Ferrand*). Un beau vase à conserver, de 21 centimètres de hauteur, originaire de Metz (collection Charvet), en terre rouge-jaunâtre, est décoré de six petits cercles enlacés deux par deux, tracés en barbotine sur la panse; un pareil ornement, mais contournant toute la pièce, se remarque sur une autre Olla de couleur grise, ainsi que sur une plus petite provenant de Cologne. Les vases à

verser qui suivent, en terre grise ou jaunâtre, sont munis d'une, et par exception de deux anses rondes, parfois si peu ouvertes, qu'elles se réduisent à de simples anneaux de suspension. L'un d'eux est fermé par un couvercle à bouton.

Les vaisseaux de ce rayon appartiendraient surtout à la troisième sorte des poteries Romaines de Brongniart.

Le quatrième rayon offre en second plan une série de petits pots à verser d'aspect assez varié. Les premiers, couverte blanche, de 10 à 12 centimètres de hauteur, rappellent, sauf les dimensions, certaines hydries antiques ; la panse globuleuse, très-évidée à la base, est surmontée d'un goulot évasé, et, particularité à noter, accosté de trois anses. Buires, guttus ou ampoules, quels que soient leur nom et leur destination, leur forme n'en est pas moins très-agréable. D'autres échantillons ovoïdes ne portent que deux anses. Enfin, plusieurs petites poteries reproduisent ou essaient de reproduire le type classique des vases d'ornement, caliciformes, à rebord saillant ; l'un d'eux est assez réussi, les anses ne manquent pas de grâce, et s'il était plus volumineux, il donnerait l'idée d'un élégant crater (*Lyon*. — *Louvre*, collect. Durand).

Sur le devant sont exposées des terrines pro-

fondes, à base conique, à parois épaisses, lourdes, en terre blanchâtre, mate, serrée, bien cuite et sonore; leurs rebords, très-proéminents, se recourbent en dehors, et sur leur pourtour règne une légère saillie circulaire qui, en un point, se prolonge en rigole d'écoulement. Le timbre du potier, lorsque les pièces en portent, est appliqué de chaque côté du déversoir. Sur deux grandes terrines on lit le nom de CATISIVS à droite, et SABINVS à gauche; mot remplacé, sur un exemplaire plus petit et de couleur rosâtre, par celui de GRATVS, ce qui laisse supposer deux personnes, et que les vases seraient sortis de la fabrique de *Catisius*. Un spécimen beaucoup moins volumineux est estampillé SVMMA FECIT. A l'intérieur, le fond de quelques-unes de ces terrines est granulé et devait faire l'office de mortiers, *mortaria* d'après *Roach Smith*, *Brongniart et autres*, pour broyer des matières résistantes, peut-être des produits pharmaceutiques, « *terantur hæc fictili mortario* » (*Scribonius*). Nous serions curieux de savoir d'après quelle donnée le catalogue Charvet affuble un ustensile, qui affecte à ce point le caractère d'utilité pratique, du nom prétentieux de coupe à libation. Ces terrines, ou tèles, d'après l'abbé Cochet, ont été recueillies dans des localités bien différentes (*la vallée du Grésivaudan* (*Isère*),

la forêt de Compiègne, Abbeville, le cimetière de Suèvres, Cologne, Clermont-Ferrand), ce qui prouve combien leur usage était commun. Celles dont le fond est lisse, sans granulations, peuvent être assimilées au *Pelvis ou au Pollubrum* des Romains.

Sur l'avant-dernier rayon, nous voyons des lagènes du type de la vitrine n° 1 (*Faux Samiens*), généralement plus pyriformes, à couverte blanche sur pâte rosâtre (*Suèvres, Compiègne, Louvre*, collection Durand). Des urnes, forme Olla, en terre grise foncée, dont une assez grossière (*Bavay*), est décorée de lignes en creux à l'ébauchoir, disposées en lozanges et en diagonales. Ces lignes ressortent en relief sur une autre Olla gris de fer, à parois très-minces, et ont été appliquées après que la pièce avait passé par le tour.

Le bas de l'armoire est garni de petites lagènes dont le corps, coupé à angle droit audessous du goulot central, affecte la tournure d'un tonnelet (*Orange*); de guttus, dont le ventre est, au contraire, ovoïde allongé; et de petites urnes « *Urnula* » de couleur grise (*Fécamp, Compiègne, div. loc. de la Côte-d'Or*), forme pot à beurre. Quelques-unes sont, par exception, assez mal façonnées pour avoir été faites à la main. En somme, les seules pièces originales

de cette rangée sont deux ou trois guttus en terre blanche de *Vichy*, dont le corps discoïde, aplati horizontalement, est surmonté d'un goulot étroit, accosté d'une anse qui retombe sur la panse. Ce type se retrouve assez communément dans les poteries de l'Italie et était d'un usage habituel dans les bains.

Citons, pour terminer, un vase ovoïde assez allongé, à ouverture étroite, cerclée d'un collet très-bas, coloré en rouge, tandis que des lignes ondulées, descendant obliquement le long de la panse, ressortent en noir sur fond brun (*Alisay*, Eure). Cette pièce a paru assez curieuse, en raison de l'ornementation peinte qui la décore, et qui ne serait pas sans analogie avec certaines poteries modernes de l'Afrique, pour qu'on en ait demandé le moulage au Musée de Rouen. Disons aussi que nous avons entendu élever des doutes sérieux sur son authenticité comme vase Gallo-Romain.

Nous nous apercevons qu'il y aurait quelque inconvénient à continuer notre revue dans l'ordre que nous nous étions prescrit d'abord, et qu'il nous faut l'intervertir.

L'installation de la grande galerie n'est que provisoire; la direction du Musée espère toujours que de nouvelles salles indispensables seront mises à sa disposition, lesquelles amè-

neront un remaniement nécessaire. Dans l'état actuel, à mesure que les matériaux s'accumulent, on est réduit à utiliser toute place disponible, et c'est la raison pour laquelle la vitrine que nous venons d'étudier se trouve isolée. Elle devrait, pour que l'ensemble des poteries en terre blanche fût réuni, être côte à côte d'une armoire placée à l'angle de la galerie, à gauche de la cheminée monumentale, et que nous visiterons de suite. En poursuivant par les deux expositions de poteries noires qui flanquent cette cheminée, nous pourrons revenir après aux vitrines latérales, et réserver ainsi pour la fin de notre travail, les pièces les plus délicates des collections, ainsi que les figurines en argile et les lampes en terre cuite.

Nous connaissons déjà pour les avoir décrits, notamment dans la vitrine n° 1, des Faux Samiens, et dans celle que nous quittons, ces types sur lesquels nous nous appesantirons le moins possible. Ce sont des pots à verser de toute dimension, depuis la grande lagène jusqu'aux plus petites buires, en terre blanche mate pour la plupart, fine, peu résistante, mais remarquable par son extrême légèreté. Il faut avoit tenu en main un de ces vaisseaux, surtout les plus volumineux, les gros cruchons de 35 centimètres de hauteur sur 80 centimètres

de circonférence, pour se rendre compte de ce peu de pesanteur relative, que nous estimons d'un bon tiers moindre que celle de nos pots ordinaires en faïence, à capacité égale.

Cette légèreté, nous l'avons déjà établi, tient à la texture lâche de la pâte, dont l'effet eût été de rendre les vases perméables, si telle était leur condition de fabrication ; mais nous persistons dans notre supposition, que le temps et un long séjour dans la terre ont pu exercer une action sur ces poteries. Il faut certainement distinguer entre une perméabilité complète et la facilité d'absorption qui n'amène aux parois qu'une simple humidité, grave inconvénient qui ne constitue pas une impossibilité pour l'usage. Ainsi, nous avons rempli d'eau, à moitié, deux vases peints, communs, venant de l'Italie méridionale ; nous avons observé de suite une transsudation presque insensible qui, au bout d'une heure, par l'effet de la capillarité, les a imprégnés en totalité ; mais il n'y a pas eu, même après un long temps, écoulement du liquide en dehors. Seulement, ainsi que cela se produit dans les *hydrocérames*, la température de l'eau, quoique introduite déjà froide à 11 degrés, s'était un peu abaissée, et les vases exhalaient une odeur de terre mouillée assez prononcée. Voilà, il faut en convenir, des conditions défec-

tueuses, si ces poteries étaient destinées aux besoins usuels; et cependant, sous le rapport de la densité de la pâte et de la cuisson, elles sont supérieures à la généralité des poteries Gallo-Romaines, les vases Samiens exceptés.

Si, à propos de la légèreté des terres blanches, nous sommes revenu une dernière fois sur le fait étrange de la perméabilité des poteries antiques, c'est un peu pour montrer qu'à chaque pas, des problèmes, qui ont trait aux détails les plus vulgaires de la vie des anciens, se posent aux archéologues. Leur érudition ou leur imagination n'est jamais en défaut pour pénétrer les obscurités les plus profondes, mais reste court devant de simples questions d'utilisation pratique, ou ne sait trouver que des explications insuffisantes. C'est aussi pour nous élever, non pas seulement pour le cas qui nous occupe, mais pour bien d'autres, contre cette prétention de certains savants, de n'accorder de valeur absolue qu'à l'observation des faits positifs. Est-ce que, alors même qu'il serait reconnu que les poteries, dans l'état où elles nous sont parvenues, ne retiennent que peu ou point les liquides, le bon sens ne protesterait pas contre l'idée que nos ancêtres n'ont su faire usage que de vaisseaux qui fuyaient.

Cette seconde exposition des terres blanches (nous la qualifions ainsi en raison de son aspect général, quoique plusieurs échantillons soient d'autre couleur), offre d'abord, sur le rayon du haut, des jolis cruchons ovoïdes allongés, de dimension moyenne, à une anse, à col bas et rétréci, ne permettant que l'écoulement lent du liquide, comme il convient à des bouteilles destinées à contenir tout autre breuvage que de l'eau, et qu'il était sans doute nécessaire de boucher hermétiquement. Une de ces lagènes a reçu une glaçure très-mince, luisante, résistant à la rayure; exemple de cet engobe lustré dont nous avons parlé en traitant de la deuxième variété de la quatrième sorte des poteries Romaines.

Il conviendrait de faire rentrer aussi dans cette division les lagènes, cerclées sur leur contour de raies brun-rouge tracées au pinceau en couleur ocreuse avant la cuisson. Cette cuisson a été assez complète pour amener la pâte à l'état de densité qui donne la pesanteur et la sonorité, cas exceptionnel dans ce genre de poteries en terre blanche. Comme forme, l'une d'elles, par son col droit, élevé, sans rebord, prend l'allure d'une bouteille de style oriental; une autre, à encolure large, à bec proéminent, un véritable pot à l'eau, se rapprocherait du

Gutturnium des Latins ou du *Prochos* des Grecs. Tous ces vases, d'une hauteur de 20 à 25 centimètres en moyenne, sortent des sépultures Romaines de *Cologne;* sauf un, à embouchure évasée en sorte d'entonnoir, disposition très-commune et plus ou moins accentuée, qui provient des fouilles de *Compiègne*, et un second à ventre globuleux, sphérique, en terre jaune-rougeâtre, dont l'origine est incertaine.

Sur le rayon du dessous, les mêmes formes se reproduisent, à peu de variations près, mais les échantillons sont plus petits, et les derniers ne sont que des fioles en terre, rougeâtres pour la plupart, de 8 à 10 centimètres de haut. Pour éviter les répétitions, nous ne mentionnerons qu'une jolie buire, pyriforme, à surface lustrée, et une autre globuleuse, à col très-bas, revêtue d'un engobe blanc sur pâte rosâtre. Deux cruchons sphériques en terre brune, de façonnage assez grossier, sont décorés de larges stries circulaires en creux (*bords du Rhin*, *Fécamp*, *Lyon*).

Les mêmes modèles se continuent sur le troisième rayon, si ce n'est que les formes sont en général un peu plus globuleuses; nous ne voyons à signaler parmi eux qu'un pot en terre blanche (*Orange*), d'un galbe assez original : la panse, coupée par une carène

médiane, s'évide vers la base, alors qu'au-dessus de cet arête, elle se renfle en dos d'âne surmonté d'un col large, droit et élevé, à rebord et accosté d'une anse coudée; hauteur, 15 cent.

Nous ne devons non plus oublier, parmi des petits pots turbinés en terre rougeâtre (*Lillebonne*), un vase de 10 centimètres de haut, à goulot en entonnoir, dont la pâte, très-serrée, aurait presque la dureté de nos grès (*Cologne*).

Peu de choses à dire sur la rangée suivante, où les mêmes types, du genre *guttus*, se reproduisent encore dans leurs diverses variétés de profils et de tons; seulement quelques spécimens sont à embouchure trilobée, au milieu d'autres à ouverture ronde ou en entonnoir. Il ne faut pas prendre cette dernière expression à la lettre; nous l'avons souvent employée faute d'une meilleure plus explicite. Il s'agit du rebord couronnant le goulot central de quelques pots à verser, qui, proéminent en dehors, est évidé à l'intérieur de façon à entourer l'orifice, en ce cas toujours étroit, d'un petit récipient à fond plat ou évasé en conque. Ce petit récipient pouvait, dans les grandes lagènes, servir d'entonnoir pour le transvasement des liquides; il devait, dans les guttus destinés à contenir l'huile ou les essences pour les bains, régler

l'écoulement du contenu ; c'est une disposition très-rationnelle que nous nous étonnons de ne pas voir plus souvent reproduite dans les poteries modernes. L'explication que nous venons de donner a sans doute le tort d'être trop naturelle, et nous devons nous empresser d'ajouter que, beaucoup de ces vases jouant un rôle dans les cérémonies religieuses et funéraires, il ne serait pas impossible que cette disposition du goulot répondit aux nécessités des libations si pratiquées dans le Paganisme. On est donc libre d'ennoblir ces cruchons à entonnoir par l'appellation de vases à libation, ou vases du festin funèbre ; si surtout il est avéré qu'on en ait rencontrés, réunis par trois, dans les tombes Romaines des environs de Cologne.

Nous nous contenterons pour les rayons suivants de signaler les spécimens qui, par quelque particularité, ressortiront au milieu de tous ces pots à verser d'aspect assez uniforme.

Dans la cinquième rangée, un vase ovoïde en terre blanche, bien profilé, à goulot étroit et peu élevé (*Compiègne*), a dû fournir le type, avec d'autres, sur lesquels nous passerons, de nos bidons en grès d'usage si courant. Une bouteille bursiforme, haute de 0,20 centimètres, en terre rougeâtre, repose sur un fond large,

0,10 centimètres de diamètre, disposition toujours rare ; elle est élancée, élégante, à col retréci et munie d'une anse coudée qui descend le long de la panse (*Orange*). Par contre, deux autres vases à ventre très-renflé, surmonté d'un goulot à peine saillant, affectent cette forme écrasée que nous rencontrons dans certains cruchons à liqueur, en grès (*Cologne*). Enfin un dernier flacon en terre blanche (*Compiègne*), pomiforme, n'est pas non plus à dédaigner. Une seule pièce, dans toute cette rangée, porte les traces indubitables de l'engobe blanc qui la revêtissait.

Le rayon suivant est un des mieux garnis de la vitrine ; d'abord, une suite de petites lagènes ou de guttus à ventre sphérique, à embouchure toujours étroite munie d'un rebord, tantôt simplement rond, tantôt à bagues graduées, quelquefois droit, parmi lesquels nous noterons particulièrement un flacon gracieux, tout à fait pomiforme, en terre d'un beau jaune, (*Lyon, Suèvres*). Une petite buire, pâte rosâtre recouverte d'un engobe blanc, est fusiforme, très-évidée aux deux extrémités et renflée au centre, l'anse peu ouverte (*Vichy*). Quelques autres pièces sont d'un galbe tout différent qui s'accuse surtout sur un petit broc en terre rougeâtre, dont la panse pyriforme est coupée

par un ressaut en retraite, au-dessus duquel elle s'étrangle pour constituer une embouchure à bec proéminent, opposé à l'anse (Provenance vague, la *Bretagne*). D'autres échantillons, reproduisant moins heureusement ce profil, à ouverture ronde ou trilobée, en terre blanche, sont décorés de raies circulaires, de lignes brisées, tracées grossièrement en couleur solide brun-rouge avant la cuisson. Un dernier cruchon grisâtre, à ventre renflé, d'un très-bon façonnage, offre une embouchure trilobée, dont les lèvres latérales se rapprochent assez pour fermer en partie l'orifice; hauteur 0,18 centim., diamètre 0,15 centim. *(Compiègne)*.

Toujours en descendant, nous mentionnerons des bouteilles de la collect. *Durand*, en terre brune, d'une fabrication défectueuse mais d'un type particulier. La panse tubulaire est tronquée au sommet presque à angle droit, et surmontée d'un long goulot étroit, flanqué à la naissance d'une petite anse. Puis, une jolie gargoulette jaunâtre à anse, de style oriental (*Amiens*); deux cruchons ovoïdes, à goulot bas avec anse annulaire, tels que nous les avons décrits plus haut. La pièce vraiment remarquable de la rangée est un pot de 0,15 centim. environ de hauteur, en terre jaunâtre conservant encore des restes d'une couverte blan-

châtre: le corps ventru, assis sur une base relativement large, supporte un goulot un peu évidé au centre, à ouverture trilobée, accosté d'une anse ouvrée, façonnée en partie par le moulage; cas qui se produit pour la première fois dans toutes les poteries que nous avons passées en revue. Cette anse, d'un travail fort médiocre, est formée par le corps indécis d'une sirène; la tête, un peu mieux traitée, domine le vase et la queue, bifide, paraît serpenter sur le haut de la panse, figurée par deux linéaments en relief tracés en barbotine à la pipette, ou simplement appliqués à la main.

Le dernier rayon de cette seconde vitrine des terres blanches, est chargé de récipients d'aspect et de capacité bien diverse, qui demanderont un classement ultérieur. Derrière, en second plan, des grandes lagènes plus ou moins turbinées, à col, mais surtout à orifice large, cerclé d'un rebord coupé souvent par une rainure; lagènes qui ont leurs similaires, à peu de chose près, dans la vitrine n° 1 (Faux-Samiens). La plus volumineuse, hauteur 0,35 centim., circonférence 0,90 centim., a été trouvée dans une localité de l'*Aisne*. Une autre en terre grise, de même dimension, a été donnée par l'illustre Boucher de Perthes, ainsi que les vases que nous avons déjà cités comme prove-

nant d'*Abbeville*; la plus petite en terre rouge sort du cimetière de *Suèvres*. Devant, à gauche, nous remarquerons un cruchon en terre brune dure et sonore, de forme discoïde aplatie, dont les contours hauts et bas, nettement arrêtés par deux stries circulaires, laissent entr'eux une partie droite de 0,08 à 0,10 centim. de développement vertical.

Parmi ces pots à verser de toute dimension, figurent une série de guttus, flacons en terre, plus ou moins bien réussis, que nous ne pouvons décrire sans répéter, pourrions-nous dire, nos répétitions. Notons, cependant, une jolie bouteille de 0,15 centim. de hauteur en terre blanche, à goulot en entonnoir (*Cologne*). Une autre de Compiègne, à panse un peu renflée et s'évidant gracieusement pour former le col, entouré d'un rebord déversé; une troisième remarquable par un profil ovoïde très-pur, le goulot évasé est cerclé à moitié de la hauteur par une bague d'où se détache une anse élégamment coudée (*Mayence*). Les derniers guttus, à droite, sont surtout pyriformes; deux, en pâte jaunâtre ou blanchâtre, proviennent de *Vichy* (collect. *Charvet*), mais un autre pomiforme, en argile rouge, sort de la collection *Durand*.

Une disposition que nous tenons à constater,

et qui est commune à presque tous ces pots à verser, qu'il s'agisse des plus grandes lagènes ou des plus petits guttus, est que l'orifice intérieur du goulot est toujours très-retréci, relativement surtout à l'embouchure qui le surmonte; disposition toute naturelle pour des vases destinés à tenir lieu de nos bouteilles ou de nos flacons en verre, et qui n'implique pas qu'ils fussent nécessairement destinés aux libations, si constante et si répétée qu'en ait été la pratique dans les religions de l'Antiquité.

Poteries noires ou grises.

Nous passons maintenant aux deux vitrines de chaque côté de la grande cheminée, dans lesquelles sont exposées des poteries noires et grises, d'un tout autre aspect que celles que nous venons d'examiner.

Mais avant de poursuivre cette revue, nous reconnaissons avec regret, que dans notre désir de présenter un aperçu un peu complet de la Céramique du Musée de Saint-Germain, nous n'avons pas su éviter l'écueil que nous redoutions au début: celui de donner à cette étude l'apparence et la sécheresse d'un catalogue. Séduit par le riche ensemble que nous avions

sous les yeux, nous ne nous sommes pas assez rendu compte de la monotonie qu'apporterait dans nos descriptions le retour trop fréquent des mêmes types, et du peu de ressources que fournirait, pour un travail de ce genre, une Céramique monochrôme, dans laquelle la décoration ne joue qu'un rôle insuffisant.

Nous espérions pouvoir jeter quelque variété sur ces pages, en nous appesantissant sur les fouilles d'où les poteries avaient été extraites, nous avons été déçu; et, sauf les renseignements que M. Abel Maître a bien voulu nous donner sur les travaux de recherches dont la direction l'a chargé, les documents nous ont presque entièrement fait défaut.

Les noms des localités que nous avons cités, ont permis de se rendre à peu près compte dans quelles conditions, et par quels moyens, ont été constituées les collections du Musée.

Par les envois du *Louvre* d'objets Gallo-Romains, achetés en partie à la vente de la collection du *Chevalier Durand*, et dont le catalogue, quoique rédigé par un savant archéologue, ne donne pas les origines.

Par l'acquisition de la collection *Charvet*, pour laquelle nous avons fait toute réserve sur la désignation des provenances. Toutefois, Cologne étant souvent citée, nous renvoyons

pour les sépultures des environs de cette ville, aux ouvrages du docteur Lindenschmit.

Par l'attribution au Musée, attribution qui devait être bien plus complète, des antiquités résultant des fouilles pratiquées par M. A. de Roucy, dans la forêt de Compiègne, et sur lesquelles aucun travail n'a encore été publié. La bibliothèque du Musée a reçu, il est vrai, un fort bel album, où les principales pièces sont figurées, et qui, par leur variété, font regretter que nulle relation ne les accompagne.

La Champagne a, ainsi que pour la poterie Gauloise, été largement mise à contribution. Mais, à part une notice sur le prétendu *camp d'Attila*, dans laquelle il est difficile de distinguer les inhumations des temps postérieurs à la Conquête, de celles de l'époque précédente, (car l'incinération ne semble pas avoir été pratiquée dans la contrée), nous avons été réduit à la même pénurie de renseignements pour les nombreuses sépultures Romaines de la Marne, ces mines inépuisables d'antiquités, qui sont sans doute loin d'avoir été toutes reconnues. Il en est de même pour le cimetière de *Suèvres* (Loir-et-Cher); pour celui de *Champ-dolent*, près de *Corbeil* (Seine-et-Oise), que l'administration a cependant fait fouiller. Nous citons de préférence ces pays, parce qu'avec les dons

et achats ci-dessus, ils ont surtout alimenté les collections du Musée; et, que d'autre part, il ne s'agit pas de trouvailles isolées, mais de tout un ensemble de découvertes très-intéressant, dont l'étude demanderait d'autres éléments que des données vagues et des observations douteuses.

Un fait entre tous : nous voyons dans l'énumération des objets sortis du cimetière de *Champ-dolent*, des médailles dont la plus vieille serait de Claude-le-Gothique, l'an 268 de notre ère, et les plus récentes de Valentinien et de Valens, an 364. Voici des indices chronologiques dont il y aurait lieu de tirer parti pour dater les poteries très-différentes qu'on a rencontrées en ce lieu; mais dans quelles conditions ces monnaies ont-elles été recueillies, est-ce dans une seule tombe ou disséminées dans plusieurs? Le respect des lieux consacrés aux morts, les traditions, les habitudes, ont fait continuer l'usage des mêmes champs de sépulture pendant une longue suite de siècles. Les antiquités qu'ils livrent sont donc d'époques diverses, et, ce n'est que par des renseignements précis sur les conditions dans lesquelles elles ont été trouvées, qu'on peut arriver à un classement scientifique, qui n'a plus simplement pour but de satisfaire la curiosité ar-

chéologique, mais de fournir des matériaux sérieux à l'histoire. Si les fouilles entreprises dans toutes ces localités, ont donné lieu à quelque publication, mémoire, notice, simple article de journal, il est regrettable qu'on ne puisse en prendre connaissance à la Salle d'étude du Musée.

Les lignes qui précèdent ne sont pas uniquement écrites pour nous mériter une indulgence que nous ne saurions trop solliciter, elles serviront de transition à des considérations d'un autre ordre, et plus utiles, que nous voulons présenter.

Le Musée de Saint-Germain possède, à côté de ses collections, comme complément indispensable, une Bibliothèque archéologique, qui, sans être encore bien considérable, compte déjà un nombre respectable de volumes, des ouvrages de prix, et surtout une grande quantité d'opuscules, qui prennent d'autant plus de valeur que, tirés pour la plupart à un petit nombre d'exemplaires, beaucoup sont épuisés et introuvables. Si nous ajoutons que M. le Conservateur du Musée a bien voulu agréer nos services, purement officieux, pour le soin de la Bibliothèque, on admettra que nous ayons un peu qualité pour nous préoccuper de son développement, tout en ne traitant la ques-

tion qu'au point de vue de l'intérêt général de la science.

Avons-nous besoin d'insister sur l'avantage qui ressort pour les auteurs d'un centre commun, spécial, où leurs écrits, catalogués avec méthode, non plus isolés, mais réunis par ordre de matières à des travaux de même nature, concourent à former des séries de documents, consultés avec d'autant plus de fruits qu'ils présentent une plus grande facilité aux recherches studieuses.

Nous sommes convaincu que si, en Province, la plupart des personnes qui s'occupent d'archéologie, soit préhistorique, soit historique, connaissaient le soin que le Musée de Saint-Germain met à rassembler tous les renseignements qui rentrent dans son cadre (jusqu'au xe siècle), elles voudraient, par des envois, assurer à leurs ouvrages cette garantie de durée que peut seule donner une Institution publique.

C'est surtout aux sociétés scientifiques et littéraires des départements que nous nous adressons; certaines d'entre elles veulent bien tenir la Bibliothèque au courant de leurs publications, mais cet exemple est loin d'être général; et si nous comprenons que toutes ne puissent s'imposer ce sacrifice, ne pourraient-

elles du moins faire don des volumes qui traitent de matières intéressant l'archéologie ?

Nous ne nous flattons pas que notre voix ait beaucoup d'écho, mais si faible qu'elle soit nous n'hésitons pas à l'élever en faveur d'une œuvre essentiellement profitable à la science. L'appel que nous faisons ici à tous les archéologues, sera notre excuse pour la liberté que nous prendrons d'envoyer à quelques-uns d'entre eux cette brochure, dont nous reconnaissons d'ailleurs toute l'insuffisance.

Revenons aux deux collections de poteries d'aspect noir ou gris cendré, qui rentreraient en majeure partie dans la deuxième sorte de Brongniart; à la condition, cependant, de ne pas donner à ses définitions un sens trop précis.

La pâte de ces poteries est fine, homogène, bien cuite, dure, assez sonore, d'un ton rouge, jaune, rougeâtre ou gris, qui disparaît sous un enduit noir que le temps et les agents extérieurs ont souvent décoloré, quand ils ne l'ont pas presque effacé. Telle est du moins notre opinion, après avoir reconnu que des pièces ont conservé à l'intérieur cet enduit qui avait à peine laissé de traces sur les surfaces externes. D'où il résulte que celles qui ne l'ont pas reçu constituent une exception.

Quelle est la nature de cet enduit et de son principe colorant? A ce sujet, les ouvrages spéciaux donnent des notions si confuses; ces termes techniques, enduit, couverte, vernis, glaçure, employés indifféremment, offrent si peu de précision, que nous nous permettrons de nous en tenir à nos propres observations.

Les vases nous paraissent avoir été recouverts d'un enduit, terreux sans doute, n'ayant pas le caractère vitreux d'une glaçure; il doit sa couleur à une addition de graphite ou de matière charbonneuse (l'anthracite, suivant quelques-uns), il a été étendu très-superficiellement de façon qu'il a peu pénétré les parois, et, dans bien des cas, n'a pas résisté. Toutes les pièces étaient-elles primitivement lustrées? cela est peu probable, car, pour cette opération, il eut fallu que l'enduit présentât plus de consistance, puisqu'elle se faisait au tour, ainsi que le prouvent les stries circulaires brillantées qu'a laissées l'estèque de l'ouvrier.

Les types de ces poteries, que la vitrine n° 1 des Faux-Samiens nous a en partie fait connaître, sont surtout représentés par des vases à conserver de médiocre capacité, quelques vases à boire en forme de gobelets tubulaires, et des jattes, des écuelles et des plats peu nombreux. Nous avons répété sur

quelques vases nos expériences sur la perméabilité; ils ont bien retenu l'eau, et l'absorption, décelée par une forte odeur d'argile détrempée, n'a jamais été jusqu'à la transudation.

Des contours réguliers, bien profilés, élégants dans leur simplicité, indiquent des tourneurs habiles, à défaut d'artistes; car, à l'exception de deux pièces, tous les vases sont à surfaces lisses; tout au plus quelques-uns sont-ils ornés de cordons circulaires en relief arrondi, ou plats guillochés à la molette et rappelant les galons.

Par exception à ces types des poteries noires, plusieurs pots à verser, avec ou sans anse, mais d'un galbe particulier, figurent sur les rayons du haut de la vitrine. D'abord, deux burettes, dont une fort jolie, hauteur 0,18 centimètres, bursiforme, représente tout à fait nos burettes à huile en cristal; puis un carafon, sans anse, avec goulot à bague d'une très-bonne facture (*Musée de Rouen*). Ensuite quelques bouteilles en terre rouge sous couverte noire, également bursiformes, mais à long cou, sans anse, d'un caractère oriental. L'une est ornée sur la panse, de tiges de plantes décrivant des méandres et au-dessous de cercles perlés, décor en relief, légèrement exécuté à la pipette (*Lillebonne*). La plus grande de ces bou-

teilles, dont le long goulot est cerclé haut et bas d'anneaux en saillie, ne mesure pas moins de 0,35 centimètres de hauteur (*Tumulus d'Épônes, Seine-et-Oise*). Une autre est terminée par une embouchure trilobée, ce qui n'est pas le cas habituel (*Compiègne*). Insistons sur l'aspect de ces pots à verser qui n'est plus celui des cruchons que nous avons dénommés lagènes, mais qui se rapproche de celui de nos bouteilles en verre. Un grand vase très-turbiné, 0,38 centimètres sur 0,30, en terre blanchâtre, à collet large et évasé, leur fait suite, il provient des sépultures de la *Marne*.

Nous pouvons noter encore quelques cruchons à ventre plus ou moins sphérique; un, tout à fait globuleux, sort du cimetière de *Suèvres*, et un autre, assez large, en terre brune, discoïde, de 0,11 centimètres de hauteur, sur 0,30 centimètres de circonférence, nous reporte à une forme déjà décrite dans les poteries blanches : (*Cologne, Corbeil, Vichy, Fécamp, camp de Châlons*).

Les rayons sont principalement garnis de nombreux vases à conserver, urnes ou urnules (ces dernières pouvaient servir de *poculums*), de couleur noire mate ou luisante, se dégradant jusqu'au gris cendré; décoloration qui nous

porterait à admettre que c'était aussi à la proportion plus ou moins forte de graphite que l'enduit devait sa teinte. Les formes en sont connues, elles tendent toutes vers celles de nos pots à beurre en grès, mais infiniment mieux profilées. *(Cologne, Abbeville, Compiègne, div. loc. de la Champagne et de la Normandie).*

Parmi ces poteries, nous n'appellerons l'attention que sur le moulage d'un grand vase incomplet du musée de *Rouen*; il a cet aspect noir, à lustre métallique, que nous avons vu attribuer à l'emploi de l'anthracite dans la couverte. Ne serait-ce pas simplement l'effet du peu d'épaisseur de l'enduit, qui laisse transpercer le ton rouge de la pâte ? Le principal mérite de ce vase ressort du décor, dans le genre Samien qui le couvre : chiens et cerfs passants, répartis en deux zones séparées par des cordelés; ornementation qui ne semble pas être le résultat du moulage, mais avoir été barbotinée à la pipette.

Les *poculums*, assez communs dans cette armoire, offrent quelques types curieux qui ne se présentent cependant pas pour la première fois. Tels que des vases de moyenne capacité, biformes, c'est-à-dire coupés vers le milieu par une ou deux gouttières, au-dessus et au-dessous desquelles la panse se renfle et s'évide ensuite

vers les deux extrémités, elle est parfois agrémentée de stries ou de pointillés à l'outil. L'un de ces pots, à rainure médiane circulaire, est en terre noire micacée (*Abbeville*, *Cologne*, *etc.*).

Des vases à boire prennent aussi la forme de gobelets surmontant une partie plus ou moins globuleuse, portée elle-même sur un pied bas et toujours étroit. Ces *poculums* sont à parois unies, simples, mais régulièrement façonnées, en argile rougeâtre couverte d'un mince enduit noir, lustré, parfois mat par effacement; quelques échantillons montrent cependant leur pâte à nu (*Bavay*, *la Marne*, *etc.*).

Ce type, en se modifiant par l'épanouissement de la panse et l'abaissement du gobelet, qui se réduit à n'être plus qu'un collet, devient une coupe, plus ou moins fermée, de galbe assez agréable. Deux spécimens de *Compiègne*, sur le sixième rayon, l'un en terre grise, l'autre avec couverte noire sur pâte rougeâtre, sont à remarquer, ainsi qu'un vase à bord droit en terre blanche, applati à la partie supérieure. Un petit pot dont l'enduit noir est écaillé, est assez curieux par sa forme en tonnelet, orné de cercles aux deux bouts.

Notons enfin, parmi les vases à conserver, deux pièces de l'avant-dernier rayon, à droite, dont l'une surtout est très-réussie, comme forme

ovoïde, à pied et à collet étroit évasé, beau ton noir, hauteur 0,25 centim. (*Orange*, collect. Charvet).

Un certain nombre de plats creux ou d'écuelles assez grossiers, trois ou quatre estampillés au centre d'un poinçon de fabrique indéchiffrable, figure également dans cette armoire, dont le bas est rempli de poteries diverses : calottes hémisphériques; plateaux, dont un, à bords droits, avec cercles intérieurs, contour régulier, mesure près de 0,90 centim. de circonférence (*Marne*); capsules à base pointue, soucoupes; tasses sans anse, une à collerette, disposition dont nous avons déjà parlée; vaisseaux en général de petite dimension, sur lesquels il est inutile de nous arrêter. Toutefois, une mention spéciale est due à une jolie jatte noirâtre, provenant du *camp de Châlons*, large, profonde, à bords droits, à fond rétréci; ainsi qu'à une seconde d'un moins bon façonnage, en terre rougeâtre, revêtue, seulement à l'intérieur, d'une couverte noire et présentant au centre une cavité.

Ces poteries, noires ou grises, tout aussi bien dans cette vitrine que dans la suivante, se distinguent des poteries en terre blanche que nous avons étudiées, par un meilleur traitement sous le rapport de la texture et de la

cuisson des pâtes. Si le grain n'est pas toujours très-fin, il est plus serré, et, à capacité égale, les pièces sont plus lourdes.

Nous n'aurions guère, pour la seconde vitrine de droite, qu'à rentrer dans les mêmes descriptions, si une partie des poteries qu'elle renferme ne présentait, sans s'écarter des formes connues, une particularité de fabrication de nature à piquer la curiosité.

Passons outre aux deux rayons du haut garnis de vases à boire, coupes plus ou moins ouvertes, cerclées d'un mince rebord, d'aspect noir ou gris de fer par enduit de graphite lustré au tour, à parois assez épaisses et toujours supportées sur une base très-étroite.

Le type des vases à gobelet surmontant une panse globuleuse ou simplement discoïde, domine sur les deux rangées du dessous, où quelques pièces méritent d'attirer les regards. Trois de ces gobelets, de 0,10 à 0,15 centimètres de hauteur, montrent ces dépressions ovales en manière de côtes alternées déjà mentionnées. D'autres beaux échantillons d'un tournage très-correct, terre fine, bien cuite, parois minces, lisses ou décorées sur la partie renflée d'entailles ovales enlevées à l'outil, entre deux cordons de guillochis à la roulette, ont reçu à l'extérieur un enduit qui, en se dé-

colorant, à pris la teinte gris de fer; par exception, l'un d'eux est resté noir luisant. Certains de ces gobelets laissent paraître en dedans des stries circulaires assez accentuées; est-ce une négligence du tourneur, qui a cependant, par un poli énergique, effacé ces traces sur les surfaces externes? nous ne le pensons pas; seulement, ce défaut peut faire supposer que, malgré la condition de dureté de la pâte, ces vases n'étaient pas destinés aux usages domestiques.

Le plus grand de ces gobelets figure sur le quatrième rayon; en voici les proportions qui, faute de dessin, donneront une idée exacte du galbe original de ces vases à boire que nous verrons devenir communs: hauteur totale 0,20 centimètres, dont moitié pour le développement du gobelet; la panse qui le supporte a environ 0,40 centimètres de circonférence, tandis qu'en s'évidant à la base elle ne présente plus qu'un contour de 0,10 centimètres, ce qui constitue une assiette insuffisante pour la stabilité du vase. Nous avons signalé bien des fois cette disposition, nous ne devrions pas y revenir, si elle ne nous suggérait une dernière observation.

Ce retrécissement exagéré de la partie inférieure des poteries est surtout sensible sur les

vases à boire, et laisserait entrevoir un détail de mœurs qui ne serait pas en faveur de la tempérance de nos ancêtres. Les coupes ou gobelets devaient être vidés aussitôt qu'ils étaient remplis, car pleins, ils eussent bien difficilement gardé leur aplomb.

La forme apode ou pointue nécessitant l'emploi de torches ou bourrelets circulaires pour être maintenues droites, se rencontre fréquemment dans les poteries les plus anciennes; en ménageant une base pour les poser, si étroite qu'elle fut, on réalisait bien une amélioration pratique, mais cette base reste verticale et s'évase rarement assez pour former un pied d'une bonne assiette. En dehors de quelques coupes de Golasecca et de vaisseaux Gaulois de la *Marne*, forme d'hanaps que nous avons rapprochés de nos tirelires en terre, ce n'est que par exception que les vases sont portés sur de véritables pieds, suffisamment développés.

Etait-ce par suite de la difficulté que peut présenter le tournage de cette partie du vase, lequel doit être alors, la pâte étant encore molle, retourné sur lui-même? Mais le procédé qui consiste à faire cet appendice séparément et à le poser après coup était aussi très-peu usité; d'où l'on peu conclure que les potiers Gallo-Romains

étaient aussi inhabiles à fabriquer des pieds pour leurs vases qu'à façonner les anses.

Dans la seconde moitié de la vitrine se trouvent les poteries auxquelles nous avons fait allusion; curieuses, non par leur formes; vases à boire, gobelets, urnules, tasses, écuelles, toutes poteries dénuées d'anses, à base étroite, d'aspect noirâtre ou grisâtre, à parois plustôt épaisses que minces, comme celles que nous venons de voir; mais par l'enduit dont elles sont couvertes, lequel est truité ou craquelé, selon le terme usité pour les porcelaines de la Chine qui offrent cette particularité.

« Si la couverte n'est pas en rapport de dilatation avec la pâte, elle se fendille; ont dit alors quelle est *tressaillée*, *craquelée* ou *truitée*. » Et le Traité des Arts Céramiques ajoute que lorsque cette tressaillure acquiert une sorte de régularité, ce défaut difficile à faire naître, devient une rareté recherchée.

C'est en partie le cas des poteries qui nous occupe; à la cuisson, la pâte s'est fendillée superficiellement et l'enduit qui la recouvrait, en pénétrant dans les intertices, a dessiné des réseaux à mailles très-serrées, qui seraient d'un joli effet s'ils étaient répandus également sur toute la surface d'une pièce. Mais, par place, cet enduit noir conserve son intensité de ton,

laissant difficilement entrevoir les traces du craquelage; à côté il s'atténue et alors les mailles du réseau apparaissent; puis encore par place, couverte, tressaillures, tout s'efface, et il ne reste plus qu'une teinte blanchâtre. Ce sont là évidemment les effets d'un feu mal réglé qui agit sur la pâte, sujette à une plus ou moins grande retraite en raison de sa composition, et en même temps sur l'enduit qui s'altère et qu'un coup de feu fait disparaître.

L'aspect truité de ces poteries de la *Champagne*, car ce sont des cantons de *Jonchery*, d'*Auberive*, de *Conflans-sur-Seine* et du *Camp de Châlons*, etc., dans le département de la *Marne* qu'elles sont sorties, n'est donc, par le fait, qu'une défectuosité de fabrication; défectuosité curieuse par son analogie avec le craquelage Chinois (celui de la *Marne* est plus fin), qui, lui aussi, a dû dans le principe, n'être qu'un accident, avant de devenir une qualité recherchée qu'on essaie de reproduire.

Signalons à partir du cinquième rayon les types gobelets, accompagnés d'autres vases de cette forme pot à beurre qui se modifie de bien des façons; ainsi quelques-uns sont cerclés de cordons en saillie d'un bon effet. Sur quelques échantillons détériorés ou par le temps ou par une malfaçon, la couverte noire se

détache; on voit par là qu'elle est très-mince et qu'elle a pénétré dans les tressaillures. Les résultats d'une cuisson mal entendue sont sensibles sur toutes les pièces; il n'y en a pour ainsi dire aucune qui ne porte les traces des trois états successifs par lesquels elle a passé; couleur noir de l'enduit, craquelage sur fond grisâtre foncé ou clair, et enfin aspect blanchâtre.

Nous avons dit que ces poteries n'étaient fendillées qu'à la surface, nous en avons eu la preuve en les remplissant d'eau qu'elles ont très-bien conservée.

N'abandonnons pas cette vitrine intéressante sans appeler l'attention sur les derniers rayons où l'on remarquera, au milieu d'écuelles de toutes sortes, une grande cruche à anse et à embouchure à bec en terre rouge, couverte noire craquelée par place; une bouteille ovoïde à goulot évasé; deux tasses à anses et une large *Olla.*

Il faut maintenant revenir sur nos pas pour continuer notre revue par le côté de la galerie qui prend jour sur la place du Château.

Les vitrines qui s'offrent d'abord aux regards, à la suite des collections d'Ethnographie, sont en majeure partie occupées par des vases funéraires de toutes grandeurs et de genres va-

riés. Parmi eux domine cependant le type de l'*Olla*, rappelant volontiers nos marmites en terre, surtout lorsque le vase est coiffé d'un couvercle rond à bouton central.

L'examen de ces urnes cinéraires, dont plusieurs contiennent encore des ossements calcinés par le feu du bûcher funèbre, nous autoriserait sans doute à entrer dans des considérations étendues sur la Sépulcrologie. Nous n'aborderons ce sujet qu'avec beaucoup de discrétion ; il est tellement complexe, alors même qu'on se renfermerait dans la Gaule, qu'il nous entraînerait bien au-delà des limites que comporte cette étude et que nous avons déjà trop dépassées. Et puis, n'avons-nous pas dû confesser notre indigence en fait de documents sur les sépultures Gallo-Romaines de la *Marne*, de l'*Oise* et autres, d'un intérêt spécial pour le Musée, en raison de l'abondante moisson qu'il y a faite.

La réunion de tant de vases cinéraires tendrait à accréditer cette opinion commune, que l'usage de brûler les corps était en quelque sorte absolu dans l'Antiquité ; il est bon de rappeler, dans un moment où la crémation est remise en question, que l'archéologie a prouvé depuis longtemps que cette opinion était erronée. L'inhumation et l'incinération ont toujours été

pratiquées simultanément ; la prédominance de l'un des deux modes a dépendu des temps, des lieux, des traditions, sans jamais exclure un double courant, divergeant en sens opposé quant à la nature des devoirs à rendre aux morts.

L'incinération remonte aux époques les plus reculées ; serait-ce donc une témérité de supposer que dans les croyances primitives de l'humanité qui avaient pour base le culte des phénomènes de la nature, l'évolution naturelle de l'esprit a dû conduire souvent à l'idée d'une purification suprême par le feu, sans que cette conception appartint en propre à telle ou telle religion. Nous ne disons pas que cela ait été, mais que cela est possible, car nous ne mettons pas en doute l'influence civilisatrice qu'a exercée, dans la haute Antiquité, le mystérieux Orient sur notre Occident.

De même qu'on a attribué aux invasions Aryennes l'importation des métaux, on a pensé que l'incinération pouvait être sortie de l'Asie où la tradition n'en est pas perdue. Nous croyons qu'il nous faudra percer bien des obscurités avant de pouvoir donner à ces migrations des peuples Asiatiques la valeur et la précision d'un fait historique ; mais ne serait-ce qu'à la force d'expansion, propre à tout état social supérieur à ce qui l'entoure, expansion

qui a suivi des voies que la science recherche, que l'Occident ait dû les principes de sa civilisation, il n'en est pas moins acquis que l'Archéologie retrouve chaque jour les traces de cette influence Orientale, et qu'elle les suit en quelque sorte pas à pas à travers les diverses contrées de l'Europe.

La coutume de brûler les morts, qui, à Rome même, ne s'était généralisée que tard, vers les derniers siècles de la République, (Sylla ne fut-il pas le premier de la *Gens Cornelia* dont la dépouille ait été livrée au bûcher?) ne prit en Gaule une grande extension qu'à la suite de la conquête. Dominant sous le haut Empire, cet usage s'affaiblit à mesure que le Christianisme grandit, et était vraisemblablement abandonné à la fin du IVe siècle.

L'inhumation, avons-nous dit, était pratiquée concurremment avec l'incinération, à laquelle certains pays, ainsi que le prouve l'ensemble des sépultures de la *Champagne*, étaient restés rebelles, conservant religieusement les rites funéraires des ancêtres. Sans doute, tel mode était plus suivi que tel autre selon les contrées, et une statistique sur ce sujet ne serait pas sans intérêt; mais on a rencontré des localités dans lesquelles il y avait mélange des deux systèmes, et le fameux cimetière d'*Hallstatt*, près

de Vienne (Autriche), du premier âge du fer, présente un exemple très-extraordinaire de cette promiscuité.

Parmi les centaines de tombes qui ont été fouillées, il s'en est rencontré plusieurs renfermant des squelettes à côté d'urnes cinéraires contenant des os calcinés, et comme quelques-uns de ces squelettes n'ont pas été trouvés entiers, on en a conclu qu'il y avait eu ustion partielle; cas bien étrange si le fait n'était expliqué par une cause plus naturelle.

Qu'on nous permette d'ouvrir une courte parenthèse à propos de cette dénomination : « *premier âge du fer* ». (Quand donc ira-t-il rejoindre son aîné, l'*âge du bronze*, en bon chemin de disparaître avec ses classifications imaginaires? Il serait grand temps que l'Histoire se débarrassât de ces dénominations vagues et prétentieuses, ainsi que des procédés pseudo-géologiques dont on fait abus dans les études préhistoriques).

Indépendamment des nombreuses urnes cinéraires que possède le Musée, on peut voir exposés au rez-de-chaussée, sous la voûte d'entrée, quelques sarcophages Gallo-Romains, grandes auges creusées dans des blocs de pierre calcaire.

Ajoutons qu'on a déterré dans plusieurs en-

droits, à *Beauvais*, notamment, des cercueils en plomb, qui, d'après M. Mathon (*Sépultures Gallo-Romaines découvertes à Beauvais, 1856*), remonteraient au IIe siècle de notre ère (?) On a trouvé également de longs clous, à tête plate, qui n'ont pu servir qu'à maintenir les ais de bières en bois.

Le mobilier funéraire déposé dans les tombes, qu'elles soient à inhumation ou à incinération, diffère peu ; parfois des objets qui avaient sans doute servi au défunt, habituellement des vases de différentes sortes ayant contenu des parfums où même des aliments, preuves que si le mode de sépulture variait, les idées qui s'attachaient à la mort restaient les mêmes.

Avant de commencer le détail des vases funéraires, nous devons appeler l'attention au pied des armoires, sur des petits tombeaux en calcaire, de 0,50 à 0,60 cent. de hauteur, boites cylindriques à couvercle conique, ou carrées à fermeture plate, creusées dans une pierre simplement dégrossie. Enfouis dans le sol, ils étaient destinés à protéger les urnes qu'on leur confiait, ainsi que le laissent voir les couvercles soulevés à cet effet sur des tiges en fer. L'un d'eux est simplement fermé par une grande tuile à rebord ; un autre, sur un socle, est de la grandeur d'un coffret ordinaire, il a fait

office d'urne et contient avec des esquilles d'os brûlés, une de ces petites ampoules en verre, dites abusivement *lacrymatoires*. Ces sortes de tombeaux ne sont pas très-rares; *M. de Cessac*, dans un opuscule sur les sépultures Gallo-Romaines de la *Creuse*, en a signalé plusieurs dans ce département et dans d'autres; un archéologue de nos amis, *M. P. Lalande*, en a rencontré également dans le *Limousin*; ceux du Musée proviennent de la *Vaucluse* et du *Lot*.

La vitrine, à laquelle nous revenons enfin renferme sur les deux rayons supérieurs une série d'ollas à panse plus ou moins sphérique, à ouverture assez large, contournée par un rebord mince et fermée par un couvercle à bouton, qui est rarement celui du vase même.

La première de ces ollas, noirâtre et mal façonnée, a dû être faite à la main; elle contient, au milieu d'os calcinés, une petite lampe en terre, brisée en partie, dont le moulage est d'une légèreté inconcevable, décorée d'un personnage assis, en costume Asiatique, avec le bonnet phrygien.

La seconde (*Orange*), en terre rouge, n'indique pas un meilleur travail. La suivante, la plus volumineuse, 0,31 centimètres de hauteur, sur 1 mètre de circonférence, est, ainsi que les deux dernières, d'aspect gris mat, dû à un en-

duit, la pâte étant d'une autre teinte. Toutes ces urnes renferment des os brûlés; deux viennent de Cologne, celle de l'extrémité du rayon, une bonne pièce, a été extraite du cimetière du *Mont Chyprais*, près de *Compiègne*. Nous citons cette circonstance, parce que les fouilles opérées dans la forêt, ont surtout mis à découvert des substructions de lieux habités.

Peu de chose à remarquer sur les autres ollas; la plus grande, haute de 0,28 cent., de forme turbinée allongée, couverte gris de fer sur pâte blanchâtre, provient des fouilles de *Lillebonne* de *M. l'abbé Cochet*, le savant auteur de la *Normandie souterraine*. Une autre à côté, en terre saumâtre, un peu grenue est cerclée d'un double bourrelet à l'orifice garnie d'une saillie intérieure pour recevoir un couvercle à douille. (*Marne*). Le cimetière de *Champ dolent* a fourni un spécimen d'un bon façonnage. Une dernière olla, à peine cuite, faite à la main comme la première dont nous avons parlée, vient comme elle des sépultures Romaines d'*Orange*, qui, cependant, ont en général donné de bonnes poteries. Il est même à noter que c'est dans ces deux vases grossiers que se sont rencontrés, mêlés aux cendres et aux os, des objets de quelque intérêt; ainsi, nous voyons dans celle-ci : encore un fragment de

lampe en terre, des débris d'une coupe en verre façonné, et les menus morceaux de fioles en verre mousseline bleu et jaune, véritables pelures d'oignon d'une délicatesse extrême; l'irrisation des cassures atteste que les fioles avaient été brisées avant de passer par le feu du bûcher, qui a réduit en pâte d'autres fragments.

Le rayon du milieu est garni, non plus d'*ollas* en terre, mais d'urnes en plomb, espèces de sphéroïdes ou de cylindres unis à couvercle plat, de fort vilain aspect. Une de ces boîtes, dont le moulage a été pris au Musée de *Rouen*, est curieuse par certains ornements, fondus en relief, sortes de baguettes composées d'une suite d'oves qui contournent d'abord le sommet du récipient et sont disposées ensuite en manière d'X sur les parois. Cet ornement en croix est figuré dans les mêmes conditions sur les cercueils en plomb de *Beauvais*, d'où l'on peut conclure que ceux-ci sont de la même époque que les boîtes: nouvelle preuve de la pratique simultanée des deux modes de sépultures. Une de ces boîtes, applatie à la partie supérieure, contient encore des os calcinés; elle provient d'*Orange*.

Passant sous silence quantité de sébiles en terre rouge (Faux-Samien), dans lesquelles on

a placé divers objets trouvés dans les sépultures, grands clous en fer que nous avons cités, bracelets, médailles, des ampoules, un œuf, des petits os, nous arrivons aux trois grandes amphores qui complètent la vitrine et qui, comme celles du *Beuvray*, ont reçu une destination funéraire, mais dans d'autres conditions. Ces dernières étaient utilisées en guise d'urnes cinéraires, et c'est peut-être pour les approprier à cet usage que leur col étroit a été brisé avec les anses qui s'y rattachaient; celles que nous avons sous les yeux n'ont pas le type grec des amphores de Bibracte et sont plus ventrues. Elles servaient à protéger les urnes cinéraires en verre qu'on y introduisait en les décoiffant au moyen d'une fêlure irrégulière, pratiquée circulairement autour de la panse, dont la partie supérieure devenait ainsi le couvercle. L'une d'elles, légèrement turbinée, haut. 0,55 cent, provient de Saint-Bernard (*Ain*), elle contient des cendres, des os et des débris de verre.

La seconde, de forme ovoïde pointue, plus grande, 0,65 cent., en terre saumâtre, a dû être montée par colombins; elle est vide.

La dernière, rosâtre, d'un profil plus régulier dû au tournage, n'a qu'un col peu élevé dont l'orifice a été bouché avec une tasse en terre

blanche, renversée et lutée avec de l'argile. Elle a conservé à l'intérieur la belle urne en verre vert qui y avait été déposée avec une ampoule et une lampe en terre restées intactes, grâce aux cendres terreuses recueillies après la combustion et mises dans l'amphore, dans laquelle elles se sont concrétionnées.

Ces pièces sont munies d'anses larges à cannelures, deux sortent du cimetière Romain, dans les vignes, à la porte même d'*Orange*.

Quelques autres vases répartis dans le bas de l'armoire, indiquent par les cendres et les os qu'ils contiennent que, n'importe leur forme, ils étaient au besoin utilisés comme urnes cinéraires : tels qu'un *diota* blanchâtre de *Suèvres*, un pot gris jaunâtre très-ouvert et un autre plus petit à couverte noirâtre sur pâte grise.

Nous avons plus particulièrement appelé vases funéraires les poteries qui garnissent cette armoire, parce que, contenant encore des ossements incinérés, leur destination n'est pas douteuse ; mais par le fait, ce nom conviendrait à presque tous les vases antiques, puisque ce sont en grande partie les tombeaux, auxquels ils ont été confiés, qui nous les rendent.

C'est à l'idée qui domine l'humanité, à la conviction que la mort n'est pas un anéantis-

sement complet, mais un voyage, une transformation; croyance éternelle, n'importe ses interprétations, croyance toujours victorieuse, car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on essaie de réagir contre elle, que nous devons la conservation de ces monuments fragiles, qui, alors que les civilisations sont éteintes, les peuples disparus, restent, parfois encore, l'unique témoignage de leur passage dans l'histoire.

L'étude de la Céramique, n'eut-elle contribué qu'à faire reconnaître cette vérité de tous les temps, qu'elle eut rendu un service d'une très-haute portée.

La fabrication spéciale de vases sépulcraux n'étant à notre avis qu'exceptionnelle et reproduisant, en tous cas, les types usuels, nous reviendrons, pour les intéressants spécimens que nous avons à examiner dans une vitrine à gauche de celle que nous quittons, dressée dans l'embrasure d'une fenêtre, à notre ancienne désignation de *vases à conserver*.

Ces poteries seraient cependant peu dignes de nous arrêter s'il ne s'agissait que de leurs formes; celles si connues de cette catégorie de récipients variés, dits pots à beurre, auxquelles nous avons dû nous reporter tant de fois; mais le genre d'ornement qui les décore, bien qu'il ne nous soit pas étranger, mérite d'être

observé. C'est le travail à la pipette; nous avons déjà eu occasion de le signaler sur diverses pièces, sans que nous l'ayons encore vu exécuté avec la même habileté.

Ce décor, qui consiste simplement en quelques tiges délicates de liserons ou de plantes d'eau qui courent sur le contour des vases, tiges portant des feuilles *lancéolées, ou cordiformes*, est original, plein de goût, et demandait une grande légèreté de main. Sans être bien varié, il possède cet avantage sur le décor des poteries Samiennes, si souvent banal, chargé et de mauvais style, de n'avoir rien de commun avec le poncif des vases moulés; l'artiste, en laissant écouler la barbotine de sa pipette, n'obéissait qu'à son instinct et ne suivait que sa fantaisie.

Nous ne pensons pas que ce mode d'ornèmentation, gracieux et naïf, se soit perpétué longtemps; il n'est pas pratiqué aujourd'hui, et nous pouvons presque affirmer que, dans la Céramique antique, il est spécial à la Gaule; c'est un travail national qui, vraisemblablement, a été reproduit sur les poteries Romaines, à pâte et à glaçure rouge. Les vases ainsi décorés sont-ils antérieurs à l'importation de ces dernières? Cela est possible, mais non à l'arrivée des Conquérants; attendu que les

vases n'ont en quoi que ce soit le caractère *Celtique*, et qu'on les rencontre habituellement dans les sépultures Romaines des environs de *Cologne*, mêlés à des poteries de toutes sortes.

Le décor barbotiné à la piquette n'est pas uniquement appliqué; il est parfois accompagné de cordons en relief, de bandeaux striés en sens divers ou de semis de mouchetures enlevées à la pointe. Le façonnage de ces vases à conserver est toujours soigné, souvent élégant, et le tournage très-régulier.

La vitrine supporte d'abord une grande urne, pâte blanche sous couverte grise, ornée de plantes en léger relief; et de chaque côté un pot plus petit; l'un d'eux, caréné à la partie supérieure, est d'un profil heureux.

Sur les rayons du haut, figurent les vases simplement décorés de stries en creux pratiquées à l'ébauchoir ou à la pointe. Le premier, presque ovoïde, à col large surmonté d'un rebord plat saillant en dehors, est de couleur rouge lie de vin par excès de feu; au pourtour de la panse des cordons en creux enserrant des stries verticales, et au-dessous des lignes d'ondulations, qui n'ont pu être faites qu'à la roulette *(Compiègne)*. Une autre pièce, en terre jaunâtre, est semée de hachures à la pointe.

Une troisième, presque cylindrique, assez élevée, jaune sale, est décorée de deux zones de dents de loups gravées. La suivante, de même forme, d'aspect rouge sanguin, porte sur la panse, au milieu de stries quadrillées, des petits bosselages en pâte, ornements assez grossiers appliqués à la main.

Les derniers vases, à peu près du même type mais moins haut et plus évidé vers la base, sont à parois droites, ornées de raies circulaires encadrant des stries espacées trois par trois, ou disposées en diagonales, au-dessus du fond qui est pointillé.

Le deuxième rayon nous offre cinq urnes, dont l'enduit noir a pris par le temps un ton gris de fer. La première, très-globuleuse, est couverte de raies en lozanges d'un noir plus foncé et lustré, mode de décor qui se répète sur un autre échantillon et qui nous reporte aux poteries Italiennes de *Golasecca*. Une autre plus grande, montre sur sa panse un bandeau circulaire chargé de ces stries, disposées en arêtes de poisson, que nous avons signalées sur un vase du *Beuvray*, et qui pourraient bien représenter des feuilles de fougères.

Au-dessous, nous voyons encore une rangée de poteries incuses grisâtres ou jaunâtres, qui n'ont de particulier qu'un semis de mouche-

tures faites à la pointe, réparties sur la totalité ou sur portions seulement des parois.

Avec le quatrième rayon commence la série des vases décorés de tiges ténues de plantes à feuilles diverses, modelées en barbotine épaisse ; ainsi que de petites perles disposées en lignes circulaires ou en rinceaux, fines gouttelettes tombées de la pipette du potier.

Nous avons suffisamment expliqué ce genre de décor; il nous suffira de noter un joli petit vase ovoïde, couleur bronze, remarquable par la délicatesse des plantes aquatiques qui le couvrent et qui sembleraient appartenir au genre *Arundo*. Deux autres sont semés à la partie inférieure de fines mouchetures. Le plus grand de ces vases, tous de capacité médiocre, présente cette singularité, qui se rencontre sur d'autres échantillons, que la pâte, de ton jaunâtre, a conservé sa couleur à la partie inférieure; de sorte que, la pièce étant renversée, a reçu par trempage, un enduit noirâtre incomplet.

Parmi les pièces plus volumineuses qui suivent, il n'y a à signaler que deux vaisseaux, dont l'ornement, plantes et gouttelettes, ressort sur l'un, en barbotine grise fòncée sur fond plus clair, et sur l'autre en couleur blanchâtre sur fond gris.

Un sixième rayon présente plusieurs récipients très-originaux d'un autre genre; d'abord, trois grands vases, d'aspect gris, blanchâtre et brun, très-turbinés, ventrus, à ouverture cerclée d'un rebord, de 0,24 à 0,27 centimètres de haut et de 0,15 centimètres environ de diamètre; (provenance *Cologne*, *Mayence*, *Collect. Charvet)*. Sur leur panse, on voit représentée très-grossièrement une figure humaine; les parties proéminentes de la face, faites au moyen d'appliques en argile sur le vase sortant du tour, et les parties creuses par quelques coups d'ébauchoir; ce sont évidemment des grotesques, à en juger par l'exagération des arcades sourcillères, et d'autres détails; l'une de ces figures semble tirer la langue, et sur de petits spécimens, placés à côté des grands, les nez prennent une dimension démesurée.

Nous ne savons si des Archéologues ont exercé leur imagination à rechercher la signi-gnification satyrique de ces caricatures, mais, jusqu'ici, nous ne voyons pas qu'il en ait été donné une explication généralement admise.

Le plus grand de ces vases, en terre rougeâtre, présente un détail de structure qui nous paraît assez pratique, et qui, certainement, n'a rien de commun avec une destination

funéraire. Il est muni à la partie supérieure de trois petits goulots, disposés en triangle autour d'un orifice central relativement étroit. Voici l'explication que nous allons hasarder. Ce récipient pouvait avoir pour objet de contenir un liquide qui déposait, c'est-à-dire, chargé de substances devant rester au fond lorsqu'on soutirait; et, par conséquent, il était indispensable qu'il fut remué le moins possible. Il suffisait alors de pencher doucement le vase, n'importe dans quel sens, pour que le contenu s'écoulât par un des goulots; l'ouverture devait être fermée par un bouchon probablement en liége.

Un des petits pots à figure, en terre rougeâtre, est muni d'une anse.

Le rayon du bas est garni d'écuelles de tons divers, assez grossières, portées sur trois petits pieds peu saillants; c'est encore une disposition qui se rencontre rarement; nous l'avons remarquée cependant dans des poteries, de même genre à peu près, du *Mont-Beuvray*, sans que nous ayons insisté sur cette particularité. Ces écuelles sortent du cimetière de *Suèvres*; un petit pot à anse, posant également sur trois pieds, vient de *Lillebonne*.

En dehors de ces pièces, les autres poteries proviennent des environs de *Cologne*,

et quelques-unes, par exception, de la *Champagne*.

La répartition des poteries de ces dernières vitrines, entre les quatre sortes de la classification de *Brongniart*, n'est pas sans difficulté; l'auteur n'avait sans doute pas connaissance de la variété de types que nous possédons aujourd'hui, son cadre est trop étroit, ses définitions trop générales et chacune des divisions nécessiterait des subdivisions.

Les terres jaunes tirant sur le rouge, dépourvues de couvertes, amphores, urnes cinéraires et quelques autres vases à conserver, appartiennent indubitablement à la quatrième sorte; mais quant aux pâtes blanchâtres, grises, noirâtres, revêtues d'un enduit qui, en bien des cas, a disparu, on hésite à les classer toutes dans la troisième sorte. L'indécision sera encore plus grande pour les armoires qui vont suivre, dans lesquelles la confusion des différentes variétés de poteries est presque complète.

Réservant pour la fin de notre travail les collections des Céramiques les plus délicates, nous poursuivrons notre revue par les deux grandes vitrines, adossées aux piliers qui séparent les fenêtres, comme celle qui renferme les urnes cinéraires que nous avons étudiées.

Nous voyons d'abord, dans la première en.

remontant à gauche, et procédant, comme d'habitude, de haut en bas, des terrines ou larges bols profonds et d'aspect noir ; un d'eux, cependant, a perdu son enduit et a repris le ton blanchâtre de la pâte (*Compiègne*). De chaque côté et en retour, le type pot à beurre commence une série de vases qui se poursuit sur les rayons suivants. Les profils et la capacité varient nécessairement, ainsi que la couleur, les uns ont reçu une couverte, d'autres en sont privés; mais on nous saura gré de ne pas revenir sur des définitions fastidieuses par leur uniformité. Le cimetière de *Suèvres* a encore fourni beaucoup de ces urnes, dont les plus grandes ont de 0,20 à 0,25 centim. de hauteur.

Un vase, provenant de *Fécamp*, se détache de cet ensemble par son galbe presque cylindrique, un peu renflé à la base, évidé au sommet qui est couronné d'un rebord à bagues étagées.

La capacité de tous ces pots à conserver décroît à mesure qu'on descend vers le bas de l'armoire, jusqu'à ne plus être sans doute que des vases à boire ; alors le contingent apporté par les fouilles de *Compiègne* augmente.

Nous signalerons d'une façon particulière, à la quatrième rangée, un vase d'un volume

moyen, d'aspect blanc luisant, à collet élevé, en cône renversé. La pâte rosâtre, bien cuite et dure, a reçu une glaçure très-fine, par immersion, ainsi que l'indique un coulage à l'intérieur; ce serait un spécimen des poteries à couverte lustrée de la deuxième variété de la quatrième sorte de *Brongniart.* Nous eussions pu noter déjà, sur le premier rayon, une urnule en terre rougeâtre sous engobe blanchâtre; et, dans une autre rangée, le cas plus rare d'un vase en terre grise sous enduit brun. Une urne pansue, écrasée au sommet, dont l'orifice est fermé par un couvercle qui n'était peut-être pas à l'origine celui du vase, contient encore des os calcinés.

L'avant-dernier rayon supporte de grandes urnes largement ouvertes : l'une, haut. 0,28 cent. sur 0,22 de diamètre, en terre grise légère, surface rugueuse, provient de *Suèvres ;* une autre, ton gris souris, d'un bon façonnage, a été extraite d'une sépulture du *Mont-Chyprais (forêt de Compiègne)*, elle renferme des os. Enfin, une dernière, très-belle pièce turbinée à panse renflée, pâte gris de fer sous couverte noire extérieure, faisait partie de la collection *Charvet.*

Avant de passer à la restitution qui attire surtout l'attention sur cette vitrine, notons en-

core, au milieu d'une infinité de poteries sur lesquelles nous ne pouvons nous arrêter, des urnes de forme ovoïde allongée, de tons divers, dont la plus grande, cylindrique, élevée, à base renflée, est décorée d'une suite de petits creux enlevés à l'ébauchoir.

Dans le bas de l'armoire, on a reconstitué un tombeau à incinération, Romain, rapporté, tel quel, de *Mayence.*

Deux grandes tuiles *légionnaires* à rebord *(Tegula)*, arc.boutées l'une contre l'autre, forment un toit en pente, dont le faîte est couvert par une autre tuile demi-cylindrique *(Imbrex)*; ce toit abrite, légèrement enfouie dans le sable, une urne cinéraire en argile brune, ovoïde, ornée sur la panse de deux rubans striés ressortant en couleur blanchâtre; autour de l'urne, sont rangés les vases votifs, soit qu'ils aient servi à accomplir les rites funéraires ou que le défunt en ait fait usage; un *Poculum* noir en forme de gobelet; une *Ampoule*, flacon en verre, à goulot allongé et évasé, enfin deux *Guttus* ou buires en terre rouge.

Cette reconstitution nous en rappelle une autre bien autrement complète que nous avons vue au *Musée de Leyde.* On a reconstruit dans une salle tout un *Columbarium* avec ses nombreuses niches, garnies d'urnes cinéraires ori-

ginales, affectant différentes formes suivant le rang et l'état des personnes, dont elles portent les inscriptions funéraires.

Nous ne supposons pas qu'un monument pareil ait été rencontré dans le pays, c'est la simple reproduction d'une de ces chambres sépulcrales antiques, dont on n'a que bien rarement trouvé des vestiges en Gaule.

Nous passons maintenant à la dernière des trois grandes vitrines entre les croisées, celle qui laisse le plus à désirer comme ordre de classement. Disons, de suite, que cette installation n'est que provisoire, puisque dans un temps, plus ou moins éloigné, la grande salle des fêtes devra être évacuée pour les restaurations.

Cette armoire renferme donc des poteries très-disparates; ainsi, sur les deux rayons supérieurs, une suite de cruchons, les plus grands en haut, les moindres au-dessous, à embouchure trilobée *(Œnochoés)*, de couleur noire ou grise, quelques-uns rougeâtres, fournis en majeure partie par les explorations de la forêt de *Compiègne*.

Plus bas, une série de pots de contenance médiocre, d'un type vulgaire et de coloration diverse, à contour plutôt sphérique qu'ovoïde, à orifice assez ouvert, formé par un collet

core, au [illegible] rebord à bourrelet ou à gorge lesque[illegible] d'une petite anse. Pots d'usage urne[illegible] ainsi que cela ressort des traces d'en-do[illegible] laissées sur le côté de la paroi opposé [illegible] à l'anse, côté exposé à la flamme du foyer; leur emploi devait être si commun et si varié qu'il est difficile de leur assigner un nom dans les ustensiles de cuisine des Romains; celui de *Cucuma*, vaisseau pour faire chauffer de l'eau, cité par *Pétrone*, pourrait cependant leur convenir.

En somme, aucune pièce dans cette première moitié de l'armoire sur laquelle nous ayons à nous appesantir, tous les types nous sont connus.

Il n'en est pas de même pour le cinquième rayon sur lequel nous remarquons huit vases, en terre blanche mate, de 0,10 à 0,15 centim. de hauteur, qui, par leur galbe, répondent assez bien à la forme convenue que nous attachons à la dénomination de *coupe*. Récipients campanulés, évasés, montés sur pied à base suffisamment large, accentuée par une sorte de moulure circulaire; ils sont mieux calibrés, sous ce rapport, que la plupart des autres vases Gallo-Romains, et trahissent, dans leur profil, une intention ou une imitation artistique. Fait qui n'a rien d'étonnant, s'ils pro-

…ennent, comme on peut le supposer, du *Midi de la France*, sinon d'*Orange* même.

Les quatre premiers à gauche, les plus petits et les mieux réussis, laissent entrevoir l'influence éloignée de bons modèles. Une ligne d'intersection, prononcée par un léger ressaut, coupe la panse en deux parties inégales; celle du bas un peu renflée, celle du haut plus développée, s'incurvant élégamment en dehors et couronnée par un rebord plat, touché sur la tranche à l'ébauchoir. C'est, comme on voit, en petit, un des galbes les plus connus des vases décoratifs. Chaque fois qu'un détail sur une poterie Gallo-Romaine, si mince qu'il soit, peut rappeler une forme classique, nous ne le laissons pas échapper. La rareté de ces imitations, leur médiocrité même, prouve la petite part qu'on doit attribuer dans nos régions, à l'influence Grecque, dont on a prétendu ressaisir les traces, et qui n'a dû s'exercer que dans une aire bien limitée autour de *Marseille*.

Les quatre derniers vases, plus larges et plus profonds, sont moins heureux de forme et aussi moins soignés comme fabrication; ils sont plus lourds d'aspect, ce qui tient à un genre d'ornementation que nous constatons pour la première fois. Un cordon ondulé, saillant, boudin d'argile appliqué après coup, dé-

crit sur leur pourtour un ou deux rangs de festons; placé au sommet de la coupe, cet ornement devait en rendre l'usage, comme vase à boire, très-incommode; aussi, doutons-nous que telle ait été sa destination; ne serait-ce pas plutôt l'*Acetabulum* des Romains, vaisseau au reste fort mal défini? D'autres coupes en terre brune, qui viennent après, découlent comme forme des mêmes principes, mais dans des conditions de façonnage grossier. Un spécimen, à collet à gorge, court et évasé sur panse très-renflée à base étroite, est de facture plus soignée, il a reçu une couverte noire. Un autre ne représente qu'une simple calotte hémisphérique; tandis que le dernier, en terre blanche, à bords incurvés en dedans, est plus satisfaisant comme contours.

Au-dessous, commence une série de poteries minuscules de tons très-divers, qui reproduisent, pouvons-nous dire, presque tous les types de la Céramique Gallo-Romaine. On s'accorde à regarder ces terres cuites comme des jouets; on en a, dit-on, trouvé dans des tombes d'enfants. Nous n'avons pas vérifié le fait; cependant plusieurs de ces petits vases proviennent d'*Orange*, contrée où l'incinération paraît avoir été le seul mode de sépulture pratiqué. Or, d'*après Pline et Juvénal*, les corps des jeunes enfants

n'étaient pas brûlés, mais inhumés sous un *Subgrundarium.* Malgré cette remarque, nous n'allons pas à l'encontre de l'opinion qui voit dans ces réductions des jouets d'enfants, d'autant plus que des localités qui n'étaient pas consacrées exclusivement à des cimetières, ont fourni de ces poteries (*Compiègne, Mont-Beuvray, Lyon, etc.*).

Il est possible aussi que ces représentations de grands vases aient été fabriquées dans un but funéraire; débitées comme pièces économiques, elles suffisaient en tant qu'offrandes aux défunts, à la piété de parents pauvres ou parcimonieux. Cette hypothèse, nous en convenons, semble peu d'accord avec la manière dont nous avons envisagé la fabrication spéciale de vases sépulcraux; mais la confection de ces petits pots ne serait qu'un fait particulier qui n'invaliderait pas une règle générale, règle que nous appuyons sur une observation incontestable. Les poteries trouvées autre part que dans les sépultures, que ce soit dans les *Oppidums* Gaulois, les *Castrums* Romains, les substructions de villes Gallo-Romaines, ne diffèrent pas comme nature et travail de la terre, cuisson et couverte, de celles extraites des tombeaux.

Nous ne donnerons pas une énumération de tous ces petits vases, dont quelques-uns étaient

sans doute aussi des pots à parfums ou à pommade (*unguentarium*), tels qu'un spécimen en terre rouge des bains de ***Menthon***, près d'*Annecy*, un joli petit pot noir à deux anses, et d'autres un peu plus grands que les simples jouets.

Parmi ceux-ci, qui sont généralement d'un façonnage grossier et ne comptent que par exception des pièces fines, nous noterons une petite *Œnochoé* trilobée, en terre grise, une seconde en pâte blanche, une petite terrine avec déversoir, des urnes très-mignonnes, des cruches à goulot, des bols à pieds et des tasses à anses, quelques-unes de la contenance d'un dé à coudre, etc. Deux de ces jouets reproduisent des types classiques dans de minimes proportions : un *crater* antique, pâte rosâtre, sous couverte blanche, avec deux anses latérales coudées, et un *diota* à col étroit flanqué de deux anses allongées, et à panse ovoïde reposant sur une large base. Ces imitations, qu'il est assez curieux de retrouver parmi des jouets, alors qu'elles font défaut dans la Céramique usuelle, proviennent probablement du ***Midi***, *collect. Durand.*

C'est bien à *Orange* qu'on a acquis une très-jolie tasse d'un travail délicat, dont la fine glaçure noire paraît être la même que celle des

poteries Italo-Grecques. Est-ce une importation? Cette fabrication, à première vue, semblerait étrangère à la Gaule, si la pièce n'était accompagnée d'autres tasses ou soucoupes, entières ou fragmentées, d'une facture un peu moins bonne, il est vrai, mais dont le vernis est de même nature; elles sortent de *Compiègne*, de *Clermont-Ferrand* et de *Mérouville* (*Eure*).

Ces tasses se distinguent assez difficilement, en retour d'un rayon, chargé de poteries plus volumineuses; parmi lesquelles nous distinguons encore un bol, à collet renversé, dont le mauvais état n'empêche ni d'apprécier l'élégance du galbe, ni de retrouver les restes d'un vernis du même genre que celui ci-dessus, *Orange*.

Au-dessous des jouets, deux poteries sont d'un type aussi original que peu commun; cylindriques et cerclées, haut et bas, de cordons plats jouant les cerceaux, elles prennent la tournure et l'aspect de tonnelets, hauts de 0,20 centim. environ. L'une, est incomplète, l'autre, de couleur brunâtre, très-légère, est surmontée d'un petit goulot étroit avec anse en forme d'anneau (*Lyon*).

Devons-nous parler d'un vase hémisphérique large, profond, très-ouvert, en terre grise blanchâtre poreuse, muni d'un rebord plat et proé-

minent; il est vrai que, pour que l'assimilation soit complète, il lui faudrait une anse, mais les Auteurs latins ne disent pas si la *Matula* ou *Matella* en était pourvue. Il a été trouvé à *Orange*, dans une sépulture, où il servait d'urne cinéraire ?

Dans le bas de l'armoire, quantité de poteries insignifiantes, principalement des bols ou des écuelles, d'où ressortent cependant quelques pièces moins banales : un cruchon discoïde aplati, rougeâtre, muni en dessus et par côté d'un goulot et d'une anse annulaire; c'est absolument la forme de certaines poteries, qui servent de chauffe-pieds et qu'on nomme, croyons-nous, des moines. Un grand et bel hanap biforme, en terre blanche, très-évidé haut et bas, réminiscence intéressante d'un type purement Gaulois de la *Marne*. Puis, deux bouteilles sphériques et une *olla* à collet élevé sont encore à noter. Finissons la vitrine par un ustensile en terre rouge, discoïde, peu profond, muni d'un manche court orné de rainures, et terminé par une expansion ronde percée qui forme un anneau de suspension. Les patères en terre cuite ont rarement des manches, n'aurions-nous sous les yeux qu'un vulgaire poëlon au lieu d'une *patera manubriata* ? A côté, se trouve une autre patère cir-

culaire en terre blanche, avec renflement central à l'intérieur, ainsi que ce vase est représenté sur les cippes funéraires.

Chaque fois que nous ouvrons une vitrine, nous supposons que quelques lignes suffiront à en faire connaître le contenu, et à chaque pas nous sommes arrêté par des détails de formes ou de fabrication, qui, indifférents au public, ont cependant leur importance dans l'étude de la Céramique. Malgré notre désir d'abréger le plus possible ce travail, nous ne pouvons maintenant abandonner la voie dans laquelle nous sommes entré, et nous espérons que le lecteur voudra bien encore nous suivre quelques instants.

L'épaisseur des murs extérieurs du Château de Saint-Germain, donne aux embrasures des fenêtres, ainsi que nous l'avons déjà vu dans les salles du second étage, une profondeur assez grande pour y loger des vitrines.

Pénétrant dans la première de ces embrasures, nous avons à notre droite une armoire, remplie en majeure partie de poteries que nous classerons dans la catégorie des vases à boire ; non pas que nous nous rendions garant de cette attribution, mais ils sont de trop petite capacité pour être considérés comme des vases à conserver.

La série débute, sur le rayon le plus élevé, par des poculums tubulaires, de 0,12 centim. environ de hauteur, s'élargissant à la partie inférieure qui s'évide ensuite et ne donne qu'une assiette étroite, et de mauvais aplomb; l'orifice du vase est cerclé d'un mince rebord. Nous avons eu plusieurs fois occasion de décrire cette forme de gobelets, notamment dans les poteries noires.

La pâte est rougeâtre, assez fine et dense; une bonne cuisson lui a donné quelque sonorité et une certaine résistance à la rayure.

Le façonnage et le polissage est soigné; les parois sont ornées de lignes circulaires guillochées à la roulette, et entr'elles, de fleurons à quatre pétales, en creux, enlevés à l'ébauchoir.

Les surfaces externes ont reçu une couverte, qui a coulé par place et présente des dégradations de nuances; est-ce parce qu'elle était étendue trop liquide ou par l'effet des coups de feu dont les pièces portent les traces? Cette glaçure, d'un rouge plus foncé que la pâte, arrive à la couleur lie de vin, et prend alors un ton métallique d'un bel effet.

Ces poteries, dans lesquelles il est inutile de faire un choix, proviennent de la Champagne; notons cependant un échantillon qui a reçu

l'enduit aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ces poculums décroissent de volume en descendant de rayon en rayon ; ils se présentent aussi dans de moins bonnes conditions de fabrication. Sur la seconde rangée, encore quelques grands vases à reflet métallique, au milieu d'autres plus petits, de ton mat noir ou brun en partie effacé sur terre rougeâtre ; un échantillon montre ces enfoncements latéraux et alternés, dont d'autres vases à boire nous offriront bientôt de nombreux exemples ; dépressions exercées sur le pourtour de la panse, après le tournage de la pièce.

Au dessous, même aspect, seulement la plupart des poteries sont plus légères par suite du peu d'épaisseur des parois. Quelques-unes sont à surface rugueuse, et un échantillon, le plus grand, de forme sphérique, est sablé de grenetis (*Bavay*) ; un autre de *Fécamp*, a reçu un engobe grisâtre sur pâte brune, engobe qui lui-même parait coloré par un second enduit noir : Ce détail est curieux. Un joli petit vase, couverte brune lustrée, a été extrait, ainsi que d'autres poteries, d'un grand *tumulus*, au lieudit *Le grand Buissonet*, dans la forêt de *Compiègne*.

Ce type de vases à boire se continue encore

dans une nouvelle rangée, où nous n'avons à noter qu'un poculum d'une très-bonne facture, le col cerclé de deux légers cordons en saillie, et quelques autres pièces avec semis de hachures faites à l'outil (*Compiègne, Abbeville* et *loc. div., collect. Durand et Charvet*).

Des poteries d'une toute autre tournure rompent heureusement l'uniformité de cette vitrine. D'abord des ampoulles grossières en terre mate, grisâtre ou jaunâtre, de la forme, dite Lacrymatoire, quelquefois plus globuleuse, (*Orange, Mayence, etc.*) ; puis, une espèce de flacon fusiforme, haut de 0,17 cent., évidé vers les extrémités, à embouchure évasée garnie d'un rebord saillant ; la terre non polie est dure et peu rayable (*Lyon*) ; enfin, un dernier pot dont la panse sphérique est agrémentée de lignes circulaires travaillées à la pointe (*Liége*).

On remarquera encore sur les tablettes, des petits vases pomiformes, à ouverture relativement large, cerclée d'un léger bourrelet ; d'autres, au contraire, sont fusiformes, renflés au centre, un peu évasés au sommet et terminés presque en pointe. Cette dernière disposition est surtout sensible sur des buires, en terre jaunâtre, épaisse et peu cuite, ornées de lignes en spirales ; elle a nécessité des supports pour as-

seoir les pièces et les maintenir en équilibre. Nous laissons de côté quantité d'autres poteries de peu d'intérêt ; ainsi, dans le bas, un long cylindre conique creux, en terre rouge grossière, désigné comme un bouchon d'*Amphore* (*Banassac*) ; et deux bols en terre noire, de facture commune, extraits des sépultures à crémation du *Mont-Chyprais (Compiègne)*. En fait de pièces curieuses, nous ne voyons plus dans la vitrine que deux vaisseaux, dont l'un, calotte hémisphérique percée de trous, était nécessairement une passoire en terre. L'autre, devait bien, dans une certaine mesure, remplir le même but, mais sa forme est très-différente. C'est une sorte de soupière fermée ; le dessus est percé de trous disposés symétriquement, et est, en outre, contourné par un collet évasé et assez élevé pour contenir les substances, dont parties seulement devaient, par les trous, passer dans le vase. Cette disposition n'est certainement pas maladroite.

N'oublions pas un petit pot oblong, séparé en deux compartiments, une mangeoire pour oiseaux privés.

Les poteries exposées dans les vitrines des embrasures des fenêtres sont classées, dans le Musée, sous le nom de poteries fines ; si cette désignation n'est applicable qu'en partie aux

pièces que nous venons d'examiner, elle est mieux justifiée pour celles qui leur font vis-à-vis et surtout pour l'armoire qui suivra, et qui clôt les collections des poteries Gallo-Romaines.

Les vases sont de plus petit échantillon et souvent d'une fabrication délicate ; et à moins d'en faire constamment des vases à boire, nous préférons les ranger dans cette catégorie de poteries d'usage indéterminé, que nous avions réservée en établissant quatre groupes d'appropriations générales.

Les premiers rayons de la vitrine, en face de celle que nous quittons, sont encore garnis de *poculums*; sauf la première pièce, sorte de bouteille, haute de 0,20 centimètres, pyriforme, à goulot étroit, sans anse, ornée de creux ovales imprimés régulièrement par pression sur la panse. Remarquons que ce vase, et la plupart de ceux qui vont suivre, sont d'une grande légèreté, quoique la pâte fine et dense ait été en général bien cuite; mais les parois restent minces, preuve de l'habileté des potiers (*Cologne*).

Nous revenons maintenant aux *poculums* à gobelet surmontant une panse assez développée, surtout pour les premiers échantillons, tubulaire chez les suivants. Ils montrent tous des dépressions longitudinales, rarement ron-

des, profondes, faites à la main sur le vase au sortir du tour et produisant sur son pourtour quatre ou six grosses côtes saillantes.

Cette disposition anormale caractérise évidemment un type Gaulois; elle est originale, si l'on veut, mais nous ne pouvons nous empêcher de la trouver barbare. Elle pouvait, jusqu'à un certain point, aider à saisir les plus volumineux de ces récipients, 0,15 à 0,20 centimètres de hauteur, mais elle était tout à fait inutile pour les autres vaisseaux de moindre capacité. Nous avons vainement cherché dans toute la Céramique antique du Louvre un échantillon qui reproduisît ce type; nous n'avons pu constater de pareilles dépressions que sur deux brocs en terre jaunâtre, à anse, des collections *Campana*. On les retrouve parfois aussi sur des vases en verre.

Un de ces grands gobelets d'aspect rougeâtre, est décoré de trois minces cordons façonnés à la roulette, qui contournent le vase en pénétrant dans les dépressions (*Compiègne*).

Un autre, le plus élevé, 0,25 centimètres, le col formant la moitié de la hauteur totale, a reçu une couverte rouge foncé, d'aspect métallique, qui ne s'étend pas jusqu'à la base du vase. Ce fait, assez singulier, s'est déjà produit plusieurs fois, et nous ne nous l'expli-

quons que par une malfaçon, un trempage incomplet de la pièce tenue, renversée, par son extremité (*Aube*).

Un second échantillon de l'*Aube*, le meilleur du rayon comme facture, est revêtu également de cette couverte métallique sur pâte rouge, mais sur toute sa surface.

Deux pièces, l'une ornée de deux fascies, ont été enduites à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur.

La seconde rangée nous offre les mêmes types, moins accentués et de plus petite capacité, mais portant toujours des dépressions plus ou moins profondes, qui, sur l'un d'eux, paraissent par leurs arêtes nettes, avoir été imprimées avec un outil et non simplement à la main (*Sépultures de la Marne, de l'Aube, de Champ-Dolent*). Le collet, sur quelques-uns de ces vases, ne s'élève plus en gobelet et devient un rebord moins développé, contournant une large ouverture. Sont-ce encore des vases à boire? c'est possible; en tous cas, ils sont toujours caractérisés par les mêmes enfoncements latéraux et alternés. Le plus grand, à côtelage très-prononcé, est semé de grenetis et a, malgré cela, reçu une couverte qui ne descend pas jusqu'au bas (*Collect. Charvet, sans provenance*). Sur un plus petit, en terre blan-

châtre mate, les dépressions très-répétées se réduisent à des cannelures (*Mont-Chyprais*, *Compiègne*). Un autre échantillon, également très-grenu, a été dragué dans la *Seine*, *à Paris*. Un dernier, de ton brun rouge, provient des *Ardennes*.

Avec le rayon suivant, nous retrouvons les vases à panse lisse ovoïde ou sphérique, à large ouverture cerclée d'un rebord mince et un peu déversé. Ils sont de ton rouge brun, par l'effet d'un enduit presqu'effacé sur pâte rougeâtre (*Suèvres*) ou blanche (*Allier*). Nous ne noterons, parmi eux, qu'un vase à couverte noire sur pâte blanchâtre, dont la panse est en partie décorée de lignes verticales, formées de demi-cercles étagés les uns au-dessus des autres.

Au-dessous, les vases présentent dans leur aspect plus de variété.

D'abord, une très-jolie soucoupe à pied, enduit noir sur pâte rouge, les bords striés à l'ébauchoir (*Suèvres*).

Ensuite, une tasse sans anse, à base étroite et à parois droites montant en se retrécissant, sur lesquelles sont figurées en barbotine deux biches au-dessous d'une ligne de points en relief ; belle couverte noire bronze sur pâte rouge, hauteur 0,09 centimètres (*Cologne*).

N'omettons pas, ne serait-ce que pour son

galbe peu commun, une petite tasse conique à rebord, coupée à la base à angle droit, ce qui lui donne une assiette relativement large (*Suèvres*). Ainsi que deux autres, cylindriques, évidées au centre et évasées aux deux extrémités, dont l'inférieure repose sur un support étroit. Une d'elles est sablée de grenetis, hauteur 0,08 centimètres (*Compiègne*, *Cologne*).

Une autre forme agréable, appartient encore à des poteries de *Suèvres*. Une panse hémisphérique, portée comme d'habitude sur pied étroit et circonscrite par une carène est surmontée d'un collet assez élevé, évidé au centre, évasé au sommet, ou simplement conique; hauteur moyenne 0,08 à0,10 centimètres; couverte noire sur pâte jaune. Un spécimen, bas et écrasé, très-ouvert, prend la tournure de certaines bonbonnières.

Un vase du même genre, dans de bonnes conditions de fabrication, lustré noir, est décoré avec goût de tiges de plantes à feuilles cordiformes (*Compiègne*).

Plus bas, nous remarquerons, à la suite d'une jolie tasse brune, basse de forme, sans anse à collet à gorge (*Cologne*), des petits pots à peu près du même type que celui de la tasse décorée de deux biches, dont nous avons parlée plus haut. Ils sont en terre rouge ou

blanche sous enduit noir ou brun et agrémentés, soit de rinceaux barbotinés en relief, soit de mouchetures égratignées à la pointe (*Lillebonne*, *Cologne*, *Abbeville*).

Les deux tablettes au-dessous sont garnies d'espèces de flacons auxquels on prête une destination, à notre avis, très-contestable. D'aspect pyriforme, surmontés d'une embouchure toujours étroite, ils sont, pour la plupart, munis d'une petite anse, tandis que sur un autre côté de la panse, mais jamais à l'opposé, s'insère un goulot ténu, court, droit et pointu.

Ce serait, prétend-on, des biberons d'enfants, nous les voyons aussi désignés comme vases à infuser. Si peu satisfaisante que soit cette dernière attribution, elle nous semble cependant plus admissible que la première. Pour nous, ces flacons ne sont que des *guttus* d'une forme particulière et toute naturelle pour contenir des essences, des huiles parfumées ou tout autre liquide qui demandait à être versé discrètement, ainsi que l'indique la position de l'anse relativement au goulot. En tout cas, ils ne réunissent pas les conditions requises pour une bouteille destinée à l'allaitement d'un enfant.

On nous a bien répété, qu'ainsi que les jouets, ces biberons se rencontraient dans les

sépultures d'enfants, mais cette assertion vague mérite grandement confirmation. Si telle était, en effet, l'appropriation de ces vases ; comme nous avons inutilement cherché dans les poteries antiques du Louvre des ustensiles similaires, il s'en suivrait donc que les femmes Gauloises se soustrayaient plus volontiers que d'autres aux devoirs de la maternité. Ce qui nous paraît rien moins qu'établi.

Les premiers flacons, à gauche, sont de très-petite capacité, privés d'anses, et, chose assez singulière, n'ont reçu qu'à la partie supérieure seulement, une coloration noire, rouge ou brune. Les suivants sont ansés ; et le plus grand modèle, 0,20 centimètres de hauteur, à panse renflée, porte, autour du goulot central qui la surmonte, un rebord à bague s'évasant en petit entonnoir. Ce rebord se répète, plus ou moins ouvert, sur d'autres échantillons dont les profils ne sont pas tous semblables. Ainsi, l'un d'eux, de couleur rouge lustrée, est biforme ; c'est-à-dire coupé, à moitié de la hauteur, par une gouttière ou rainure profonde, au-dessus et au-dessous de laquelle la panse se développe en sens inverse.

Parmi d'autres provenances (*Suèvres, Amiens, Pecquigny*), les fouilles de *Compiègne*, que nous mentionnons si souvent, ont également

donné plusieurs de ces vases. Au sujet de l'un d'eux, nous lisons sur une étiquette de M. de Roucy : *trouvé dans une sépulture à incinération du Mont-Berny*. D'où il résulte que, contrairement aux renseignements qui nous avaient été fournis un peu légèrement, ce ne sont pas seulement des substructions de lieux habités, mais de nombreuses sépultures Gallo-Romaines qui ont été explorées dans la forêt de Compiègne.

Quelques-uns de ces flacons sont tout à fait discoïdes, sans anse, à carêne médiane; l'ouverture, à fleur de la parois supérieure, qui elle-même est extrêmement mince, exclue la possibilité d'y fixer un bouchon, ce qui eut été indispensable pour un biberon.

La série se complète par quelques pièces en terre jaunâtre, perméable, à peine cuite *(Lyon, Orange, Vaison)*.

Il est à remarquer que le goulot latéral de plusieurs de ces *guttus* n'est pas foré. Ce n'est qu'une exception; est-elle due à la négligence de l'ouvrier, cette opération ne se pratiquant, ainsi que nous avons pu nous en convaincre, qu'après la cuisson, ou parce que ces vases ne devaient figurer que dans les tombeaux?

Dans le bas de l'armoire nous ne voyons plus que quelques ustensiles très-grossiers; des

godets ouverts, assez larges, lampes primitives, dont le bord se projète en forme de bec encore noirci par la fumée des mèches. Quelques-uns sont portés sur des tiges à pied de 0,20 centimètres de hauteur, lourdes, rudement façonnées; d'autres ont pour support une seconde soucoupe plus évasée, comme nos bougeoirs, ou deviennent alors de simples chandeliers à douille *(Compiègne, Alise, Palaiseau)*.

Terminons par deux poteries en forme de calottes hémisphériques renversées et fermées; l'une, à base pentagonale et à oreillettes percées, n'était autre chose qu'un tronc, ainsi que l'indique une fente ménagée au sommet pour introduire les pièces de monnaie; les oreillettes servaient à le fixer par des clous sur un socle, *(Castrum de Mayence)*. L'autre calotte, noirâtre, portant également une petite fente, n'était qu'une modeste tirelire (*Orange*).

La dernière vitrine des poteries Gallo-Romaines nous retiendra encore un peu de temps; d'abord parce que les pièces qui y sont exposées sont plus délicates et plus variées, ensuite parce que certaines d'entr'elles soulèveront la question très-contreversée dans la Céramique, de l'emploi par les Anciens des vernis plombifères et stanifères. Mais procédons par ordre.

Nous apercevons d'abord sur la vitrine une grande *Olla* grise, flanquée de deux autres vases de moindre volume en terre rougeâtre *(Compiègne)*.

Ce type se continue sur le rayon du haut, dans de plus petites proportions, mais toujours dans d'excellentes conditions de façonnage; parois minces, légères, de couleur jaunâtre ou rougeâtre, semées de fins grenetis ou ornées de stries longitudinales et de pointillés faits à l'outil (*Suèvres*, *Cologne*).

Il n'est pas nécessaire de nous étendre sur la forme des *poculums* à gobelets et à dépressions latérales qui occupent les deux rayons du dessous, nous l'avons suffisamment décrite dans la vitrine précédente. Ceux que nous avons sous les yeux sont moins volumineux, revêtus d'une glaçure de ton noir lustré et paraissent d'un travail plus soigné. La panse de ces vases est contournée par des cercles tracés à la roulette et les enfoncements plus ou moins accentués et réguliers qui les dépriment, se réduisent parfois à de simples sillons; quelques-uns sont sablés de grenetis *(Paris, Bavay, Env. du Louvre)*.

Le dernier de la série, hauteur 0,14 centimètres, trouvé dans la *Seine*, *à Paris*, mérite seul une mention spéciale par son aspect plus

singulier qu'agréable. Ce vase façonné à quatre côtes très-prononcées qui lui donnent un aspect carré, est, en outre, orné de cercles et de lignes verticales formées de petites épines en pâte. Assez élevé sur pied étroit, il ne présente qu'un collet peu développé et rentrant, et est revêtu d'un enduit noir mat sur terre blanche très-résistante.

Les *poculums* se suivent encore sur les deux tablettes inférieures; mais ceux-ci, bien que reproduisant les mêmes types, sauf les dépressions qui ne se présentent plus qu'exceptionnellement, reçoivent une valeur toute particulière du décor et surtout des inscriptions bachiques qui les distinguent.

L'ornementation, barbotinée en blanc sur fond noir, consiste en légères ondulations circonscrivant le haut de la panse, en minces guirlandes circulaires, ou en simples filets, formant des zônes dans lesquelles se lisent les devises. Au-dessous, des traits s'enroulent en rinceaux, peut-être sont-ce des vrilles de vigne? accompagnés d'empâtements ronds, colorés en rouge, disposés en grappes et pouvant bien figurer les fruits. Les inscriptions ressortent en blanc, tracées en lettres onciales, quelquefois en une sorte de cursive et sont plus ou moins apparentes; elles ne se composent que

de quelques mots, ou d'abréviations dont le sens demeure douteux.

Ainsi, sur le premier *poculum*, à gauche, on voit les mots : DE ET.·.DO, quelle version en donner?

Sur le suivant, un moulage du *Musée de Rouen*, on lit en beaux caractères : MISCE. Cette invitation indiquerait qu'en Gaule, le vin ne se buvait pas pur, mais mélangé à d'autres substances, ainsi qu'en usaient les Romains, et impliquerait l'emploi du crater, ou, tout au moins, d'une *Olla* pouvant en tenir lieu. « *Miscere pocula.* » (*Ovide.*)

Un grand *poculum*, à panse lisse, presque fusiforme, hauteur 16 centimètres, donne le mot : FLVERE, en longues lettres onciales, accompagnées d'une ornementation négligée. Un autre spécimen, aussi peu soigné comme facture que le précédent, le mot : AVDE. Ils proviennent tous deux de *Cologne*.

Nous lisons sur le beau vase qui suit, dont le décor en rinceaux se développe élégamment sur une panse sphérique, surmontée d'un gobelet élevé, hauteur 0,17 centimètres, l'inscription : MERVM DA, en lettres capitales très-nettes (*Cologne*).

A côté, on remarquera le moulage d'un vase plus volumineux et plus grossier, dont l'enduit

noir, détruit en partie, laisse apercevoir la pâte rouge qu'il recouvrait. Ce moulage a été pris au *Musée de Rouen*, non pour la forme de la pièce, mais à cause d'une particularité du décor en blanc qui la contourne: des croix *gammées*, séparées entr'elles par un trait en zigzag et une ligne de gros points. Ce qui distingue ce genre de croix, c'est que chacune des branches, ou quelqu'une seulement, se termine en potence, à l'instar du *gamma* grec.

Au commencement de ce travail, nous avons, à propos des poteries de Golasecca, dit deux mots des interrogations que s'étaient posées quelques Archéologues, en retrouvant sur des antiquités, très-antérieures au Christianisme, la figuration de la croix. La croix gammée en est une des modifications; elle reproduit le Zwastika de l'Inde, signe religieux ou cabalistique, dont le sens, si on le pénètre, peut jetter une nouvelle lumière sur l'origine des races Celtiques.

Revenons à nos pots à devises d'une interprétation heureusement moins obscure.

Sur deux jolis vases, qui, en raison de leur ventre sphérique au-dessus duquel le gobelet se retrécie en sorte de goulot, rentreraient dans le type précédent, on reconnaît, avec un peu de bonne volonté, le mot : REPLE : et le mot : VIVAS :

ce dernier, un toast, une véritable santé, se reproduit sur un autre échantillon de petite capacité, de ton brillant, bronze olivâtre, dont la panse porte de légères dépressions (*Cologne*).

Nous rapprocherons de ces inscriptions, comme même tendance de signification, un poculum assez simple avec l'expression: VITA : et le moulage d'un autre de *Rouen*, avec le souhait : AVE.

Le poculum que nous regardons comme le plus intéressant de la série a environ 0,14 centimètres de hauteur, il est presque fusiforme et s'évide sensiblement aux deux extrémités contournées par des cercles étagés en saillie. Des rinceaux sont délicatement barbotinés en blanc sur la panse, et, au-dessus de leurs méandres, se développe en lettres cursives l'inscription : *Fero vinum tibi dulcis:* ce qui a tout l'air d'un solécisme, à moins que *dulcis* n'ait un sous-entendu. Dans cette écriture l'R et le B ont pris la forme du *lambda* grec.

Un échantillon plus petit présente le seul modèle dans ces poteries dont les surfaces n'aient pas reçu l'enduit noir; le décor qui se distingue par des lignes desdendant en zigzags le long du gobelet, ressort en blanc sur le ton rouge mat de la terre. Les lettres : Z.E.C.E.S :

tracées sur la panse constituent pour nous une énigme.

On devine plutôt qu'on ne traduit la devise suivante : COP IMP : d'un autre vase fort joli, d'un beau ton noir luisant. Chaque caractère est inscrit en blanc entre une dépression ronde produite par le doigt sur la panse. Il s'agit, pensons-nous, d'une invitation au cabaretier de remplir le poculum : mais ne serait-ce pas aussi une injonction d'avoir à verser jusqu'au bord; un vase aussi petit, 0,08 centimètres de haut, était sans doute destiné à recevoir un breuvage plus estimé que les boissons ordinaires?

On lit sur un dernier poculum d'aussi faible dimension : AMO TE : deux mots auxquels on est disposé à donner un sens érotique, tandis qu'ils peuvent simplement s'adresser au contenu, et qui sait, peut-être même au contenant lui-même ? charmant petit vase sous sa brillante couverte noire à reflets métalliques.

Nous avons sous les yeux un livre qui a pris pour titre et pour prétexte : *la Poterie Gauloise* : livre original, écrit avec une verve singulière, dans lequel l'auteur, sans trop de souci de la vérité historique, lance son imagination à travers champs, à travers tous les champs, devrions-nous dire. Dans un chapitre intitulé : *de la Poterie parlante*, il est un peu

question des vases à inscriptions bachiques. L'auteur a été bien inspiré en les comprenant sous cette rubrique, et surtout en rappelant au sujet de leurs légendes, entre beaucoup d'autres choses, les joyeux propos des buveurs de Rabelais. L'idée est ingénieuse, alors même qu'au point de vue d'une critique sévère elle ne serait pas très-exacte, et nous partageons cette manière de voir, que les transformations que subit une nation n'altèrent pas sensiblement son caractère.

Si, dans les exagérations de notre époque, dans cette tendance à tout pousser à l'excès, dans ce besoin de changements, de sensations nouvelles, nous retrouvons l'inconstance, l'impressionabilité, la mobilité que les historiens anciens reprochent à nos ancêtres, pourquoi ne remonterait-on pas, par la poterie parlante, aux sources de cette vieille et franche gaieté Gauloise, à ce bon sens dans le rire qui est resté un privilége de race, et qui présente parfois de si frappants contrastes avec toutes nos inconséquences ?

Nous admettons que les quelques inscriptions du Musée ne sauraient suffire pour faire reconnaître le point de départ de cette disposition d'esprit jovial et sarcastique dont nous aurions héritée, et dont on prétend suivre la filiation à

travers le Moyen-Age. L'épigraphie céramique est heureusement plus riche, les poteries inscrites ne sont pas très-rares; et sans nous livrer à des recherches sur ces légendes, nous citerons au hasard: *Bibe amice de meo;— Ave te felices; — Vivas felix; — Bene bibo; — Vive bibe multis; — Tene me;— Utamur felices* (sur une tuile.)

Nous attachant, autant que possible, à faire rentrer chaque groupe de vases que nous examinons dans une des quatre sortes du classement des poteries Romaines de *Brongniart*, nous répartirons les poculums de cette vitrine et des deux précédentes dans la deuxième, quoique le type gobelet, avec ou sans dépressions, n'y soit pas spécifié; pas plus du reste que les glaçures d'aspect métallique rouge ou lie de vin. Cependant les indications que donne l'Auteur sur les couvertes; tantôt, présentant une épaisseur appréciable, si mince qu'elle soit (*alcaline earthly silicate* de Samuel Bireh); tantôt une légèreté telle qu'elles ne semblent être que le résultat d'une vapeur à reflet métallique déposée pendant la cuisson, ainsi que le suppose également le professeur Buckmann; autorisent suffisamment notre attribution à la deuxième sorte.

Les poteries qui garnissent les rayons, au-

dessous des poculums à inscriptions, nous demanderons encore de méticuleux détails, parce que le travail en est plus délicat, et donne une juste idée des progrès qu'avait réalisés la Céramique Gallo Romaine.

Nous devrons donc poursuivre pièce par pièce.

A gauche, des soucoupes ou tasses à boire basses à deux anses, les parois, coupées par une carène à la partie inférieure, se ressèrent d'abord, puis se rejettent en dehors, se développant ainsi suivant deux angles, l'un sortant, l'autre rentrant.

La première laisse voir les restes d'un enduit rouge qui recouvrait un semis de grenetis; grains de sable, plus ou moins fins, répandus sur la pâte avant la cuisson et que le feu faisait adhérer. Nous avons signalé plusieurs fois ce genre de décor qui n'est pas d'un mauvais effet. Les deux autres, en terre jaune et blanche mate, n'ont pas reçu d'enduit; sur la dernière règne, au-dessous d'un rebord à gorge, un cordon de fines gouttelettes barbotinées (*Lyon, Suèvres.*)

Viennent ensuite trois vases à sujets en reliefs; l'un, petite urnule à col et à orifice rétréci, est un moulage du Musée de *Rouen*, et montre des têtes alternant avec des person-

nages nus, ainsi qu'un nom illisible, le tout très fruste.

La coupe qui suit, en terre grise mate, présente évidemment comme galbe et ornementation quelques qualités exceptionnelles; nous n'en faisons pas moins à son sujet des réserves sur l'appréciation d'un artiste très-distingué de Saint-Germain, dont le crayon fin et exact a reproduit pour le Musée, dans une suite de beaux dessins, quelques-unes de ses antiquités les plus remarquables; premiers éléments d'un album général qu'il serait fort désirable de voir compléter et publier. M. Naudin reconnaît dans ce vase l'influence grecque, c'est une affaire de sentiment; mais n'est-ce pas un peu trop complaisamment, que chaque fois qu'un profil s'accuse par quelques lignes élégantes, on en fait honneur à l'art Grec ?

Pour nous, forme, travail, décoration, tout est Romain dans cette coupe que nous ne considérons même pas comme d'une bonne époque. Elle est élevée sur pied ; la panse, circonscrite par deux arêtes accentuées par un rang de demi-oves et par une guirlande, offre une partie verticale de 0,05 centimètres de hauteur, zône dans laquelle se développe un bas relief représentant des gladiateurs combattants, parmi lesquels on reconnaît le Retiaire armé du tri-

dent et le Mirmillon coiffé du casque à visière. Chaque groupe est séparé par un ornement en cordelés, le même sujet se répête, c'est donc absolument le genre Samien.

Une autre coupe urnule, pâte jaunâtre, sous couverte noire, porte, en reliefs frustes, des masques scéniques et des personnages, ainsi qu'une estampille, peut-être : OFF LIBERTI.

Une tasse également en forme d'urnule très-évidée à la base, est accostée de deux anses d'une jolie courbure et bien attachées à la panse; la pâte dense et dure a reçu une double couverte extrêmement mince, d'abord rouge sur toutes les surfaces internes et externes, ensuite brune sur la partie supérieure du vase, tandis que la partie basse a été décorée de très-fines ondulations à la roulette, imitant certains ouvrages de sparterie; hauteur 0,07 centimètres (*Reims.*)

Une autre tasse en terre brune jaunâtre, résistant à la rayure, donne un spécimen de ce façonnage délicat, à paroi presqu'aussi mince qu'une coquille d'œuf, sans exclure les cercles en creux et les semis de hâchures à la pointe. Deux petites anses cannelées, accompagnent bien sa forme évasée au sommet, très-évidée à la base.

L'échantillon suivant, qui provient d'*Arles*,

et le seul que nous voyons de ce style, n'est assurément pas Gallo-Romain. C'est une très-petite coupe en terre grise mate, légère mais dure, d'un délicieux profil, hauteur 0,06 centimètres, largeur 0,08 centimètres. Forme hémisphéro-campanulée à panse un peu déprimée, sur laquelle retombent, par une élégante flexion, deux anses façonnées et ornées à la courbure supérieure de deux petits boutons ou disques, détail que nous n'avons observé que sur des vases Grecs. Ces boutons sont reproduits sur la partie renflée de la coupe et servent d'attaches à des guirlandes de feuilles lancéolées en relief, qui ne sont pas moulées, mais artistement fouillées dans le plein ou appliquées après coup. A l'intérieur du vase, on reconnaît des traces de larges lignes alternées rouges et noires, d'où l'on peut présumer qu'il était peut-être peint extérieurement.

Cette pièce remarquable, malgré son petit volume, termine un rayon au-dessous duquel commence une série de petites poteries moins intéressantes qui nous arrêtera peu de temps.

L'aspect général qu'elles présentent est celui tant de fois décrit sous la dénomination de pots à beurre, seulement dans de très-petites proportions. Sont-ce des vases à boire ? nous préférons les désigner encore sous le nom plus

vague d'urnules, qualification peu compromettante qui laisse supposer qu'ils devaient recevoir des destinations très-diverses.

Ces vases, comme la pluralité de ceux qui garnissent la vitrine, sont en terre fine bien traitée, et la cuisson leur a donné une dureté qui ne se laisse pas facilement entamer par l'acier. Légers, à parois très-minces, ils arrivent quelquefois à cet état, dit coquille d'œuf, qui, il y a peu de temps encore, était une spécialité de la fabrication de *Sèvres*.

Les deux premiers sont seuls munis d'anses et encore l'un d'eux n'en a-t-il qu'une et très-peu ouverte. Celui-ci, de ton jaune orange, est en outre décoré de trois rangs superposés d'écailles détachées comme celles de la pomme de pin, décor adopté plutôt en raison de sa signification bachique que de son effet, douteux comme ornement. (*Collection Durand, Suèvres.*)

Il est bon de remarquer, ne serait-ce que pour faire ressortir plus tard la difficulté d'un bon classement des poteries Gallo-Romaines, que sur un de ces petits vases qui figure à côté des précédents et qui sort encore de *Suèvres*; l'un des mieux soignés comme travail quoiqu'à surface lisse, on voit briller dans une pâte très-dense et fine les pointes du *mica*. Ce qui ne

s'accordant guère avec la nature des terres blanches, marnes calcaires mises en œuvre dans la fabrication des Régions du centre, prouve la grande confusion des poteries rencontrées dans une même localité.

Une urnule largement ouverte, est revêtue d'une couverte à reflets métalliques et décorée de tiges à capitules épineux, qui pourraient bien être des chardons, hauteur 0,07 centimètres, largeur 0,08 centimètres *(environs de Nantes)*.

L'ornementation de plusieurs vases se compose d'un semis de fines gouttelettes en barbotine, petits cônes pointus qui n'ont pas fait corps avec la pâte, à en juger par le nombre de ceux qui se sont détachés. Sur d'autres échantillons, dont quelques-uns offrent dans leur pâte la tenacité des grès cérames, ce sont des larmes longues qu'a tracées la pipette du potier; ou des demi-cercles, étagés les uns sur les autres comme des écailles de poisson, disposition dite : *imbriquée*.

Nous passons maintenant à la rangée inférieure composée de coupes hémisphériques, de 0,05 centimètres de hauteur sur 0,09 à 0,10 centimètres de largeur, reposant sur une base circulaire à peine saillante; vases ayant tout à fait la tournure des tasses en métal à

déguster le vin, elles en ont aussi la capacité.

Les trois premières, de ton jaunâtre à parois très-minces, sont sablées de grenetis. La suivante, de plus jolie forme, à bords rentrants, est décorée de raies verticales à l'ébauchoir (*Orange*).

Nous voyons après, une tasse, en terre blanchâtre sous enduit brun rouge, dont la panse est chargée de grenetis et de rameaux ; feuilles naturelles appliquées pendant la cuisson, dit le catalogue d'achat, auquel nous laissons la responsabilité de cette définition étrange (*Reims*).

Un échantillon d'*Orange*, à côté, est d'un façonnage très-délicat; il est orné de trois rangs de gouttelettes de diverses grosseurs.

Ensuite, une autre tasse moins large, couverte rouge métallique, décor de branchages et de feuilles, barbotiné en perlettes au-dessous d'un cordon d'imbrications. Ces imbrications, étagées sur trois de hauteur, rehaussent également une coupe à lustre rougeâtre sur terre grise.

Une tasse, d'aspect brun, porte sur le haut de la panse, un peu déprimée, une suite de grosses larmes en forme de godrons.

Sur le pourtour d'une autre, se développent des tiges avec feuilles hastées ; et sur une der-

nière de ton rougeâtre, parois coquille d'œuf, des rameaux avec fleurons entremêlés de gouttelettes *(Orange)*.

Tous ces jolis petits vases sont cerclés d'un rebord droit au-dessus de la calotte, dont ils rétrécissent ainsi un peu l'ouverture. Sauf de rares exceptions, la terre est très-fine, bien épurée, homogène, toujours légère, et offre, par suite d'une bonne cuisson, de la résistance à la rayure. Plusieurs proviennent de la *collect. Charvet*, sans indication d'autre origine.

Sur le rayon du dessous; deux gobelets reçoivent un intérêt particulier, en dehors d'une parfaite exécution, de leur étroite parenté avec deux vases de même aspect, sur lesquels nous avons attiré l'attention en traitant des feuilles du *Mont-Beuvray*. Même tournure, celle de nos anciennes timbales en argent; terre à peu près semblable, brunâtre, dure et d'une extrême finesse; et, sans nul doute, même fabrication.

Le plus petit, a ses légères parois décorées de filets circulaires en creux, et de délicats guillochages, dirigés en sens oblique, couvrant presque toute la surface. Travail, qui dénote d'autant plus d'habilité par sa régularité, qu'aujourd'hui il s'exécute par un moyen mécanique, le tour à guillocher.

Ce genre de décor se pratiquait nécessairement à la roulette ; car, malgré la netteté des traits, on ne peut supposer qu'il s'agisse de poteries incuses, celles où l'outil entame et n'imprime pas. Il n'en présentait pas moins de sérieuses difficultés, en raison du peu d'épaisseur des parois, sur lesquelles on agissait avant la dessication de la pâte.

On indique *Amiens* comme provenance de cette pièce remarquable, mais est-ce le lieu d'achat ou d'origine?

Un petit tesson, à côté, tiré de *Mérouville* (*Eure*), montre un travail du même genre, d'une exécution encore supérieure. Le sommet du gobelet était couronné par une légère guirlande de feuilles absolument semblable, comme disposition et perfection, à celles qui décorent les vases de *Beuvray ;* tandis que les parois étaient ornées d'un semis de fines empreintes cunéiformes d'une régularité extraordinaire.

Le second gobelet, un peu plus élevé, 0,10 centimètres environ, a été acheté à *Lyon* et rappelle plus exactement un des vases de *Bibracte*, en ce sens que nous revoyons ces minces filets en léger relief décrivant des arceaux. On remarque en plus sur la panse, des espèces de colonnes torses formant des compar-

timents entre lesquels une colonne plus petite supporte une figure de femme drapée, tenant une corne d'abondance, sujet répété successivement. La partie supérieure est contournée par des traits circulaires en creux et des cordons de rosaces et de losanges, qui peuvent être dus à l'application d'un poinçon. La terre brune de ce vase est légèrement micacée et le façonnage peut-être un peu moins soigné.

En somme, nous ne voyons dans ce dernier gobelet que le style et le procédé des moulages Samiens, et nous croyons ne pas nous tromper en identifiant ces vases aux gobelets du *Beuvray*; de même que le tesson ci-dessus a le plus grand rapport avec divers autres fragments de cette localité célèbre, qui a fourni également des débris de poteries rouges à reliefs.

Nous n'avons pas à insister sur ce point que ni le travail, ni le décor pas plus que la forme, ne nous semblent autoriser la supposition d'une importation Grecque. Le type de ces gobelets ne fait pas absolument défaut dans la Céramique du Louvre, comme nous l'avions supposé. Nous avons été assez heureux pour découvrir deux de ces vases dans les quelques poteries Romaines des collections Campana. L'un est même représenté dans les *Merveilles*

de la Céramique, par A. Jacquemart; on nous a assuré que c'étaient des vases d'*Arezzo;* en effet, si le plus petit est en terre brune, comme nos gobelets, le plus grand est un précieux échantillon de la fabrication Samienne, tant par l'éclat de sa glaçure rouge que par la perfection du décor : oves et rinceaux. Nos gobelets seraient donc encore des imitations d'*Arezzo*.

Non-seulement ces vases; mais toutes les pièces délicates que nous venons de décrire sous le nom de tasses, nous mettent sur les traces d'une fabrication très-perfectionnée de poteries fines qui s'est développée dans le Midi de la Gaule, peut-être un peu sous l'influence qu'exerçait le voisinage de *Massilia*, la cité Phocéenne, mais grâce surtout aux progrès industriels introduits dans la contrée par la civilisation Romaine. Le siége de cette fabrication avancée était vraisemblablement dans la Province, sans doute, à *Arausio* même *(Orange)*, ou dans ses environs. Nous avons déjà vu, par Banassac, que l'industrie Céramique était florissante dans le pays des Cavares. Si les vases de *Bibracte*, sont les produits de cette fabrication dont les exportations s'étendaient au loin, la date que les médailles assignent à l'abandon du *Mont-Beuvray*, éta-

blirait qu'elle était en pleine activité dans le premier siècle de notre ère.

Disons enfin qu'il serait fort difficile de faire rentrer ces poteries fines, certainement Romaines, dans la classification de *Brongniart*, qui est basée sur la nature des pâtes, et qui n'a pas eu en vue ces terres dures, brunes ou grises, à texture serrée, qui échapperaient presque à sa grande division des poteries en pâte tendre.

Poteries à vernis plombifère.

La supériorité des poteries modernes sur les poteries antiques, s'affirme surtout, au point de vue pratique, par les couvertes vitrifiables dont elles sont revêtues; l'émail des porcelaines, l'enduit opaque stanifère des faïences, le vernis transparent plombifère des poteries communes et autres.

C'est surtout par suite d'inductions rationnelles, que nous n'avons pu admettre que la perméabilité ou même la simple absorption, ait été dans l'Antiquité la condition naturelle de la poterie; mais en fait, tels que les vases nous sont parvenus, ils sont, en grande partie, plus ou moins sujets à cet inconvénient capital.

Les anciens n'avaient-ils donc aucun autre moyen pour remédier à ce défaut, que la légère glaçure qu'ils étendaient sur la poterie Samienne, glaçure qui ne pouvait être qu'un palliatif insuffisant dans l'emploi des matières graisseuses fondues et chaudes? Ils connaissaient cependant les ressources que présentent les oxydes métalliques pour la coloration du verre, dans la fabrication duquel ils ont excellé; on a reconnu la présence des oxydes de cuivre, de fer, et peut-être de cobalt, dans les enduits vitreux de tons divers des terres cuites Égyptiennes et des briques Assyriennes; mais, s'ils n'ont pas ignoré le secret des fondants plombeux nécessaires pour faire adhérer les vernis aux excipients, ainsi que le fait paraît aujourd'hui acquis, il est certain que l'emploi en est resté très-limité. Pour qu'une découverte aussi utile que celle qui avait pour résultat de rendre la poterie imperméable, soit demeurée à l'état d'exception, il faut qu'elle ait été entourée, à l'origine, d'assez de difficultés pour l'empêcher d'entrer dans le domaine commun.

Ce n'est sans doute qu'en raison de la rareté des échantillons de pâtes revêtues de vernis à base de plomb, que le *Traité des Arts Céramiques*, maintient dans sa deuxième édition

de 1854, son affirmation qu'aucune poterie Européenne n'a été enduite d'une glaçure ou plombifère, ou stanifère, avant le IXe siècle pour l'Orient, et peut-être même le XIIe pour l'Occident. Aujourd'hui que les spécimens se sont multipliés, ainsi que nous allons l'établir, nous croyons, malgré la grande autorité du livre, que cette opinion est peu soutenable.

Nous ne nous arrêterons pas aux quelques échantillons de terres cuites vernissées, cités par Brongniart lui-même, puisqu'il les a considérés comme trop insuffisants pour modifier ses assertions. Nous n'invoquerons pas non plus l'opinion de Grivaud de la Vincelle, de Samuel Birch, de B. Fillon et de tant d'autres Archéologues; nous nous contenterons, pour trancher la question, de l'emploi par les Anciens des enduits plombifères, d'énumérer les autres exemplaires qui les ont conservés et qui, à notre connaissance, figurent dans les Musées. Et nous croyons qu'à la seule inspection des pièces, on ne risquera pas, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux analyses du laboratoire, de faire confusion avec les couvertes silico-alcalines colorées par des oxydes métalliques, que les Egyptiens, notamment, ont appliquées sur leurs figurines, et sur lesquelles le Traité des Arts Céramiques fait des réserves.

Par la même raison, les échantillons Gallo-Romains que possède le *Musée de Saint-Germain*, soulèveront d'autant moins de défiance que nous aûrons démontré par une courte visite aux collections plus complètes du Louvre, qu'ils sont loin d'être isolés.

Nous signalerons d'abord dans la première salle du Musée Charles X, la vitrine basse du milieu, consacrée aux Antiquités rapportées de la *Cilicie (Asie Mineure)*. par M. Victor Langlois, en 1853. Un compartiment renferme un certain nombre de fragments de poteries fines, dénotant sous tous les rapports, texture et cuisson des pâtes, décision et élégance des profils, style et exécution des décors, une fabrication si parfaite, qu'elle nous semble le complément naturel de cette Céramique de *Tarse*, qui, au point de vue de la plastique, présente toutes les séductions de l'Art Grec.

La majeure partie de ces fragments intéressants sont revêtus d'un vernis plombifère très-fin, de nuances variées qui ont conservé tout leur éclat; notamment : deux portions de coupes à rebord et à anse, coloration jaune et verte sur pâte rougeâtre; l'une d'elle montre en outre, entre deux frises de feuilles en relief d'une délicatesse extrême, des pois alternés bleus et blancs : une moitié de masque scénique

artistement modelé, teinté en jaune ombré de brun avec réhauts en rouge et en noir, sur pâte blanchâtre : le goulot vert tendre d'une œnochoë à embouchure trilobée, qui a pris un ton d'argent par irisation : un petit osselet : une figure en relief, sans doute un décor par applique qui s'est détaché d'un vase, et différents tessons, l'un orné de feuilles d'acanthe, l'autre de baies de murier, toutes pièces vernissées en vert, etc. Quelques échantillons, dont la pâte nue est d'un ton gris mat, ont sans doute aussi reçu une couverte qui s'est détruite; fait qui a pu se produire souvent.

Nous avons eu occasion, quelques lignes plus haut, de citer les poteries Romaines peu nombreuses, il est vrai, du *Musée Campana;* elles proviendraient de Cervetri, selon l'indication qu'a bien voulu nous donner une personne du Louvre qui avait concouru à former les collections. Parmi ces poteries, des pièces intactes et d'un certain volume, présentent un aspect, comme coloration, absolument semblable à nos vases communs vernissés en vert, ou à nos grès à glaçure brune, et ne peuvent laisser de doute sur l'emploi par les potiers Romains du minium, de la litharge, de l'alquifoux et autres substances métalliques dans la composition des enduits colorés.

Un sujet aussi intéressant pour l'histoire de la Céramique ne nous permet pas d'éviter une description, au moins succincte, de ces poteries.

D'abord deux craters, vases turbinés, très-ouverts, à anses et à bords plats, d'un galbe fort médiocre, que nous reporterions à une basse époque, si le plus grand, hauteur 0,30 centimètres, ne portait sur la panse des appliques d'un meilleur style : un personnage demi-nu, probablement Bacchus, appuyé sur son thyrse et jouant avec un animal ; à côté, dans un encadrement cordelé à fronton, rappelant les moulages Samiens, une figure de femme drapée à mi-corps, debout contre une table à pieds de biche (*mensa triples*). La couverte de ce vase est verte fortement irisée, celle du plus petit a conservé toute sa vigueur de ton.

Une espèce de cruchon ovoïde, à goulot central, est revêtue d'un enduit bleu verdâtre, qui, en raison des tressaillures qu'on y remarque, pourrait se rapprocher des couvertes des terres cuites Égyptiennes. Le côté de la panse qui est en vue est décoré d'un personnage en bas relief très-empâté.

Une urne sans anses, à parois lisses, est également d'un vert très-irisé.

Trois œnochoës d'une belle forme, hauteur 0,15 à 0,20 centimètres, panse hémisphérique

allongée, surmontée d'un col à embouchure trilobée d'où descend une anse élégante, offrent une coloration brune, brillante, un peu marbrée, qui a beaucoup de rapport avec celle de certains de nos grès. Le décor en relief de ces vases est très-remarquable comme style et exécution; sur l'un, des guerriers armés du bouclier et de la haste, sur le second, une bacchanale d'un bon mouvement et sur le dernier des personnages nus et drapés dans des attitudes bien rendues. Ces figures peuvent avoir de 0,05 à 0,06 centimètres de hauteur.

Tête d'homme barbue, avec enduit d'un beau ton brun sur pâte rouge.

Un flacon en forme de petite outre, ce type est assez commun dans les collections; la panse allongée en sens horizontal terminée par un goulot et surmontée d'une anse dorsale cordelée, est ornée de pampres d'un travail délicat; enduit marbré brun et vert brillant. Un second échantillon plus petit avec feuilles de lierre est coloré en jaune. Un troisième, représente un bœuf avec orifice sur le dos et une anse latérale, vernis brun marbré noir. Ces flacons, affectant la forme d'animaux, se rencontrent souvent dans les poteries Campaniennes et ont été reproduits dans la Céramique Gauloise.

Pour ne pas trop allonger cette nomenclature, nous ne mentionnerons plus que trois tasses minuscules à anses et une toute petite lampe à deux becs, des jouets d'enfants, vernissés en brun, ainsi qu'une série de lampes d'un façonnage peu soigné, de coloration verdâtre ou brunâtre, quelques-unes très-irisées.

Toutes ces pièces, répétons-le, nous paraissent avoir reçu un enduit à base de plomb; seules, les lampes pourraient peut-être laisser quelque place au doute sur la nature de cette couverte. Toutes ne sont certes pas du même âge, quoique nous regardions les œnochoës entr'autres comme d'une bonne époque de l'Art, mais leur caractère antique est incontestable, et ne pourrait être récusé, qu'en supposant qu'elles sont l'œuvre de faussaires, ce qui est inadmissible.

Avant de revenir aux poteries de Saint-Germain, nous voulions ajouter que nous nous rappelions avoir vu, au *Musée Borely, à Marseille*, de nombreux fragments de vases antiques vernissés, dont la glaçure avait gardé une finesse et une fraîcheur de ton supérieures aux spécimens que nous venons de citer, et particulièrement des jaspés d'un effet merveilleux. Mais nous recevons à l'instant de M. le Directeur du Musée d'Archéologie, au château

Borely, des détails plus précis dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs : qu'il nous permette de lui adresser ici, tant en leur nom qu'au nôtre, tous nos remercîments.

Ces poteries ont été trouvées dans la contrée : au bassin de carénage à *Marseille*, une belle petite coupe à deux anses ornée d'une guirlande de chêne, vernis jaune dans l'intérieur, vert à l'extérieur; une autre plus commune, vernissée en jaune à l'intérieur. A *Arles (Aliscamps)*, une lampe funéraire à plusieurs becs, avec reste d'enduit jaune, et l'estampille NOVI. Un petit flacon et deux dessus de lampe à sujet, l'un vernis verdâtre, l'autre jaunâtre; enfin, dans les fouilles de la *rue Impériale*, qui ont mis au jour une galère Massaliote, des tessons jaspés de rouge sur fond jaune clair et jaune foncé; plus, un fragment gris qui peut être douteux comme nature du vernis. Toutes ces poteries, dit en terminant notre savant Correspondant, ont été examinées par beaucoup d'amateurs, entr'autres par M. de Witte, et personne n'a douté qu'elles ne fussent antiques.

Ce qui précède, suffit largement pour écarter toute hésitation sur la valeur des terres cuites vernissées qu'expose le *Musée de Saint-Germain*.

En continuant la revue de la dernière vitrine des poteries fines, nous rencontrons d'abord une série de flacons d'un type singulier généralement d'aspect blanchâtre, mais conservant encore quelques traces de coloration verte qui a toute l'apparence d'un vernis plombeux, surtout si on en juge d'après des goulots cassés, où elle est restée presque intacte. Ces flacons prennent la forme d'animaux couchés, un goulot plus ou moins élevé surmonte la tête entre les deux oreilles ou les cornes, d'où part une anse qui s'ouvre sur le dos de l'animal. Chien, chèvre, lapin, lion *(Moulages du Musée de Rouen, Vichy, Vaison)*. Des formes aussi originales, ne peuvent être que le fait d'une tradition sans doute symbolique, puisque nous les trouvons fréquemment dans la Céramique peinte Italo-Grecque; nous avons même remarqué au Louvre, un de ces vases représentant une biche couchée en terre cuite dorée.

D'autres flacons sont façonnés, d'une façon grossière, en forme de pommes de pins; ils sont en terre rougeâtre sous engobe blanc, un seul avec trace de vernis *(Vichy, Brionne)*.

Le rayon au-dessous nous offre : une lampe pomiforme, coupée par une rainure médiane (*Moulage de Rouen, Bolbec*), avec trace de vernis. Un très-joli biberon ou vase à infuser,

en terre blanchâtre, montrant dans les creux de l'ornementation des restes d'enduit vert métallique; le culot est décoré, au-dessous d'un bandeau d'ondulations, de filets en relief formant arcatures et pendentifs de feuillages; anse cannelée, le goulot latéral n'est pas foré (*Vichy, collect. Charvet*). Un Guttus discoïde orné de rosaces, vernis vert sur pâte blanche (*Vichy*). Trois jolies burettes en terre blanche à anse, à pied moulé, à goulot long, étroit, cerclé d'un rebord cannelé : l'original de la première, à panse globuleuse, est au Musée de Rouen, on en a pris le moulage parce qu'on retrouve sur la pièce les restes d'une glaçure verte. Les deux autres sont discoïdes carénées et ornées, l'une d'oves et de rosaces, l'autre de guirlandes de feuillages. La dernière et la plus élégante laisse seule voir qu'elle a reçu un enduit jaunâtre (*Vichy*). Un gobelet à pied, cylindrique, à deux anses, décoré de tiges verticales surmontées de feuilles cordiformes, a été verni en vert à l'intérieur et à l'extérieur. La présence dans cet ensemble d'une urnule pomiforme en terre blanche lustrée avec décor de pointillés et de larmes, à parois très-minces n'est pas justifiée (*Cologne*). Sur une tasse à panse cylindrique, évidée au milieu, ornée de gouttelettes, le vernis n'aurait laissé de traces qu'à l'intérieur.

Une jatte d'un volume médiocre, 0,15 a 0,18 centimètres de largeur à l'ouverture, nous semblerait devoir être l'objet d'un examen spécial de la part de personnes compétentes. Les surfaces internes et externes ont été barbouillées au pinceau avec un enduit jaune rougeâtre resté mat, qui, surtout à l'intérieur, joue la marbrure; elles n'ont sans doute reçu qu'une première préparation attendant le vernis plombeux, destiné à fixer la couleur et à produire la glaçure. Dans cette condition, la pièce a donc dû être au préalable biscuitée; en ce cas, n'était-ce pas le procédé suivi dans ce genre de fabrication? Nous inclinons bien à supposer que toutes les poteries vernissées fines, dont les pâtes présentent un état de densité et de dureté toujours exceptionnelle dans la Céramique de l'Antiquité, ont subi une cuisson double, ou reçu tout au moins un premier dégourdi; il est cependant reconnu, qu'une cuisson simple peut suffire aux poteries qui ne demandent, pour cuire leur pâte et vitrifier leur vernis, qu'un même degré de calorique.

On comprendra que nous ne touchions à ces détails techniques qu'avec beaucoup de réserves; nous ne prétendons à aucune des connaissances du Céramiste, notre étude n'est

conçue qu'au point de vue Archéologique, et il y aurait présomption de notre part à vouloir trop nous étendre sur les conditions très-multiples de la fabrication des poteries vernissées, qui demanderait à être traitée par un homme du métier.

Nous poursuivrons notre énumération par un petit godet à bords droits, qui nous paraît vernissé au pinceau, en rouge marbré mat. Un vase dont il ne reste malheureusement que la partie supérieure, est en dehors vert foncé un peu irisé, et jaune brun en dedans, coloration qui, par l'éclat qu'elle a conservé, prouve la qualité de ces enduits. Une portion d'anse cannelée adhère encore à la parois et se termine au point où elle s'attachait à la panse en une expansion foliacée. Cette disposition heureuse de l'anse, qui était déjà celle des œnochoës des collections Campana, n'est pas sans intérêt, en regard de la défectuosité de cet appendice dans les poteries Gallo-Romaines, et serait l'indice d'une importation étrangère (*Orange*).

Ne devrions-nous pas voir aussi le produit d'une fabrication éxotique dans ces deux vases caliciformes, élevés sur pied moulé, et accostés de deux anses, dont la flexion tourmentée se montre à nous pour la première fois. L'un est agrémenté de quatre rangs d'imbrications et

revêtu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une couverte vert foncé, dont un éclat permet d'apprécier l'épaisseur assez sensible. L'autre, dont l'orifice rentre un peu sur lui-même, est vernissé en vert clair à l'extérieur et en jaune moucheté à l'intérieur. Au pourtour de la panse coure une tige de plante portant des feuilles cordiformes et surmontée d'un cordon de petites épines, décor à la barbotine. Ces deux vases très-curieux, d'une hauteur de 0,12 à 0,14 centimètres, sont notés dans le catalogue Charvet avec la mention *incontestable*, et comme provenant d'*Arles* et de *Dijon*.

Nous voyons bien encore en fait de pièces entières, trois petites urnules; deux d'entre elles ne nous paraissent pas devoir figurer parmi le genre de poteries qui nous occupe; l'une pomiforme, est en terre fine, brune, lustrée (*Cologne*). L'autre, à panse globuleuse, est de ton rouge foncé également lustré (*Marne*). La troisième, la plus grande, hauteur 0,14 centimètres, ornée d'imbrications, a reçu une glaçure d'un ton jaune très-chaud (*Orange*). Ces pièces portent toutes trois des traces d'enfumage sur une de leurs faces.

Nous n'avons plus maintenant à signaler que de nombreux tessons revêtus indubitablement d'un vernis plombifère; un fragment

marbré jaune et rouge d'une poterie à pâte très-fine; le reste d'une soucoupe carénée à parois droites, couverte interne et externe jaune marbrée de rouge, avec estampille en creux MAO (*Lyon*); des tessons verts, décorés d'écailles de pommes de pin en relief, à l'intérieur jaunes brillants (*Orange*). Un fragment, vernissé en jaune brun sur ses deux faces, se distingue par le moulage en bas-relief d'une tête de Méduse; à côté un petit buste de femme en ronde bosse, enduit verdâtre sur terre blanchâtre très-dure, ces deux échantillons proviennent de *Clermont-Ferrand*. Nous voyons ensuite un tesson bleuâtre décoré de palmes; le fragment d'une anse assez grande, ornée de feuilles, dont la courbure devait être élégante, elle appartenait à un vase évasé, coloré intérieurement, en jaune moucheté; un tesson vert sur une face, brun sur l'autre, avec feuilles cordiformes et fruits; un morceau d'un bol à couverte jaune verdâtre, riche décor formé de cordons de dispositions diverses; et pour terminer, les débris d'une tasse à bords rentrants, de même ton mais moins brillant que le précédent, ornementation à peu près semblable, l'intérieur n'a pas été verni. Ce dernier spécimen a été trouvé dans la forêt de *Compiègne*, tous les autres sortent des sépultures d'*Orange*.

Une vente d'Antiquités Chypriotes nous procure à l'instant l'occasion de citer un nouveau spécimen, une fort jolie coupe, à anses à oreillons, avec figure en relief sur la panse. Le prix qu'elle a obtenu prouve l'intérêt qui s'attache à ces poteries.

En admettant même que la connaissance par les Anciens des couvertes métalliques, soit dès maintenant un fait hors de cause; l'examen rigoureux que nous venons de faire des poteries qui en ont été revêtues, nous permet d'établir que, dans la majorité des cas, le traitement des terres leur donne les qualités des pâtes dures, et constituerait ainsi une exception notable, au principe général de Brongniart : que toute la Céramique Antique appartient à la grande division des poteries en pâte tendre. De plus : ces vernis par leur finesse de ton, la variété de leur coloration, leur éclat et leur durée pouvant rivaliser avec ce que nous faisons de mieux aujourd'hui ; les décors surtout, d'un goût et d'une exécution remarquables, supérieurs à ceux des vases Samiens avec lesquels ils ont cependant une certaine analogie; des dispositions de formes élégantes révélées par de simples tessons, ne sauraient qu'être le résultat d'une fabrication très-perfectionnée, antérieure à ces époques où les Arts industriels

inclinaient vers la décadence. Nous ne partageons donc pas l'opinion des Archéologues qui, tout en reconnaissant l'antiquité des poteries vernissées, les reportent aux IIIe et IVe siècles de notre ère; les produits notamment de la ville de *Tarse*, en Asie-Mineure, où il conviendrait peut-être de rechercher l'origine de cette fabrication, doivent remonter à des temps plus anciens.

Il serait peu concevable, qu'une industrie aussi nécessaire que celle du vernissage des poteries, puisqu'elle a pour premier but de remédier à la perméabilité des terres, alors qu'elle daterait seulement des derniers siècles de l'Empire Romain, n'eut pas continué à être pratiquée dans les époques suivantes. Il nous semble plus vraisemblable que cette industrie déjà ancienne a sombré, avec tant d'autres connaissances, dans le grand naufrage de la civilisation antique; que le secret en a été perdu pendant la nuit profonde qui enveloppe la première moitié du Moyen-Age, pour ne reparaître en Occident qu'au XIIe siècle.

Cette question des poteries vernissées antiques est encore assez neuve; nous comptons la reprendre un jour, et nous recevrions avec reconnaisance les renseignements qu'on vou-

drait bien nous adresser sur l'existence d'échantillons de cette nature, dans les collections publiques ou privées.

Collections Ethnographiques.

Cette dernière vitrine, dans laquelle nous venons d'étudier les pâtes à vernis plombifère, complète l'exposition des poteries Gallo-Romaines, sans clore absolument les collections que possède le Musée, puisque, nous voyons encore un certain nombre de vases figurer dans la partie de la salle des Fêtes, réservée à l'Ethnographie.

Mais que le lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'ici se rassure, nous ne nous y arrêterons pas. Ce sont pour la plupart des poteries modernes de l'Algérie, en terre blanche mate, qui, en supposant même qu'il y ait quelque rapprochement de formes à chercher, ne présentent qu'un intérêt très-douteux; nous ne voyons pas davantage à quel titre, une suite de vases Kabiles de forme étrange, bariolés de couleurs diverses, occupent une place dans un Musée d'Antiquités.

Cette division Ethnographique n'est encore, après de longues années, qu'à son début, et nous

ne savons quand et comment elle s'augmentera. Pour nous, elle procède d'une idée peu pratique, qui, dans son application, ne nous paraît pas très-compatible avec les conditions sérieuses d'un Musée. Il nous est en effet difficile d'admettre que des objets hétérogènes, non sans quelque parenté avec ce qu'on appelle vulgairement le bric-à-brac, constituent un ensemble qui mérite le nom de Collection d'Ethnographie.

Une réunion d'armes, d'outils, d'ustensiles en usage chez les peuplades sauvages actuelles, dont le niveau social n'est sans doute pas supérieur à celui des populations de l'âge de la pierre, est non-seulement le complément nécessaire d'un Musée Préhistorique, mais il en est aussi la meilleure démonstration.

Dans cet ordre d'idée, mais dans cet ordre seul, nous comprenons l'avantage d'une exposition d'objets modernes; et, pour notre part, nous regrettons que la haute Administration des Musées nationaux, ne sente pas l'intérêt qu'il y aurait à former à Saint-Germain une collection Ethnographique vraiment digne de ce nom. Pourquoi ne pas réunir au maigre fond que le Musée possède déjà, toutes ces curiosités rapportées en partie de l'*Océanie*, qui sont reléguées sous les combles du Louvre, comme annexes au Musée de la Marine; lui-

même singulièrement placé dans un Palais consacré exclusivement aux Beaux-Arts et aux Antiquités?

Rassembler, en dehors de ce cadre préhistorique nettement défini, des objets de comparaison de n'importe quel temps, quel lieu et quel genre, c'est s'engager dans une voie sans issue. On fera toujours trop ou trop peu; n'en voudrions-nous d'autre preuve que ces poteries Africaines, dont la présence à Sèvres, dans un Musée Céramique aurait sa raison d'être, et qui, ici, même à ce point de vue contestable des comparaisons, sont tout à fait insuffisantes.

Nous n'insisterons pas sur ce sujet, nous n'ignorons pas les obligations qu'imposent en certains cas les dons; mais enfin, si nous avions à hasarder un avis, et l'esprit libéral de M. le Conservateur nous est un garant qu'il ne saurait être pris en mauvaise part, nous insinuerions qu'il y a peut-être un écueil à éviter; celui dans lequel tombent les Musées de la Province, enclins à s'attacher moins à la qualité qu'à la quantité.

Ce n'est pas à dire, qu'en de rares occasions, il n'y ait intérêt à mettre sous les yeux des visiteurs des pièces d'un caractère exceptionnel, qui, par d'ingénieuses comparaisons,

permettent d'apprécier la valeur archéologique d'objets à peu près similaires. Ainsi, nous remarquons dans la grande vitrine de l'Ethnographie de l'*Afrique*, quelques terres cuites Égyptiennes, dites improprement porcelaines, revêtues de ces couvertes silico-alcalines colorées par des oxydes métalliques, qu'il est important de ne pas confondre avec les vernis plombifères. Deux figures d'*Osiris*, l'une d'un bleu éclatant avec inscription hiéroglyphique en noir, l'autre d'un vert décoloré; une petite statuette du dieu *Bes* (?) du même ton; un collier dont les pendeloques en terre cuites sont du plus beau bleu et enfin un petit godet de couleur vert d'eau.

Une autre vitrine consacrée à l'*Asie*, renferme une série de poteries extraites des sépultures Grecques de l'*Ile de Chypre;* en général, des vases à verser, à panse globuleuse surmontée d'un goulot très-évasé, accosté d'une anse. Plusieurs affectent cependant d'autres formes, même assez originales, telles que des tonnelets supportant un large entonnoir; des *Arybales* à bec très-proéminent; une espèce de petite outre, à anse dorsale, terminé d'un côté par un long goulot et de l'autre par une sorte de tête; une petite gourde amygdaloïde avec appendices sur les côtés pour suspension;

un joli vase à pied élevé, rappelant un peu les hanaps de la Marne; enfin, deux diotas, une hydrie et de nombreuses patères ou soucoupes profondes, quelques-unes munies de petites anses qui ne pouvaient servir qu'à les accrocher.

Ces poteries sont fabriquées en terre rougeâtre ou grisâtre sale mate, certaines par exception sont lustrées, la pâte est serrée quoiqu'absorbante. Le façonnage est mieux soigné pour les pièces délicates de très-petite capacité, vases votifs ou jouets, car c'est, croyons-nous, surtout dans l'Ile de Chypre qu'on a rencontré ces réductions dans des tombes d'enfants. Les décors consistent en lignes circulaires et en dessins: chevrons, flots, cercles concentriques, treillis, etc., en figures grossières d'oiseaux ou de quadrupèdes, (une pièce se distingue par les mystérieuses croix gammées), ornementation tracée au pinceau en couleur noire ou rouge brun.

Est-ce pour leur antiquité, leur type ou leur décor, que ces vases ont été acquis par le Musée ? Nous reconnaissons, en toute humilité, que nous ne saisissons pas bien les rapports qui les rattachent, plus spécialement que d'autres, à la Céramique de la Gaule. Nous rappellerons, en tout cas, que l'application de cou-

leurs charbonneuses ou ceruses est trop naturelle dans la décoration primitive des poteries, pour n'avoir pas été pratiquée partout et de tous temps, comme nous l'avons vu ; et, quant aux dessins, ils n'ont aucun caractère qui puisse faire supposer que la tradition s'en soit transmise.

Epoque Mérovingienne.

Pour en finir avec les vases proprement dits, nous traiterons en quelques lignes de certaines poteries placées dans une salle basse du donjon de Charles V, à l'entresol, réservée aux Antiquités Franques. On voit, alignés sur les rayons d'une longue vitrine, plus de cent-cinquante vases, grands et petits, depuis 0,20 centimètres de hauteur jusqu'à 0,06 à 0,08 centimètres, d'un type uniforme, un peu plus ou un peu moins larges, plutôt cylindriques que sphériques, la panse coupée au tiers de son développement par une arête sensible, au-dessous de laquelle elle s'évide, tout en conservant une base suffisamment large. D'habitude, la partie supérieure de ces récipients s'évase légèrement et donne un orifice assez ouvert. Les parois, quoique façonnées au tour,

sont épaisses, l'aspect général est lourd ; la pâte n'est cependant pas mal cuite, sa couleur rougeâtre ou grise, disparaît sous un enduit peu consistant qui a conservé son lustre sur quelques échantillons, mais qui est en général mat, de ton noirâtre dégradé par effacement.

L'ornementation, en rapport avec la simplicité, nous pourrions dire avec la rudesse des formes, se réduit à des cordons circulaires saillants étagés sur tout le corps des pièces ou sur quelques parties seulement, et à des bandeaux imprimés à la mollette et rappelant par leurs dispositions, à peu de chose près, ces galons que nous avons signalés sur divers échantillons des vases, dits Faux-Samiens. Quelques dessins en chevrons ou en demi-cercles superposés ont été produits par la pression successive d'un outil à pointe carrée.

En somme, ces poteries, par leur grossièreté, portent le témoignage de l'état de complète décadence dans laquelle étaient tombés les arts industriels à la suite des invasions des peuples de race Germanique. Une civilisation monstrueuse, malgré ses raffinements, devait sans doute, pour le bien de l'Humanité, s'écrouler sous le poids de ses propres exagérations ; la Providence, dont nous n'avons pas à sonder les desseins, s'est servi des Barbares pour renou-

veler la face du monde Romain ; mais, dans le domaine restreint de la Céramique, ces misérables échantillons de l'industrie Franque, prouve à quel point la chute a été profonde.

Il ne faut cependant rien exagérer; il serait absurde de supposer, que pendant plusieurs siècles, on n'a su fabriquer que des vases d'un type uniforme et aussi rudimentaire. Dans une visite au Musée Carnavalet, un Archéologue distingué, M. Vacquer, qui a suivi avec un soin particulier les fouilles pratiquées dans Paris, et qui, par conséquent, possède des notions très-précises sur l'âge des sépultures qu'elles ont mis à découvert, nous a indiqué dans les vitrines des poteries de l'époque Mérovingienne d'aspect beaucoup plus varié, quoique toujours d'un travail grossier.

Nous en concluons que les collections du Musée de Saint-Germain, du ve au viiie siècle, si remarquables sous tant de rapports, sont insuffisantes comme poteries; et nous ne pouvons nous empêcher de supposer, que quelques spécimens mieux choisis que ceux exposés, ne fussent plus rigoureusement rentrés dans le cadre qu'il embrasse que les vases de l'Ile de Chypre.

Parmi les nombreux échantillons qui figurent dans la vitrine, quelques-uns ont bien pu n'y

prendre place qu'en raison d'une analogie de type, par suite de l'incertitude de leur origine; comme nous n'avons dans ce procédé de répartition, quand il s'agit de classement par époques, qu'une confiance des plus limitées, nous n'oserions affirmer que tous appartinsent aux temps Mérovingiens. Les provenances les plus authentiques sont le cimetière Franc de Waben *(Pas-de-Calais)*, et des sépultures du département de l'*Aisne*, et de diverses localités du département de l'*Oise*.

Lampes et figurines.

Quoique l'examen des poteries nous ait entraîné dans des développements que nous n'avions pas prévus en commençant ce travail, nous laisserions incomplète notre étude descriptive de la Céramique du Musée de Saint-Germain, si nous ne faisions pas une dernière station devant les collections des lampes et des figurines en argile. Elles sont exposées comme les poteries fines, dans les embrasures des fenêtres de la salle des Fêtes, côté de l'ouest, les premières dans des montres basses, lés secondes dans deux armoires latérales.

Ces terres cuites ne donneront lieu qu'à une description très-sommaire; elles puisent leur intérêt non plus uniquement dans leurs formes, leurs appropriations, les sujets qui les décorent ou qu'elles représentent, mais aussi dans les idées symboliques ou mythologiques qui se rattachaient à ces sujets. Elles exigeraient donc une étude critique d'un ordre particulier, dont nous n'avons pas encore réuni tous les éléments.

Un exemple, entre tous, montrera que les lampes seules soulèvent des questions, qui, traitées *in extenso*, mèneraient bien loin, et que nous devons les passer sous silence, ainsi que nous en avons usé pour les urnes cinéraires.

La Bibliothèque du Musée possède un gros in-4° : *De Lucernis Antiquorum reconditis*, par *Fortunius Licetus*, Udine 1652. Nous l'avions ouvert uniquement pour rechercher dans les planches quelque sujet de comparaison avec les spécimens Gallo-Romains, lorsque nous sommes tombé sur le chapitre III, qui a fixé notre attention par les singulières assertions qui s'y produisent.

L'Auteur, docteur de l'Université de Padoue, dit qu'on a trouvé en *Italie* une grande quantité de lampes antiques, tant éteintes qu'*allu-*

mées. « *Tum etiam extinctæ, tum etiam nunc ardentes.* » Il constate, à ce propos, la coutume des Anciens de placer et d'entretenir des lampes ardentes dans les sépulcres, et cite, d'après Joseph Scaliger, un texte d'une loi *Mœvia* qui confirmerait cet usage. Le feu des lampes, lisons-nous aussi, à l'abri de l'air extérieur dans les tombeaux, restait inextinguible et symbolisait l'immortalité de l'âme (?), enfin toute une longue dissertation est consacrée à ce sujet, dont nous laissons, bien entendu, la responsabilité à ce livre curieux.

Nous avons parlé des planches qui l'enrichissent, elles offrent une variété et une originalité dans les types de lampes destinées aux divers usages des temples, des habitations, des sépultures, dont la collection des petites lampes sépulcrales du Musée, recueillies pour la plupart dans le *Midi de la France*, ne peut en quoique ce soit donner l'idée.

Aucun objet d'antiquité n'est plus commun et plus connu que ce récipient discoïde, assez plat et fermé, nommé en latin : « *lucerna*, ou *lychnus* » lorsqu'il était suspendu. Sur un de ses côtés, le limbe se projette en une expansion plus ou moins large et forme le bec « *myxus* », d'où sortait la mèche « *ellychnum* ». Cette mèche était faite d'étoupe « *Stupa* »,

ou plus habituellement avec les fibres du *papyrus*; on utilisait aussi pour cette combustion la moëlle du *Scirpus*, sorte de roseau, ainsi que l'*Abeste*. La parois supérieure « *Area* », toujours concave, est percée d'un trou rond « *foramen* » pour l'introduction de l'huile. C'est la lampe réduite à sa plus simple expression, dont l'usage s'est conservé de nos jours dans bien des pays.

Ces petits vaisseaux en argile étaient nécessairement moulés en deux coquilles; le dessus, limbe et area, recevait seul un décor en relief; des spécimens, d'habitude les plus soignés, sont munis d'une anse opposée au bec, ou d'un manche recourbé, ou plat et triangulaire au sommet et toujours façonné.

La fabrication de ces ustensiles, comme choix de l'argile, cuisson et moulage, est en général assez satisfaisante, ils sont très-légers, la pâte quelquefois foliacée, les parois minces. Certains spécimens arrivent à cette ténuité de la coquille d'œuf, que nous avons signalée sur un fragment trouvé dans une urne, et dont la fragilité, incompatible avec un usage domestique, indique qu'ils n'étaient fabriqués que dans un but funéraire.

L'aspect de ces lampes, nous ne parlons que de celles du Musée, est gris ou jaune tirant

toujours sur le rougeâtre, surtout lorsque la pâte a reçu un engobe; il n'est jamais lustré. Quoique nous ayons vu citer des pièces en terre Samienne, nous en avons rarement rencontré, encore moins des lampes en plâtre ou en gypse, comme celle dont parle Caylus dans son *Recueil d'Antiquités*. A en juger par les traces d'enfumage restées à l'orifice du bec, beaucoup de ces lampes ont été allumées.

Les lampes exposées par le Musée ne sont pas de premier choix, peu curieuses par elles-mêmes et d'un type presque uniforme; il convient cependant d'y attacher de l'intérêt parce qu'elles proviennent de la France, des départements de *Vaucluse* et des *Bouches-du-Rhône* principalement, (une d'elles, par exception, a été trouvée à *Amiens*), et qu'il y a toute probabilité pour qu'elles soient de fabrication Gallo-Romaine.

Nous allons simplement énumérer les lampes dont les décors ou les formes plus caractéristiques donneront une vue de l'ensemble.

Dans la première montre à droite sous une fenêtre, plusieurs échantillons ornés dans l'area de têtes rayonnées, Phœbus, ou accompagnées du croissant lunaire, Phœbée; allégorie très-usitée, qui s'explique d'elle-même sur un ustensile dont le but était de répandre la

clarté. Jupiter assis sur son aigle tenant un foudre dans ses serres; cette représentation, répétée sans le foudre, pourrait s'appliquer à l'apothéose d'un empereur. Sur plusieurs exemplaires des génies ailés; deux d'entr'eux portant sur l'épaule des seaux en bois suspendus à une traverse et tenant à la main une grappe de raisin, personnifient la vendange. Un personnage nu ou avec une draperie flottante, à cheval sur un dauphin, semble souffler dans un instrument, c'est sans doute le musicien *Arion.* Une victoire ailée élevant d'une main une palme, de l'autre une couronne. Bige lancé au galop, sur une pièce à couverte noirâtre, la seule. Plusieurs lampes reproduisent le sujet, si populaire chez les Romains, de gladiateurs combattants figurés seuls ou par couples; quelques-unes ne montrent, disposées autour du foramen, que les armes à l'usage de ces malheureux : le casque fermé du Mirmillon, les *ocreæ* du Samnite, la *sica* courbe du Thrace, etc. Enfin, de nombreuses figures d'animaux, lions, sangliers, chiens, chèvres, crocodiles, serpents, crustacés, poissons; oiseaux, parmi lesquels un coq tenant une palme, allusion aux combats de ces volatiles; le cheval Pégase répété plusieurs fois, ainsi que des masques bachiques

à cheveux et barbe roulés en tire-bouchon « *cincinni* ».

Dans une seconde montre, nous remarquerons une série de lampes assez simples, à rebord saillant courant le long du limbe et du bec, qui est alors plus allongé. Ces lampes ont cela de particulier qu'elles sont percées en avant du foramen, dans la direction du bec, de plusieurs petits trous ; était-ce, par l'introduction de l'air, un moyen d'activer la combustion ? en ce cas le foramen devait recevoir un bouchon, ce qui n'est pas sans exemple. Plusieurs de ces ustensiles sont à deux fins ; munis d'une anse annulaire pour les transporter, et, sur leur rebord, de deux ou trois appendices percés pour passer des attaches de suspension. Ces lampes « *luchni* », évidemment usuelles, sont façonnées en terre rougeâtre dans de bonnes conditions. Notons avec elles, les représentations suivantes : une tête de Bacchus, un buste de Diane, une tête de Gorgone entrelacée de serpents, une galère liburnienne à un rang de rames et à voile, et deux vases, un crater et une amphore à anses coudées. Quantité de petites lampes d'un très-faible échantillon qui n'ont pu recevoir qu'une destination funéraire, complètent la collection.

Nous avons réservé pour la fin de notre énumération quelques pièces de la montre précédente qui sortent du type vulgaire : d'abord, deux lampes à manches élevés, recourbés en dedans, dont l'un est façonné en feuille de vigne, l'autre terminé par une tête de cheval. Nous retrouvons ensuite le croissant lunaire, très-ouvert, surmontant des anses annulaires, disposition qui pouvait aider à poser le pouce pour bien maintenir l'ustensile. Une lampe en terre blanche, ne porte pas de recouvrement, c'est un récipient ouvert, mais avec une gouttière saillante pour le lumignon, elle est munie d'une anse ronde couronnée par une figure expressive en ronde bosse. Une autre, avec anse lunaire, est décorée d'une couronne de chêne d'un bon travail (*Moulage*). La portion supérieure d'une dernière lampe, développe un manche avec un large croissant semé d'étoiles à cinq branches, et montre en outre, dans l'area, une figure barbue, tronquée en partie, une écharpe se déroule au-dessus de la tête, comme une sorte de gloire,

Les lampes ne sont pas sans se distinguer parfois par les estampilles de leurs fabricants ; nous avons relevé les suivantes : en relief, CDESSI, — COMMVNIS, — STROBILI, — PROETASRI, — CRESCES, — MARCELLI, — PRIM, — COPPI ; en

creux, LNOSCRI, ainsi que des croix et différents autres sigles.

Le Musée possède une autre série de lampes moins nombreuses, mais plus intéressantes par la variété des formes et les détails de fabrication. Sous prétexte qu'elles ne sont pas Gallo-Romaines, on les a logées dans le bas d'une des vitrines de l'Ethnographie, de la façon la plus incommode pour le visiteur. Leur origine est en effet assez incertaine; l'une, en forme de tête de boîte de momie, est chargée de caractères hiéroglyphiques; une autre, porte avec une figure de Minerve des lettres grecques; mais, en somme, autant que nous avons pu en juger dans la mauvaise place qu'elles occupent, elles ont le cachet d'un travail Romain et doivent venir d'Italie. Nous ne les détaillerons pas, quoique nous ayons remarqué de curieux spécimens et surtout des lampes à deux et trois becs « *lucerna bilychnis, polymyxos* », beau type qui fait défaut dans la collection que nous venons de passer en revue.

Samuel Birch (*history of ancient pottery*), dit que la plupart des lampes Romaines paraissent avoir été fabriquées depuis le siècle d'Auguste jusqu'à celui de Constantin; et cela sans doute parce que, d'après lui, depuis le poëte Phérécrates, quatre ou cinq siècles avant

notre ère, qui mentionne les lampes pour la première fois, il n'en serait plus question jusqu'au temps d'Auguste. Cette opinion du savant Anglais, nous semble bien sujette à caution et demanderait à être appuyée sur d'autres preuves.

Les représentations qui décorent les lampes Gallo-Romaines, et nous n'en avons décrit qu'un très-petit nombre, sont très-médiocres comme exécution, presque nulles au point de vue du mérite artistique. Quant à leur valeur archéologique, quoique beaucoup ne soient que de simples motifs d'ornementation, on comprendra jusqu'où peut conduire leur explication ou leur interprétation, témoin le volumineux traité « *De Lucernis* » et surtout celui de *J. B. Passeri*. Ce que nous disons ici pour les lampes, s'appliquera à plus forte raison aux figurines que nous allons examiner, qui ont cependant un intérêt plus direct pour nous, comme se rattachant aux croyances religieuses de la Gaule, mais dont le sens est aussi plus difficile à pénétrer.

Il ne faudrait pas remonter bien haut pour se reporter à une époque où l'on ignorait qu'il y eût un Art Gaulois.

Le mot Art, pris, non pas dans un sens restreint, mais dans son acception élevée et large, alors surtout qu'on lui adjoint le nom d'un

peuple, s'applique, croyons-nous, à un ensemble de créations de genres divers, affirmant le génie, l'originalité et la civilisation de ce peuple.

Une numismatique barbare, si nombreux et si curieux qu'en soient les coins, une céramique qui, dans sa généralité, n'a su façonner que des vases usuels dont la nécessité impose plus ou moins les formes, une plastique dont les reproductions presque sans importance montrent une ignorance des principes égale à l'inexpérience de l'exécution, peuvent constituer des industries variées dont il est très-instructif d'étudier les produits, mais sont insuffisants pour caractériser ce qu'on était jusqu'ici convenu d'appeler un Art national. Est-ce donc seulement dans la numismatique et la céramique que l'Art Grec a trouvé sa manifestation éclatante, ou dans le magnifique concours que lui ont apporté avec elles l'architecture, la statuaire, la glyptique et tant d'autres branches des connaissances humaines.

Sans s'embarrasser d'une lacune aussi considérable dans l'œuvre de nos ancêtres, lacune pourtant difficile à combler, des Savants ingénieux ont reconnu, par la seule étude des monnaies ou l'inspection des poteries, les éléments d'un Art Gaulois, dont il y a peu de

temps encore, ils nous ont révélé l'existence. Grâce sans doute à une exagération patriotique, un peu puérile en ces matières, le mot a fait fortune, il a passé à l'état de ces conventions acceptées et répétées, sans qu'on en discute trop la valeur; et aujourd'hui il y aurait présomption à ne pas accepter une hypothèse si flatteuse pour notre vanité nationale. Soit, il y a donc un Art Gaulois; mais qu'on nous permette, au nom du bon goût et des saines doctrines, de répéter qu'il s'agit alors d'un art dans l'enfance, qui en est resté à ses premiers bégaiements, dont l'originalité ne se traduit bien souvent que par des types plus bizarres qu'heureux, et qui offre enfin cette exception, entre tous les autres arts de l'Antiquité, de s'être éteint sans laisser de traditions qui lui aient survécu et dont on se soit inspiré plus tard. On n'en a pas encore, que nous sachions, nettement formulé l'esthétique? nous le regrettons pour notre part, car, des principes certains, des règles précises, nous eussent été d'un singulier secours pour dégager l'élément purement Gaulois, dans les figurines en terre cuite, des imitations Romaines souvent bien médiocrement réussies.

Cette distinction, Edmond Tudot, partisan enthousiaste de l'Art Gaulois, a prétendu l'éta-

blir dans le bel ouvrage qu'il nous a laissé (*Collection des figurines en argile, Paris, 1860.*), en même temps qu'il classe ces représentations en quatre époques et qu'il cherche à en interpréter les mythes. A première vue, les raisons sur lesquelles l'auteur fonde ses appréciations ne nous semblent pas toutes également satisfaisantes; il y aurait bien des objections à faire, des points à discuter, des obscurités à pénétrer. Mais plutôt que d'aborder un sujet aussi complexe d'une manière subsidiaire, nous préférons, après ces réserves, utiliser les indications que fournit un livre remarquable à tant de titres, le seul un peu complet qui traite de cette partie de la céramique indigène.

La description que nous allons donner des figurines en argile de la collection du Musée, justifiera, croyons-nous, pour les esprits non prévenus, le jugement que nous nous sommes permis d'émettre sur le prétendu Art Gaulois.

Tudot voit dans les figures aux attitudes raides, aux vêtements droits et collants, la preuve d'une influence Étrusque? en ce cas, nous débuterions par ce type; sur le rayon du haut de la vitrine de droite, un fragment, le corps drapé d'une femme, présenterait un pauvre échantillon de ce style. Nous en dirions autant

d'une sorte d'idole, dont le buste, seul figuré, est entouré d'une de ces lourdes guirlandes, communes sur les figures couchées des Étrusques (*Arles*). En revanche, la représentation informe de deux personnages se faisant vis-à-vis et celle d'un gladiateur, ne sont que de grossiers pastiches Romains.

Pour plus de clarté, procédant à la façon d'un catalogue, nous allons énumérer successivement les objets qui vaudront la peine d'être notés, sans autres remarques que celles indispensables.

Statuettes d'enfants vêtus du surtout à manches et à capuchon « *Bardocucullus* », que Martial et Juvénal attribuent aux Gaulois; curieuses comme détails de costumes (*Vichy*).

Bustes de femmes, dont la physionomie est sensiblement la même, sans doute quelque type local; visage allongé quoique assez plein, grands yeux, petite bouche souvent contractée par un rictus sensible. Il nous a semblé reconnaître ce caractère sur une partie des statuettes concurremment avec un second type plus vulgaire, visage rond, traits plats, nez camard. Deux sortes de coiffures, cheveux roulés en gros bandeaux séparés sur le front, ou savants édifices de cheveux, s'élevant en sortes de couronnes ou de diadèmes, réminis-

cence des volumineuses perruques des dames Romaines de l'époque Impériale. Sur quelques têtes, hommes ou femmes, les cheveux ramenés sur le sommet forment un nœud « *crobylos barbarorum* », semblable à la coiffure classique d'Apollon et de Diane (*Vichy, Pierrefonds*).

Statuette de femme assise sur un cheval (fragment), ainsi qu'un autre personnage également à cheval ; ces morceaux, d'une exécution des plus grossières, ont reçu un enduit qui paraîtrait de deux couleurs. L'explication que donne Tudot de figures similaires comme objets votifs, lorsqu'on se mettait en route, ou comme dieux Lares, nous semble bien douteuse.

Nombreux bustes d'enfants, figures souriantes d'une grande franchise d'expression et d'une meilleure facture. Deux de ces enfants jouent du syrinx (*Paris, Poitiers*) Les uns, sont coiffés du capuchon « *Cucullus* », d'autres, la tête nue, se distinguent par une luxuriante chevelure, tandis que plusieurs ont le crâne entièrement dépouillé. Ces bustes reposent habituellement sur un dez conique, rarement sur un socle, sur lequel est figuré en relief un petit disque un peu concave. Nous avions d'abord songé à la *bulla*, dont une moitié seulement eut été représentée, lorsque nous avons remarqué sur quelques fragments,

que parfois ces disques portaient une légende comme une monnaie, et qu'en outre cet ornement se retrouvait sur des reproductions de singes, de chiens et de chats. A propos de ces têtes, au rire épanoui, Tudot a cru pouvoir enrichir le Panthéon Romain déjà passablement peuplé, d'un nouveau Dieu, le Dieu *Risus*; n'eut-il pas été aussi naturel de voir dans ces figures la personnification de l'enfance, consacrée comme objet votif ou invoquée comme génie tutélaire des premières années ? (*Poitiers, Compiègne, Vichy.*)

Jolie figurine à mi-corps, jeune fille tenant un lapin; traits du visage délicats, expression fine et heureuse; comme sentiment, c'est un des morceaux les mieux réussis.

Têtes grotesques; sur ces caricatures qui ne manquent pas de mordant, c'est tantôt la bouche qui est exagérée, tantôt le nez contourné ou les oreilles saillantes (*Clermont*).

Série d'animaux de toute sorte; les singes, assez communs, se distinguent par leur vérité de mouvements; il y en a de vêtus, coiffés aussi du cucullus, un d'eux joue même du syrinx. L'inscription LVBRICVS gravée sur un spécimen est sans doute le nom du plasticien, et n'a nul rapport avec certain détail que nous devons omettre. Les chiens et les chats sont

répétés assez souvent en compagnie de lions, de bœufs, de chevaux et de moutons. Les oiseaux ne font pas non plus défaut, surtout les gallinacés; les canards sont particulièrement d'une exécution soignée (*Auvergne, Allier, Oise*). Quelques oiseaux d'une fabrication plus commune, provenant de la *Forêt de Compiègne*, étaient destinés à être suspendus ainsi que l'indiquent les trous par lesquels passaient les fils; les plumes des ailes sont figurées par des réhauts en couleur brune.

Toutes les pièces creuses, en ronde bosse, ne pouvaient être moulées qu'en deux parties qu'on réunissait après la cuisson, ainsi que le démontre une moitié de cheval d'autant plus curieux que c'était un jouet, un cheval articulé; les jambes manquent, mais au point d'attache de ces membres, des creux marquent comment ils s'emboîtaient, tout en conservant leur mobilité au moyen d'une cheville.

Enfin sur le rayon du bas, au milieu d'objets sans valeur: tels que le détestable relief d'un cavalier armé d'une lance et d'un bouclier, une tête de femme d'un assez bon caractère, des masques grotesques et des ex-voto, œufs, jambes, etc., on distinguera un médaillon de 0,15 centimètres de diamètre sur lequel court une guirlande de pampres encadrant le

buste d'un enfant tenant un canard. La tête ne manque pas de style, bien modelée, peut-être un peu sèche, mais certainement trop forte pour le corps, avec lequel les bras sont aussi hors de proportions. Certaine surcharge dans la coiffure nous avait fait penser à un Hercule enfant ou à un Bacchus; le canard nous embarrassait bien un peu, ce détail est peut-être ce qui a engagé Tudot à faire de cette figure un Amour Gaulois? N'importe le sujet, ce médaillon, malgré ses défauts, est une des bonnes pièces de la collection.

Avant de quitter cette vitrine, il faut encore signaler les moules; les creux reproduisent une moitié de tête de femme, d'aigle, de cheval, etc. Un seul de ces moules, si nous les avons bien examinés, donne un nom de céramiste, *Sacrilles*, négligemment tracé à l'ébauchoir. Tudot, en a figuré dans son livre un certain nombre avec signature des artistes de l'Allier. Quelques-uns de ceux du Musée ont été trouvés au Mont-Chyprais (*Forêt de Compiègne*), et sont revêtus, nous ne savons dans quel but, d'une couverte noire.

Passons maintenant à la seconde et dernière vitrine, dont les figurines nous paraîtront, sous certains rapports, encore plus dignes d'attention.

Nous avons pu constater, par l'indication de provenance des poteries, et notamment par celles extraites du cimetière de *Suèvres* près de Blois, que, sans exclure l'emploi des terres ferrugineuses, la fabrication des produits céramiques dans les régions du Centre utilisait surtout des marnes qui, à la chaleur modérée des fours anciens cuisaient blanches; non pas, bien entendu, dans les conditions des terres de pipe et encore moins des porcelaines actuelles.

Une argile kaolin, tirée de la commune d'Echassière, département de l'Allier *(Beaulieu, Antiquités des eaux minérales de Vichy, etc., 1851)*, essentiellement favorable à la plastique, avait facilité sans doute le développement d'une fabrication spéciale de figurines dans le bassin de l'Allier; sans cependant constituer un monopole, puisque ces figurines se rencontrent un peu partout, et que nous venons de signaler des moules trouvés dans la forêt de Compiègne. Il se peut aussi que cette fabrication ait dû son extension à des croyances religieuses plus enracinées dans la Celtique que dans le reste de la Gaule; c'est ce que nous n'avons pas à rechercher maintenant, qu'il nous suffise de constater que la plupart des pièces sort de Vichy « *Aquæ Calidæ* », station thermale des

Romains, ou des pays voisins; ainsi, on a reconnu des fours à potiers d'une certaine importance dans la commune de Toulon, près Moulins-sur-Allier, ayant dû servir, tant à la cuisson des figurines qu'à celle de poteries de toutes sortes, y compris les vases Samiens.

Des nombreuses statuettes de femme en terre blanche attirent tout d'abord les yeux sur la vitrine; les unes entières, d'autres mutilées, des corps sans têtes, des têtes sans corps. Ces représentations de femmes se rattachent évidemment à des conceptions mythologiques sur lesquelles nous n'avons que de vagues notions; et, en dehors de quelques sujets où la contrefaçon romaine est patente, elles se présentent sous trois aspects différents. Faut-il voir dans l'uniformité de caractère et d'attitude imprimée à chacun de ces trois types, un indice du peu de ressources d'imagination des artistes Gaulois, alors surtout que la pauvreté du faire décèle leur ignorance des règles élémentaires de la statuaire, ou supposer gratuitement que leur génie est resté emprisonné dans des traditions hiératiques que nous ignorons.

On a fait intervenir successivement l'influence Étrusque, l'imitation Grecque archaïque, jusqu'à des tendances Égyptiennes, mitigées

d'éléments Germaniques; aussi, pour ne pas nous égarer dans des spéculations aussi abstraites, nous contenterons-nous de ne voir, en fait d'influence, que celle qui résulte de l'absence des notions essentielles de l'art.

Le type qui nous semblerait le plus ancien, sans posséder pourtant, par suite de l'exagération des formes, cette naïveté qui caractérise un art à son début, serait représenté par plusieurs statuettes de femmes nues, les bras pendants le long du corps; figures qui offrent cette singularité de n'être traitées ni en ronde bosse ni en bas-relief. Les deux parties antérieure et postérieure font l'effet d'être appliquées sur une surface plane qui déborde de chaque côté, et est chargée d'ornements peu intelligibles, surtout de cercles concentriques. Par le fait le corps n'a pas d'épaisseur, il semblerait que le modeleur n'a pas su en faire tourner les contours. Les extrémités sont à peine indiquées; le visage, habituellement un peu moins négligé, large, écrasé, porte ce caractère vulgaire que nous avons reconnu sur des bustes. La coiffure, généralement volumineuse, a été l'objet de soins particuliers sur toutes les figures; elle se distingue sur celles-ci, par des cheveux séparés sur le front, parfois par un ornement, et retombant sur les épaules et par derrière relevés en

natte. Plusieurs de ces statuettes sont en terre rougeâtre sous engobe blanc, par conséquent étrangères à l'Allier; à quel genre de Divinités les identifier, étaient-ce des Divinités topiques? l'inscription PESTIKA, figurée en relief sur le dos de deux d'entr'elles, si ce n'est pas le nom de l'auteur, devrait peut-être mettre sur la voie; il est vrai qu'un autre spécimen porte sur la poitrine le mot IVLOS (*Bourges*). Nous avons dit que les formes de ces femmes étaient exagérées, le bassin nous a semblé particulièrement développé, cette disposition, jointe à quelqu'autre indice, ne pourrait-elle pas avoir trait à une Divinité, telle qu'*Egeria*, protectrice de la grossesse? Nous livrons cette supposition pour ce qu'elle vaut, sans y attacher d'importance.

Un autre type, fréquemment reproduit en ronde bosse, et le seul qui dans les trois révèle quelques qualités artistiques, est celui de la *Vénus Anadyomène;* du moins on s'est accordé à voir la représentation de cette Déesse, dans une figure nue, tenant une draperie de la main gauche, et tordant ou relevant de la droite une longue mèche de cheveux qui descend sur son épaule. Ces imitations de quelque statue Grecque ou Romaine sont loin d'être irréprochables, il ne faut pas les détailler; et cependant,

malgré leurs défauts, elles sont empreintes d'un sentiment de grâce qui est le reflet d'un bon modèle. L'élégante flexion du corps a même été trop accentuée par le rétrécissement excessif de la région lombaire, (cette tendance à l'exagération est commune dans les copies); somme toute, les formes sont plus pures, les membres mieux proportionnés que dans le type précédent; les mains et les pieds d'un travail toujours aussi négligé, mais la tête prend par l'ovale du visage un caractère plus noble. Une riche chevelure, après avoir formé de gros bandeaux ou s'être enroulée en couronne, retombe sur le cou et les épaules. Ces statuettes sont debout, portées sur une petite base conique moulée avec la pièce.

Quelques spécimens ne laissent pas que de montrer un mélange des deux types, dans lequel on pourrait voir, à la rigueur, une transition de l'un à l'autre, s'ils sont d'époques différentes. Ainsi, une de ces figures appartient aux Vénus par la pose, le geste du bras droit, et est moulée dans les conditions des images sans épaisseur que nous venons de décrire. Le plan sur lequel elle semble appliquée est décoré entre divers dessins, d'un oiseau à long bec, une grue, qu'on retrouve sur d'autres monuments. Des têtes de Vénus prennent parfois

aussi cette physionomie arrondie et commune, aux traits épatés du premier type.

Ce genre de statuettes en terre blanche a eu pour centre de fabrication l'Allier et principalement Vichy, où, d'après certains indices, elle était assez développée. Le culte de Vénus s'était-il donc tellement répandu en Gaule qu'il pût entretenir une fabrication spéciale des représentations de la Déesse ; ce n'est guère supposable, malgré les interprétations multiples que couvrait ce mythe séduisant? Tandis qu'une figure, connue par tradition et peut-être acceptée simplement en raison de sa composition, pour celle d'une femme sortant de l'eau, *anadyomène*, ne pouvait être mieux choisie comme Divinité d'un établissement thermal, dont elle personnifiait et protégeait les sources et symbolisait les effets bienfaisants. Sans avoir rien autre de commun avec la Vénus classique, que d'être des reproductions d'une de ses images, ces statuettes, consacrées comme ex-voto sur le lieu même, emportées comme souvenir de guérison pour figurer dans des *laraires*, devaient être très-recherchées, se répandre au loin et devenir sans doute l'objet d'imitations, puisqu'on les retrouve en bien des localités (*Vichy*, *Toulon-sur-Allier*, *Arpajon*, *près d'Aurillac*, *Étampes*).

Nous n'hésiterons cependant pas à reconnaître la représentation de Vénus dans deux figures placées dans des édicules, et dans deux autres qui répètent le geste de la Vénus de Médicis.

Le troisième type, qui, moins encore que les deux autres, est de nature à relever l'art Gaulois, si surtout la plastique en est l'expression par excellence, est représenté par une série de figures très-frustes de femmes assises, auxquélles on a donné le nom de Déesses-Mères. Chacune de ces femmes allaite deux enfants, plus rarement un seul; l'exécution est grossière, les plis du vêtement, car sauf une, elles sont couvertes d'une longue robe, sont indiqués par quelques traits d'ébauchoir. La tête, quoique un peu mieux traitée, n'offre, sous une expression commune, que les traits épais du premier type, sans exclure par exemple les recherches de la coiffure qui est variée et compliquée.

Le siége, sur lequel ces figures sont assises ou plutôt emprisonnées, est un fauteuil à bras et à dossier, plein sur toutes ses faces et habilement tressé en jonc. Ce spécimen de l'ameublement Gaulois n'est pas un des côtés le moins curieux de ces intéressantes statuettes qui, plus qu'aucunes autres, et malgré leurs défectuosités, ont donné lieu à de savantes re-

cherches et à des explications très-controversées. Nous n'entrerons pas dans ce débat, est-ce Latone, Léda, Junon, Proserpine, Isis ou même Herta, qu'il convient de reconnaître dans ces figures? pour nous, nous préférons nous en tenir à l'opinion plus terre à terre qui, sous le nom de Déesses mères, les considère comme des représentations symboliques de la fécondité maternelle, présidant à la première nutrition des enfants (*Allier*, *Seine-et-Oise*, *Meurthe*, *Loiret*, *Saône-et-Loire*, *Alise*, *le Châtelet*).

Ces mères, soit dit en passant, tenant un enfant suspendu à chaque mamelle, donnent un démenti à l'usage de l'allaitement artificiel, qui, d'après le nombre des prétendus biberons, eut été singulièrement répandu.

Cet intérêt touchant pour la maternité et l'enfance dont diverses figurines nous ont déjà fourni la preuve, n'était probablemeut pas étranger aux autres peuples de l'Antiquité; mais la fréquence de ces représentations, leur prédominance attestent un sentiment populaire et fait du culte des Déesses mères un trait distinctif des mœurs des Gaulois, en rapport avec le caractère élevé de leurs croyances religieuses. Idée morale, civilisatrice, antérieure à l'introduction du polythéisme sensuel des Romains, dont l'influence n'a eu d'autre effet

que de faire traduire cette idée sous une forme matérielle.

Loin donc de reporter ces figures, en raison de leur rudesse d'exécution, à une très-basse époque, nous serions disposé, au contraire, à voir dans ce type une des premières manifestations de la plastique Gallo-Romaine. Il nous serait difficile cependant de faire remonter ces essais, par les détails de coiffure, au-delà du Ier siècle de l'ère chrétienne, mais ils ont dû se perpétuer pendant fort longtemps et étaient très-répandus, à en juger par les pays où on les a trouvés, depuis les bords du Rhin jusque dans le Vélay, ainsi que dans l'ouest et le centre de la France.

Devons-nous ramener à ce type trois figurines curieuses qui, par suite de leur peu d'épaisseur, pourraient aussi bien appartenir au premier. La seule qui ait conservé sa tête porte une coiffure discoïde, très-ornée, qui l'encadre et qui rappelle un peu celle des paysannes Russes. Elle est debout et vêtue d'une robe à manches, qui par derrière est serrée à la taille; ses bras sont ornés de bracelets, elle tient devant elle un enfant nu, également debout, Terre jaunâtre sous engobe blanchâtre (*Collect. Durand*).

La seconde reproduit les mêmes disposi-

tions. La troisième, malheureusement privée de sa tête, est plus extraordinaire ; ce qui reste du cou est cerclé d'un riche collier à médaillon, le corps est engainé dans une sorte de dalmatique, tombant droite, sans plis si ce n'est aux épaules, et décorée par devant de disques en relief très-léger avec bouton central, de figures d'oiseaux et de franges dans le bas. La face postérieure porte deux grands ornements à cercles concentriques, et à rayons terminés par de grosses perles. De la dalmatique sortent des rudiments de bras à peine indiqués qui soutiennent deux enfants nus et debout, fille et garçon, lesquels forment avec leurs bras, réunis à la hauteur du coude, un support sur lequel est dressé un troisième enfant, un bras levé et l'autre collé au corps. Le Musée ne possède qu'un moulage de cette triade mythique dont le sens est pour nous fort obscure. L'original est au Musée de Rouen ; Tudot l'a dessiné dans son ouvrage, mais en l'interprétant, les figures sont infiniment trop prononcées, là où nous avons vu des enfants il a reconnu des hommes. C'est un reproche général qui porte sur toutes les belles planches de la *Collection des Figurines en argile* ; l'Archéologue s'est effacé devant l'Artiste, il faut se défier des séductions de son crayon.

Dans ces reproductions où l'exactitude, la vérité brutale est indispensable pour l'étude, la photographie présente des avantages incontestables sur le dessin.

De même que les Déesses mères pouvaient être invoquées pour l'heureux allaitement du nouveau-né, ces trois statuettes étaient peut-être des divinités ou des génies protecteurs de l'enfance?

D'autres figurines sont encore représentées assises dans ces fauteuils en jonc ou en osier, absolument semblables à certains siéges de jardin qu'on fabrique aujourd'hui, mais leurs attributs ne doivent pas les faire ranger parmi les Déesses mères; ce sont plus spécialement des inspirations Romaines, bien caractérisées malgré l'imperfection du travail. Citons une femme tenant une corne d'abondance et une patère (*Allier*). Une autre, coiffée d'une espèce de *cidaris* ou *tiara recta*, couverte d'une robe sillonnée de petits plis, porte un chien sur ses genoux; derrière cette curieuse statuette d'une exécution rudimentaire, on lit l'inscription CASSI en creux. Une autre, femme d'aspect rougeâtre tient de la main droite son pallium ramené sur l'épaule gauche. Le siége n'est pas tressé; il était sans doute simplement en bois (*Collect. Durand*). Une dernière statuette très-

fruste de Minerve, sort de la même provenance.

En fait de figures debout, Minerve est encore représentée par un spécimen plus que médiocre, mais qui est remarquable en ce que l'attitude et le geste sont les mêmes que ceux des Vénus anadyomènes. Le bras droit relevé tient une mèche de ses longs cheveux qui descend sur les épaules ; le bras gauche étendu, s'appuie sur un bouclier ovale, au centre duquel on distinguerait l'umbo oblong, rappelant le bouclier du guerrier Gaulois du Musée d'Avignon. L'Égide est naïvement figurée sur la poitrine de la Déesse, coiffée d'un casque sans cimier (une tête à côté porte le casque surmonté de *la crista*), et vêtue d'une *palla* aux plis raides et parallèles. Est-ce à ce détail que Tudot reconnaît le type Étrusque ? le visage d'une expression fine mais empreint d'affeterie n'en a pas le caractère; nous croyons que c'est plutôt le type de la Vénus auquel on a prêté l'ajustement et les attributs de Minerve.

Mercure, le pétase en tête et le caducée à la main, obtient aussi l'honneur de deux ou trois mauvaises épreuves (*Moulage du Musée de Rouen, Bordeaux*).

Parmi d'autres figurines, d'un travail plus ou moins barbare, que nous oublions, nous

avons souvenir d'un buste de femme coiffée de *la tiara phrygia*, qui sous un aspect très-fruste, effet du temps, a conservé des qualités de style supérieures au faire de toutes ces ébauches. La dureté de la terre indiquerait aussi une autre fabrication; en effet, cette tête provient d'*Arles*, ainsi qu'une petite statuette de femme drapée qui ne manque pas de caractère.

Comme la première vitrine, la seconde se complète par des demi-moules, dont les creux reproduisent des Vénus; l'un d'eux est signé PRISCVS (*Toulon-sur-Allier*, *Moulins*). Un fragment qui donne la tête de cette Déesse provient de la *Forêt de Compiègne*.

Le Musée expose au milieu de la Salle des Fêtes, sous une vitrine, un cippe en terre cuite, morceau hors ligne, extrêmement curieux, mais qui ne perdrait rien de son intérêt à être offert un peu plus discrètement aux regards du public. C'est un monument carré de plus de 0,60 centimètres de hauteur, en terre rougeâtre sous engobe blanchâtre, flanqué sur chacune des deux faces antérieure et postérieure d'une figure nue en pieds, en demi-relief, homme et femme d'un modelage vigoureux.

L'homme porte un léger manteau flottant « *calicula* » et est coiffé du pétase; quant à la femme, nous ne pouvons autrement la dépeindre

qu'en disant qu'elle tient une corne d'abondance, et qu'à côté d'elle on remarque une petite figure d'homme ou d'enfant.

Il y aurait de l'injustice à opposer à toute cette plastique Gauloise ou Gallo-Romaine une toute petite figurine, sans bras ni jambes, une simple poupée en terre cuite, que M. Alex. Bertrand a rapporté de Corinthe et que nous avons trouvée, perdue sur un rayon de la dernière vitrine. Quelle finesse et quelle distinction dans cette petite tête, quelle souplesse dans ces formes juvéniles! Nous n'insisterons pas : nous avouerons même, qu'en regard des planches qui illustrent l'ouvrage d'Edmond Tudot, le Musée ne donne pas, dans l'ensemble de ses figurines en argile, une idée complète des productions de l'Art Gaulois. On devra donc toujours se reporter à l'album de ce savant Artiste, en se mettant toutefois en garde contre la déception qui peut résulter de la comparaison des originaux et des dessins de Tudot, trop épris de ses modèles les a quelque peu flattés.

La longue étude que nous venons d'achever de toutes les collections du Musée devrait conduire, pour conclusion vraiment instructive, à une classification chronologique des poteries, qui permît de suivre la marche progressive de l'industrie céramique en Gaule.

Adversaire décidé de tous les systèmes dont l'imagination fait en partie les frais, nous nous demandons, si dans nos descriptions si détaillées qu'elles ont été, nous trouvons les éléments d'un classement sérieux par époques de fabrication ? Nous ne le pensons pas, et nous doutons beaucoup que, même en étendant les investigations bien au delà du champ que nous avons parcouru, en accumulant les pièces de comparaison, on puisse arriver, en fait de dates, à d'autres résultats qu'à des estimations très-vagues.

Comment, en effet, prétendre établir un ordre chronologique dans une céramique réduite à un nombre si restreint de types, poteries de formes usuelles, par conséquent communes ou très-simples, qui se sont répétées sans variations bien sensibles pendant des siècles et qui se reproduisent encore aujourd'hui; poteries monochromes dont l'ornementation porte si rarement témoignage de leur âge ? Nous venons de faire une pénible expérience de cette uniformité d'aspect et de galbe, de cette absence de sujets décoratifs, puisque cette stérilité a imprimé à notre travail une monotonie qui ne peut qu'en rendre la lecture fatigante.

Les vases Étrusques, Grecs ou Italo-Grecs, objets de tant d'études, confirment la difficulté

que nous signalons. La richesse et la variété des types, les documents qu'on a pu tirer des sujets que la peinture a déroulés sur leurs contours, ont sans doute permis d'assigner à ces vases des dates relatives de production ; mais il semblerait que dans cet ordre d'idée, une classification dut soulever encore trop de divergence d'opinions pour être adoptée, puisque dans aucun Musée, pas plus au Louvre qu'à l'Étranger, nous n'avons remarqué sur les rayons la moindre note explicative des époques de fabrication, indications qui cependant doubleraient l'intérêt que ces antiquités présentent aux visiteurs.

Autre chose en effet est de produire dans un livre, dont l'auteur a seul la responsabilité, tel système plus ou moins ingénieux, ou de donner à des hypothèses, par des inscriptions ou des étiquettes dans des Collections publiques, l'autorité d'une vérité acquise.

Le Musée de Saint-Germain s'est maintenu dans cette réserve prudente, du moins dans le classement de la Céramique, en procédant simplement par analogie de formes et de colorations, et cela avec d'autant plus de raison que la conformité des types répond en certain cas à l'unité de provenance.

Les obstacles qui s'opposent à un classement

rigoureux par époques successives des poteries Gauloises et Gallo-Romaines, n'exclue cependant pas les considérations sur ce sujet, qu'il est possible de présenter à un point de vue général.

Nous avons déduit les motifs qui militaient en faveur de l'apparition de la poterie dès l'âge Paléolithique. Si d'un côté, un savant, tel que M. E. Dupont, dont on ne peut mettre en doute la sûreté d'observation, maintient, malgré les oppositions qu'il a rencontrées, le fait de tessons de terre cuite trouvés par lui dans des gisements de l'époque du Renne ; d'un autre côté, M. G. de Mortillet, dont le nom jouit d'une si juste notoriété en ces matières, élève de sérieuses objections sur les localités que nous avons citées d'après divers auteurs. Enfin, un archéologue distingué, dont les travaux sur les stations préhistoriques du Mâconnais sont très-appréciées, M. A. Arcelin, nous a certifié n'avoir jamais vu trace de poteries dans les foyers du renne des célèbres gisements de Solutré.

L'impartialité nous fait donc un devoir de remettre la question en l'état où elle est aujourd'hui.

La première ou peut-être la seconde époque, à laquelle remonterait l'usage, sinon l'invention de la poterie, serait donc l'âge néolithique

ou de la pierre polie. On connaît le caractère rudimentaire de cette céramique : pâte lâche à peine cuite, ignorance du tour et du four à potier, formes et ornementation des plus primitives. Nous avons quelque peine à assimiler à ces vases les urnes cinéraires turbiniformes des bords du Rhin et du Nord de l'Allemagne. Sortent-elles toutes de sépultures caractérisées uniquement par la présence de la pierre polie, nous n'oserions l'affirmer ; elles sont d'une fabrication supérieure, et croyons-nous, postérieure aux tessons trouvés dans les dolmens qui n'ont pas fourni de métal.

Ces urnes et leurs similaires dénotent un progrès de fabrication appréciable qui pourrait laisser entrevoir une troisième époque dans l'Art de la terre.

Nous serions curieux d'apprendre des défenseurs de l'âge du bronze en Gaule, quels sont les caractères bien définis de la Céramique de cette époque, et comment il est possible d'en distinguer les poteries de celles de la pierre polie et de celles des temps qui suivront. Car, enfin, la présence plus ou moins exclusive du bronze ne peut seule suffire pour affirmer une période importante de l'évolution sociale ; cette thèse doit s'appuyer sur la concordance d'autres faits, parmi lesquels l'indus-

trie de la terre cuite, complément de l'industrie des métaux, aurait une place importante.

Nous devrons donc attendre pour apprécier les caractères distinctifs des poteries de l'âge du bronze, que les Paléoethnologues leur aient appliqués quelques-uns des procédés de classement dont ils usent pour le métal.

Dans l'incertitude où ils nous laissent, nous nous reporterons, sans transition, pour suivre les progrès de la Céramique, non plus à ces temps insaisissables qu'ils désignent sous l'appellation vague d'âge du fer, mais aux temps plus précis, où les populations de la Gaule ont une existence historique, sous les noms de Celtes et de Gaulois; quatre à cinq siècles avant J.-C. jusqu'à la perte de leur indépendance par le fait de la conquête Romaine.

A cette large période appartiendraient d'abord les poteries de la Savoie, auxquelles par assimilation, il convient de joindre les poteries de Golasecca et quelques moulages que le Musée a fait faire d'originaux de la Suisse et d'Hallstatt. L'emploi du tour à potier est dès lors incontestable, la cuisson a dû exiger la construction de fours; les pièces ont reçu un polissage ou un lustrage, et se présentent sous un aspect noirâtre dû à différents modes de coloration.

Les poteries Gauloises sont encore réduites à des types aussi simples que peu variés, lorsque nous voyons surgir dans la Champagne une fabrication originale, dont les produits s'accusent par des formes tellement caractéristiques que nous n'hésitons pas à en faire le prototype de la céramique Gauloise des derniers temps qui ont précédé la conquête. Disons toutefois que ces vases sont restés jusqu'ici presque confinés dans les régions de l'Aisne et de la Marne.

L'art de la terre avait commencé, comme nous le voyons, à être pratiqué sur une large échelle de très-bonne heure en Champagne; il n'y a aucune raison de supposer qu'il y ait eu intermittence, et les vases si nombreux extraits des sépultures Romaines témoignent, à notre avis, que l'industrie dans ce pays s'est de plus en plus développée sous la domination Romaine, répondant par des types nouveaux à des besoins nouveaux. La fabrication s'est modifiée successivement; nous en voyons la preuve dans une pièce que le Musée vient d'acheter; une large coupe extraite d'une de ces tombes Gauloises qui ne renferment habituellement que des poteries noires. Elle reproduit exactement la forme de la belle jatte noire, à pied, aux contours artistiques, que nous avons signalée

dans notre première partie, en décrivant les poteries de la Marne, mais elle est façonnée en terre grisâtre, recouverte d'un léger enduit rougeâtre. C'est un acheminement évident à la fabrication des vases rouges, dits faux Samiens, si communs dans la Champagne.

En dehors peut-être de quelques procédés de fabrique qu'il est bien difficile d'apprécier, nous ne voyons pas trop ce que cette industrie Champenoise doit à l'influence Romaine, l'imitation douteuse de quelques œnochoes et de quelques diotas tout au plus; l'ensemble, qu'il s'agisse de poteries rouges, grises, noires ou craquelées, nous paraît conserver un cachet d'originalité, *sui generis*. Cette fabrication peut donc avoir été en pleine activité dès le premier siècle de notre ère, et s'être continuée pendant fort longtemps, sans qu'il soit possible d'établir l'âge relatif de ses produits.

On objectera, non-seulement pour la Marne, mais pour toutes les provenances, que telle ou telle pièce ayant été extraite de sépultures des troisième et quatrième siècles, c'est un point de repaire auquel on doit ramener toutes les pièces similaires. Cette manière de procéder conduirait à un singulier résultat; presque tous les cimetières, nous l'avons vu par celui de Champ-Dolent, ont livré des séries de mon-

naies dans lesquelles les médailles de Constantin ou de son époque sont représentées, il s'en suivrait que la grande majorité des vases antiques trouvés en France appartiendrait, par conformité de type, au quatrième siècle, et que la céramique des temps précédents ferait presque complétement défaut. Est-ce admissible et n'est-on pas plus près de la vérité, en supposant que les types par l'effet de la simplicité de leurs formes se sont très-peu modifiés? les beaux spécimens trouvés au Mont-Beuvray, prouvent combien est erronnée l'opinion qui reporte au IVe siècle, la date de la plus grande prospérité de la Céramique en Gaule.

Dans les cimetières Gallo-Romains et dans nombre de sépultures isolées, la confusion de toutes les sortes de poteries n'a d'égal que leur profusion. Celui de Terre nègre, à Bordeaux, mentionné par Brongniart, a livré plus de vingt mille vases, estimation faite, supposons-nous, d'après la masse des débris; mais comme les fouilles ne font habituellement reconnaître qu'une bien minime portion du terrain, une pareille accumulation n'a dû se produire qu'à la suite d'un fort long espace de temps, des siècles peut-être, entre lesquels l'inspection de ces poteries n'a pu faire établir de distinctions.

L'agglomération de fragments de toute nature constatée dans les lieux d'inhumation, porterait à croire que les abords des cimetières, fournis d'abord uniquement de vases funéraires, se convertirent peu à peu, par le fait d'un colportage actif, en centres d'approvisionnement pour tous les besoins, en espèces de foires aux poteries, où venaient converger les produits de pays éloignés. Si cette supposition est fondée, et elle a pour elle bien des apparences, nous en déduirions que l'industrie céramique s'est naturellement développée en raison des facilités du trafic, et que ce trafic, nécessitant le transport d'objets fragiles, ne pouvait s'effectuer que dans un pays administré régulièrement, pourvu de routes praticables et sûres ; conditions qui ne se sont réalisées en Gaule qu'avec l'ère des Antonins. C'est donc au IIe siècle que nous fixerions, non pas le début, mais la grande prospérité de la fabrication des poteries en argile blanche et autres des contrées du centre, dont *Bourges, Moulins, Vichy*, *Aurillac*, *Clermont* et surtout le cimetière de *Suèvres*, nous ont laissés de si nombreux spécimens. Les imitations mal comprises, maladroites, des diotas de cette dernière localité, ont une grande parenté avec les grossiers pastiches Romains des figurines de Vichy et

sont probablement de la même époque. Malgré l'induction qu'on pourrait tirer de l'érection de l'autel des Nautes Parisiens dédié à Tibère, l'envahissement des idées Romaines, surtout au point de vue religieux, a dû mettre un long temps pour pénétrer dans le cœur de la Gaule; et, sans tenir compte des importations du Midi, nous ne pensons pas que cette influence ait demandé moins d'un siècle pour se faire sentir sur l'industrie locale.

Cette industrie régionale s'affirme par les conditions spéciales de ses produits et ressort de l'abondance et de la prédominance de tel ou tel genre de poteries dans un pays. Pour la Champagne qui, incontestablement, a été le siége de la fabrication la plus variée et la plus étendue en Gaule, les pots à verser, les vases à boire, etc., d'aspect rouge noire, métalloïde, truité; pour les bords du Rhin, les *Olla* cinéraires; pour les bassins de l'Allier et du Cher, les poteries blanches; pour le Midi, les pièces fines et délicates, et peut-être celles revêtues d'un vernis plombifère.

Quant aux autres lieux de provenance, dès l'instant qu'un type particulier comme galbe, matière ou travail, reproduit par un nombre de pièces suffisant pour ne pas constituer une exception, ne les caractérise pas, y eut-on fait

une aussi ample récolte que dans la forêt de Compiègne ou à Champ-Dolent, ils n'ont plus la même valeur archéologique, alors qu'il s'agit d'établir des divisions géographiques ou chronologiques dans la Céramique de la Gaule.

Il est incontestable qu'une étude plus générale que celle à laquelle nous nous sommes livré, surtout si elle s'étendait aux collections publiques et privées en Province dans lesquelles les poteries locales doivent être plus spécialement représentées, ne se bornerait pas à repartir l'industrie de la terre cuite seulement en quatre grandes régions. Mais pour obtenir dès maintenant quelques éléments de classement on pourrait s'en tenir à ces divisions, en bien spécifier les productions, tâcher, s'il est possible, de leur assigner des époques approximatives, en faire enfin des types définis auxquels on ramènerait le plus grand nombre des poteries éparses en tous lieux. Ce système méthodique ne conduirait évidemment qu'à une vérité relative, conventionnelle même, mais il serait plus rationnel et sans doute plus exact, que celui qui consiste, pour dater tout un ensemble considérable de poteries, à ne s'appuyer que sur une analogie contestable avec quelques pièces trouvées dans des sépul-

tures, dont l'époque est plus ou moins certaine.

On a remarqué que nous avons laissé en dehors de nos divisions régionales la plus importante des fabrications, celle des poteries Samiennes; son caractère d'universalité dans le monde Romain lui assigne une place à part. Après l'armée des Conquérants sont venus s'abattre sur les pays subjugués, non pas une armée, l'exagération serait trop flagrante, mais des bandes de potiers Italiens, avec leurs procédés de traiter les terres, leurs moules de vases usuels, des poncifs d'ornementation commune, des empreintes fatiguées; mouleurs vulgaires, qui étaient aux véritables artistes, ce que les modeleurs Piémontais, nomades comme eux et peut-être leurs descendants, sont aujourd'hui aux sculpteurs. Est-ce à dire que l'absence de style soit générale dans les vases Samiens? ce n'est pas notre idée, nous supposons qu'il y a eu pendant le Ier siècle de notre ère une importation de vases d'*Arezzo* qui a pu même faire école à *Clermont-Ferrand*, *Nismes* et autres villes; mais lorsque la fabrication Samienne s'est répandue dans toute la Gaule, un siècle plus tard, le goût s'était évidemment oblitéré.

Nous ne pousserons pas plus loin ces consi-

dérations qui n'ont que trop prouvé l'impuissance où nous sommes de fonder sur un ensemble de preuves ou tout au moins de probabilités acceptables, les bases d'une chronologie appliquée à l'art de la Céramique en Gaule et d'en classer les produits par époques. De simples intuitions, plus ou moins imaginaires, ne satisferaient personne, et nous même moins que tout autre.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE

Saint-Germain. — Imp. Th. Lancrain, rue de Paris, 87.

PLANCHES

VASES A CONSERVER

Spécimens de la forme dite turbinée (*Turbo*, toupie).



Vase en terre noire, à collet et à orifice rétréci, hauteur 0,20 centimètres (Pas-de-Calais).

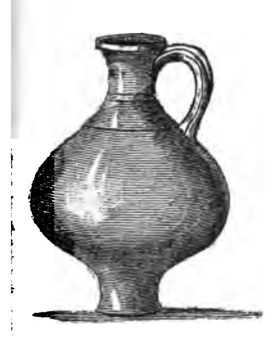


Vase terre noirâtre, hauteur 12 centimètres (Paris).

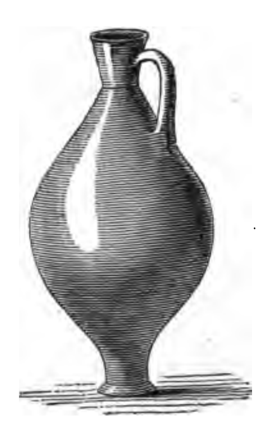
POTS A VERSER



Pot terre rouge, Œnochoë, hauteur 24 centimètres (p. 106-173).

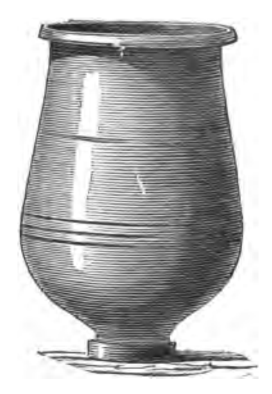


Pot terre blanche, goulot évasé, anse cannelée (Cologne) (p. 172 et suiv.).



Pot terre blanche (p. 172 et suiv.).

VASES A BOIRE



Vase en terre rouge (Champagne), hauteur 0,14 centimètres, une des variétés dites pots à beurre, bourrelet à l'orifice (p. 230



Vase biforme, terre noire, hauteur 11 centimètres (Cologne).

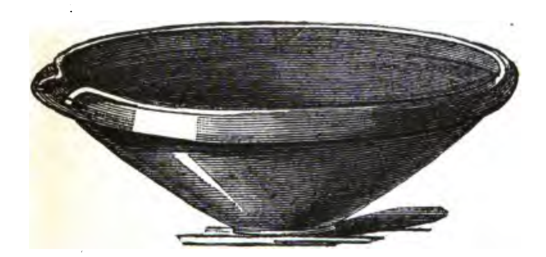


Vase à gobelet, à dépressions latérales et inscription barbotinée, « VIVAS » guirlande au pointillé (p. 256).

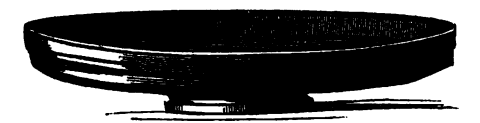
USTENSILES CULINAIRES



Jatte (terre rouge Samienne) à collerette, hauteur 11 centimètres, largeur 22 centimètres (p. 143).



Mortier ou terrine à rebord et à déversoir, terre blanche, Clermont-Ferrand (p. 166).



Plateau en terre rouge (Samien), base étroite, estampille OF AQUIN FELICIS (p. 139).

POTERIES SAMIENNES DÉCOR EN RELIEF

Vases sigillés.



Grand bol, ornement, Diane à la biche, cariatides.
Estampille ADVOCISI (Moulins), p. 135.



Jatte, ornements en rinceaux, au-dessous médaillons renfermant des oiseaux.
Estampille OF CONSTIC (Vienne, Dauphiné), p. 130.

PETITS POTS A VERSER

Flacons, buires.



Guttus discoïde, à carène, hauteur 12 centim., terre blanche (p. 168).



Biberon terre rouge, hauteur, 11 centim. (p. 240).



Coupe, terre blanche, cordon à feston par applique, hauteur 9 centimètres (p. 223).

